

La situation du commerce en 2022 (éd. décembre)

Rapport établi pour la Commission des
comptes commerciaux de la Nation

Documents de travail

N°2022-16 – Décembre 2022



Nadège FERRER-PRADINES
Guillaume ARION
Bertrand FROC
Pascal LÉVY
Enora POILLEUX
Philippe POTTIER
Roxane JOURDAIN
Véronique GENRE
sous la direction de
Nila CECI-RENAUD



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Document de travail N°2022-16

**La situation du commerce
Tendances 2022
(Édition décembre)**

**Rapport établi pour la Commission
des comptes commerciaux de la Nation**

Division Commerce

Décembre 2022

*Série des documents de travail
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

Rapport établi pour la réunion de la Commission des Comptes Commerciaux de la Nation du 15 décembre 2022.

Nadège FERRER-PRADINES, Guillaume ARION, Bertrand FROC, Pascal LÉVY, Enora POILLEUX et Philippe POTTIER à la division « commerce » de l'Insee, Roxane JOURDAIN à la Direction générale des Douanes et des Droits indirects et Véronique GENRE à la Banque de France ont rédigé ce rapport, sous la direction de Nila CECI-RENAUD, rapporteur de la Commission.

Le présent rapport est accessible sur le site de l'INSEE www.insee.fr en cliquant sur les rubriques suivantes :

- Statistiques et études :
 - Thèmes :
 - Secteurs d'activité : Commerce
 - Collections :
 - Documents de travail : [La situation du commerce](#)
- Définitions, méthodes et qualité :
 - Liste des sources statistiques :
 - Comptes annuels du commerce (base 2014)

Pour en savoir plus

- Pottier P., « Dans le commerce de détail, les entreprises créées au sein d'un réseau d'enseigne sont plus pérennes », Insee Première n°1917, août 2022
- Imberti C., « L'e-commerce de détail en 2019 : un marché à parts égales entre les entreprises de vente à distance et celles de vente en magasin », Insee Première n°1932, décembre 2022
- Arion G., « Malgré la crise sanitaire, les taux de marge commerciale par secteur d'activité restent stables en 2020 », Insee Focus (à paraître)
- Hecquet V., Lucas F., Géry C., « Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2022 - Hausse des prix et alourdissement des charges », Insee Première n°1934, décembre 2022
- Amoureux V., Héam J.-C., Laurent T., « Les comptes de la Nation en 2021 », Insee Première n°1904, mai 2022

La situation du commerce en 2022

Résumé :

En 2022, le commerce retrouve des niveaux d'avant la crise sanitaire dans la plupart des secteurs. L'activité augmenterait dans le commerce de gros et le commerce de détail, mais pas dans le commerce et la réparation d'automobiles. Alors que la vente en ligne ralentirait pour la première fois, certains secteurs durement marqués par la crise sanitaire enregistreraient des ventes historiques, comme les commerces de détail de chaussure ou de la bijouterie. L'année finirait dans un contexte incertain, alors que la forte inflation pourrait freiner la demande.

Mots-clés :

Commerce, commerce de détail, commerce de gros, commerce et réparation automobile, consommation des ménages, emploi, démographie des entreprises, développement durable

The economic situation of trade in 2022

Abstract:

In 2022, wholesale trade and detail trade would grow, but not motor trade. Online sales would drop for the first time (though maintaining a very high level of sales), while retail sale of watches and jewelry and retail sale of footwear and leather goods would raise to their highest point in a decade.

Keywords:

Trade, retail trade, wholesale trade, automotive trade and repair, household consumption, business demography, employment, sustainable development.

Institut national de la statistique et des études économiques
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
Direction générale : 88, avenue Verdier – 92541 MONTROUGE Cedex
Téléphone : 01.87.69.50.00
Adresse internet : <https://insee.fr>
© Insee 2022

LE COMMERCE

RAPPORT SUR LES COMPTES

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| CHAPITRE I : TENDANCES 2022 | 10 |
| 1 – Les ventes en volume dans les secteurs commerciaux augmentent en 2022..... | 12 |
| 1.1 – Hausse du commerce de gros, portée par les biens non alimentaires | 12 |
| 1.2 – Le commerce de détail augmente en 2022..... | 14 |
| 1.3 – En 2022, l’activité du commerce et de la réparation d’automobiles est morose | 17 |
| 2 – L’emploi salarié total du commerce croît de 0,4 % au premier semestre 2022 | 21 |
| 2.1 – Le commerce gagne 16 100 emplois salariés hors intérim au premier semestre 2022 | 22 |
| 2.2 – L’emploi intérimaire recule, après une forte hausse en 2021 | 24 |
| 3 – Des salaires plus élevés dans le commerce de gros | 26 |
| CHAPITRE II : ÉCLAIRAGES SECTORIELS | 27 |
| 1 - Commerce de gros | 27 |
| 1.1 - La clientèle intérieure du commerce de gros : principalement des industriels et des détaillants..... | 29 |
| 1.2 – Commerce de gros à l’international en 2020 : 14 % des ventes exportées et 30 % d’achats importés..... | 31 |
| 2 - Commerce de détail..... | 33 |
| 2.1 – À l’issue du rattrapage de 2021, le grand commerce non alimentaire reste plus pénalisé par la crise sanitaire que le reste du commerce à dominante non-alimentaire..... | 36 |
| 2.2 - L’équipement commercial du commerce de détail : un magasin de plus de 400 m ² sur deux dans l’alimentaire non spécialisé ou l’équipement du foyer | 37 |
| 2.3 - L’équipement commercial dans le grand commerce non alimentaire | 41 |
| 3 - Commerce et réparation d’automobiles et de motocycles | 42 |
| CHAPITRE III : OPÉRATIONS INTERNATIONALES | 44 |
| 1 - Les échanges commerciaux rebondissent vivement en 2021 | 44 |
| 1.1 - Rebond des échanges du commerce de gros pour la quasi-totalité des produits | 46 |
| 1.2 - Forte reprise des exportations du secteur du commerce et de la réparation d’automobiles | 50 |
| 1.3 - Des exportations dynamiques dans le commerce de détail, après une année de baisse | 50 |
| 2 - La position créditrice du commerce en matière d’investissements directs étrangers augmente en 2021..... | 52 |
| 2.1 - L’essentiel de la position créditrice provient de la forte internationalisation du commerce de détail | 52 |
| 2.2 – Forte concentration des investissements directs à l’étranger dans le secteur du commerce | 54 |
| 2.3 - Les pays de l’Union européenne sont les principaux partenaires du secteur commercial français | 56 |
| 2.4 - L’origine ultime des investissements directs étrangers se situe aussi aux États-Unis et au Japon..... | 58 |
| 3 - Les groupes étrangers réalisent plus d’un cinquième du chiffre d’affaires des sociétés commerciales | 59 |
| 3.1 - La part des groupes étrangers est plus importante dans le commerce de gros | 59 |
| 3.2 - Les groupes européens contrôlent deux tiers de l’activité des filiales commerciales des groupes étrangers | 60 |
| DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L’ÉCONOMIE | 62 |
| ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF | 64 |
| ANNEXE : PASSAGE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DU COMMERCE DE DÉTAIL ET DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE À LA CONSOMMATION COMMERCIALISABLE DES MÉNAGES EN 2021 | 66 |
| ANNEXE – MÉTHODE : LES INVESTISSEMENTS DIRECTS À L’ÉTRANGER | 67 |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| CHAPITRE I : TENDANCES 2022 | 10 |
| Graphique 1 : Volume des ventes et indices de chiffre d'affaires dans le commerce | 11 |
| Graphiques 2 et 3 : Évolution du volume des ventes dans le commerce de gros | 13 |
| Graphiques 4 et 5 : Évolution du volume des ventes dans le commerce de détail | 15 |
| Graphique 6 : Évolution du volume des ventes dans le commerce et la réparation d'automobiles | 17 |
| Encadré 1 : L'activité commerciale se porte mieux en France que dans le reste de la zone Euro | 18 |
| Graphique 7 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de détail à l'exception des automobiles et des motocycles (en %) | 18 |
| Graphique 8 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (en %) | 18 |
| Graphique 9 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de gros (en %) | 19 |
| Graphique 10 : Commerce de détail : évolution probable de la demande au cours des 3 prochains mois..... | 19 |
| Données centrées réduites | 19 |
| Graphique 11 – Intention d'acheter une automobile dans les 12 prochains mois | 20 |
| Données centrées réduites | 20 |
| Graphique 12 : Effectif salarié trimestriel dans les secteurs du commerce (base 100 au 1er trimestre 1994) | 22 |
| Tableau 1 : Effectifs salariés hors intérim en fin de trimestre (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %) | 23 |
| Tableau 2 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers) | 23 |
| Tableau 3 : Nombre d'intérimaires en fin de trimestre (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %) .. | 24 |
| Tableau 4 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers)..... | 24 |
| Graphique 13 : Effectif intérimaire trimestriel (base 100 au 1er trimestre 2003)..... | 25 |
| CHAPITRE II : ÉCLAIRAGES SECTORIELS | 27 |
| Graphique 1 : Ventes du commerce de gros, évolutions en 2020 et 2021 (en %)..... | 27 |
| Graphique 2 : Ventes du commerce de gros, contributions à l'évolution en volume (en points) | 27 |
| Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T. | 28 |
| Graphique 3 : Clientèle intérieure du commerce de gros en 2020..... | 29 |
| Encadré 1 : Principes d'évaluation et révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros..... | 30 |
| Tableau 2 : Part des exportations et importations et poids des unités légales exportatrices et importatrices dans les secteurs du commerce de gros en 2020 (en %) | 32 |
| Graphique 4 : Ventes du commerce de détail, évolutions en 2020 et 2021 (en %) | 33 |
| Graphique 5 : Ventes du commerce de détail, contributions à l'évolution en volume (en points) | 33 |
| Tableau 3 : Ventes du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial T.T.C. | 34 |
| Encadré 2 : Évaluation et révisions des ventes au détail | 35 |
| Encadré 3 : Définition du grand commerce non alimentaire..... | 36 |
| Graphique 6 : Part du chiffre d'affaires H.T. du grand commerce dans l'ensemble du commerce non alimentaire, par secteur, en 2016 et 2021 (en %)..... | 36 |
| Tableau 4 : Chiffre d'affaires H.T du grand commerce et de l'ensemble du commerce non alimentaire | 37 |
| Tableau 5 : Répartition des magasins des entreprises du commerce de détail et de l'artisanat commercial par tranche de surface | 38 |
| Graphique 7 : Poids des magasins de 400 m ² ou plus par secteur d'activité en 2020 et 2019 (en %)..... | 38 |
| Tableau 6 : Répartition des magasins par taille et secteur d'activité en 2020 (en %) | 39 |
| Graphique 8 : Répartition des magasins selon leur surface par secteur dans le commerce de détail en 2020 (en %) | 39 |
| Tableau 7 : Répartition des entreprises dans le commerce de détail selon leur nombre de magasins (en %)..... | 40 |
| Graphique 9 : Nombre moyen de magasins par société et part des très grandes surfaces dans le grand commerce en ;2020 | 41 |
| Graphique 10 : Ventes du commerce et de la réparation d'automobiles, évolutions en 2020 et 2021 (en %)..... | 42 |
| Graphique 11 : Ventes du commerce et de la réparation d'automobiles, contributions à l'évolution en volume (en points) | 42 |
| Tableau 8 : Ventes du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles T.T.C. | 43 |
| Encadré 4 : Révisions des ventes au détail du commerce et réparation d'automobiles | 43 |
| CHAPITRE III : OPÉRATIONS INTERNATIONALES | 44 |
| Tableau 1 : Évolution des échanges de biens de la France et du secteur du commerce (en %) | 44 |
| Graphique 1 : Évolution des échanges du secteur du commerce (en Mds d'€) | 45 |
| Tableau 2 : Évolution des échanges du commerce par sous-secteur (en %) | 45 |
| Tableau 3 : Évolution des échanges du commerce de gros par produit (en %) | 46 |
| Tableau 4 : Évolution des échanges du commerce de gros par zone géographique (en %) | 47 |
| Encadré : Les opérateurs à l'exportation et à l'importation du secteur du commerce | 48 |
| Tableau 5 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par produit (en %)..... | 50 |
| Tableau 6 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par zone géographique (en %)..... | 50 |
| Tableau 7 : Évolution des échanges du commerce de détail par produit (en %)..... | 51 |
| Tableau 8 : Évolution des échanges du commerce de détail par zone géographique (en %)..... | 51 |
| Graphique 2 : Stocks d'investissements directs du secteur du commerce depuis 2011 (en milliards d'euros) | 52 |
| Tableau 9 : Position nette de la France en investissements directs par secteur d'activité..... | 53 |

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 10 : Position nette de la France en investissements directs étrangers par type de commerce | 53 |
| Graphique 3 : Décomposition du stock d'investissements à l'étranger des entreprises commerciales résidentes par type de commerce (en milliards d'euros) | 54 |
| Graphique 4 : Décomposition du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes par type de commerce (en milliards d'euros) | 55 |
| Tableau 11 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs des entreprises commerciales françaises à l'étranger (par pays de contrepartie immédiate) | 56 |
| Tableau 12 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes (par pays de contrepartie immédiate) | 57 |
| Tableau 13 : Origine ultime du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes | 58 |
| Graphique 5 : Part dans le secteur d'activité du chiffre d'affaires des filiales françaises de groupes étrangers en 2020 (en %) | 59 |
| Graphique 6 : Répartition du chiffre d'affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par zone géographique d'origine du groupe en 2020 (en %) | 60 |
| Graphique 7 : Part du chiffre d'affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par nationalité d'origine du groupe en 2020 (en %) | 61 |
| DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE | 62 |
| ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF | 64 |
| ANNEXE : PASSAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU COMMERCE DE DÉTAIL ET DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE À LA CONSOMMATION COMMERCIALISABLE DES MÉNAGES EN 2021 | 66 |
| ANNEXE – MÉTHODE : LES INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER | 67 |

Introduction

Le compte spécialisé du commerce est présenté deux fois par an à la Commission des Comptes Commerciaux de la Nation (CCCN). Il s'insère dans le dispositif d'ensemble des comptes nationaux français, grâce à des concepts et des définitions similaires et en s'articulant sur ses agrégats.

Le premier chapitre porte sur **l'année 2022**. Il est principalement basé sur les indices de chiffres d'affaires mensuels (déclarations mensuelles CA3 pour le paiement de la TVA).

Dans la suite du rapport, **les résultats définitifs de l'année 2020** sont issus des statistiques structurelles d'entreprises (dispositif Esane). Les résultats de 2021 sont aussi obtenus à partir des indices de chiffres d'affaires calculés par l'Insee.

En régime permanent, le calendrier de publication des comptes commerciaux est tributaire de la mise à disposition des différentes sources d'informations, notamment des données statistiques d'entreprises, sur lesquelles les comptes s'appuient. Pour les **comptes relatifs à l'année n , le calendrier est le suivant** :

- Les ventes des secteurs commerciaux, présentées à la commission de **juin de l'année $n+1$** , fournissent les premières informations sur les comptes sectoriels de l'année n . Ces données sont dites **provisoires**, car les ventes de n sont élaborées en faisant évoluer celles de $n-1$ à partir des indices de chiffres d'affaires mensuels (déclarations mensuelles CA3 pour le paiement de la TVA), et en utilisant les premières estimations de la consommation finale des ménages évaluées par les comptables nationaux.

- En **décembre $n+1$** , ces résultats sont susceptibles d'être révisés, en fonction des informations statistiques collectées entre juin et décembre ; en particulier, les comptes sectoriels de l'année $n-1$ sont en principe arrêtés en décembre $n+1$ (cf. infra), de sorte que l'évolution « provisoire » fondée sur les CA3 et appliquée au niveau $n-1$, peut être affinée par la prise en compte du niveau $n-1$ définitif.

- En **juin ou juillet $n+2$** , les évaluations des ventes de l'année n sont légèrement révisées et deviennent **semi-définitives**.

- En **décembre $n+2$** sont arrêtés les comptes **définitifs** ; ceux-ci s'appuient sur une exploitation des statistiques structurelles d'entreprises (Esane), permettant d'affiner les résultats fournis en juin.

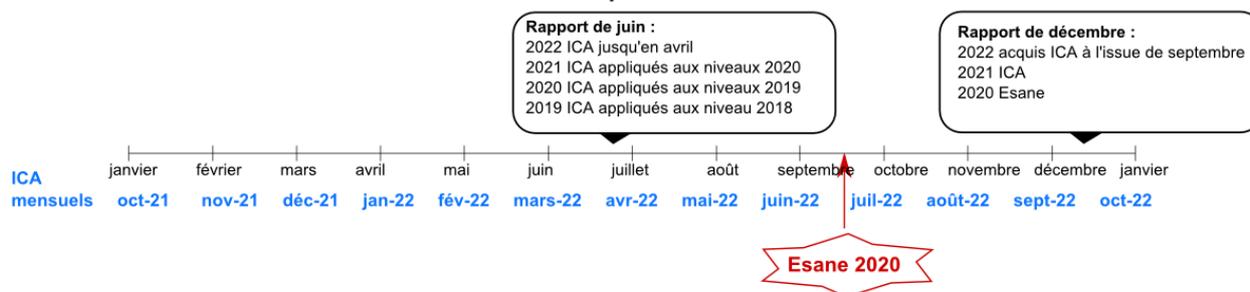
Exceptionnellement, les chapitres sur les comptes de secteur 2019 et 2020 ne font pas l'objet d'une publication en décembre $n+2$. Ils seront publiés ultérieurement.

En outre, ce rapport comprend des parties qui ne seront pas reprises dans l'édition de juin :

- un encadré sur les comparaisons européennes 2022 (pages 18 à 20)
- un paragraphe sur les salaires dans le commerce (page 26)
- la clientèle du commerce de gros en 2020 (page 29)
- le commerce de gros à l'international en 2020 (page 31)
- un éclairage sur l'équipement commercial via les données Esane 2020 (pages 37 à 41)
- un chapitre sur les opérations internationales (pages 45 à 62).

Le rapport est complété par des séries téléchargeables sur le site internet, reprenant certains tableaux de la publication sur une plus longue période.

L'année 2022 : disponibilité des sources



Avertissement : Contrairement au rapport de juin, le rapport de décembre, dans la première partie de ce chapitre, ne se base que sur une seule source pour commenter l'activité dans le commerce : les volumes de ventes, indicateurs basés sur les déclarations de TVA, publiés mensuellement par l'Insee. Les volumes de ventes de l'année 2022 sont connus jusqu'au mois de septembre, ainsi tous les taux de croissance de l'activité commerciale pour l'année 2022 de cette partie sont des acquis de croissance à l'issue du mois de septembre.

En 2022¹, l'activité augmenterait dans le commerce de gros et le commerce de détail, mais pas dans le commerce et la réparation d'automobiles. Le volume des ventes en 2022 dans le commerce augmenterait de 2,4 % par rapport à 2021. La consommation des ménages, principale composante de la demande, croîtrait de 2,5 % sur l'année 2022, en ralentissement par rapport à 2021. L'investissement des entreprises a augmenté modérément au premier semestre, freiné notamment par une baisse continue de l'investissement en matériels de transport. Au troisième trimestre, le rebond des immatriculations de véhicules neufs en juillet et en août suggère un redressement des achats de matériels de transport par les entreprises. En fin d'année en revanche, le recul prévu de l'activité manufacturière, le ralentissement de celle des services et, plus généralement, le contexte d'incertitude tant géopolitique qu'énergétique et la hausse des taux d'intérêt conduiraient à un ralentissement prononcé de l'investissement des entreprises.²

Dans le **commerce de gros**, l'activité augmenterait de 2,2 % en 2022 (acquis de croissance à fin septembre). Les grossistes en produits agricoles bruts et animaux vivants et les intermédiaires de commerce accusent toutefois des pertes. En revanche, les grossistes en équipements de l'information et de la communication et en biens domestiques sont très dynamiques.

En 2022, les ventes du **commerce de détail hors artisanat commercial** continueraient d'augmenter, quoique moins qu'en 2021. L'acquis de croissance à la fin du mois de septembre est de + 3,8 % en volume, après le rattrapage de + 10,3 % observé en 2021. La vente à distance et le commerce alimentaire en magasin spécialisé marquent le pas, après deux années de très fort dynamisme. L'achat de carburants en magasin spécialisé n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant 2020.

L'activité du **commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles** est en berne : elle se replierait de 0,5 % en 2022, après une année 2021 qui ne lui a pas permis de rattraper le niveau d'avant la crise sanitaire. La baisse d'activité se concentrerait sur les ventes de véhicule automobiles (-2,1 % par rapport à 2021) et le commerce et réparation de motocycles (-2,5 %). Les ventes de véhicules resteraient ainsi inférieures de 5,5 % à leur niveau de 2019.

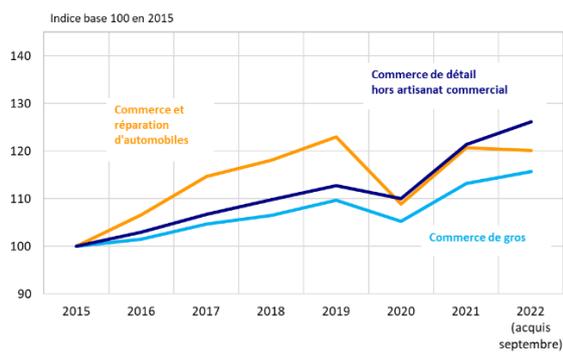
L'**emploi salarié** hors intérim du commerce augmente de 0,5 % au cours du premier semestre 2022. Le secteur gagne ainsi 16 100 emplois salariés en six mois. Toutefois, l'**emploi intérimaire** recule de 1,4 % dans le commerce au premier semestre 2022 (- 1 100 intérimaires), mais moins que dans le tertiaire marchand (- 3,9 % au premier semestre). Au premier semestre, l'emploi salarié total du commerce (y compris intérim) croît ainsi légèrement de 0,4 % (+ 15 000 salariés), moins fortement que celui du tertiaire marchand (+ 1,3 %). La hausse de l'emploi total (y compris intérim) atteint 1,2 % dans le commerce de gros tandis qu'il reste stable dans le commerce de détail (+ 0,1 %) et dans le commerce et la réparation d'automobiles (+ 0,0 %).

¹ L'acquis de croissance d'une variable pour l'année 2022 correspond au taux de croissance de la variable entre l'année 2022 et l'année 2021 que l'on obtiendrait si la valeur mensuelle de la variable demeurait jusqu'à la fin de l'année 2022 au niveau du dernier mois connu (ici le mois de septembre).

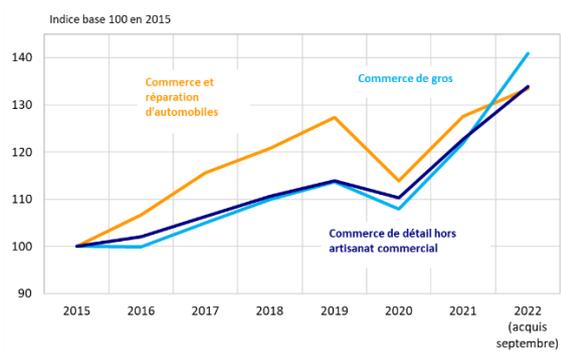
² Insee – Note de conjoncture – octobre 2022

Graphique 1 : Volume des ventes et indices de chiffre d'affaires dans le commerce

Volumes



Indices de chiffre d'affaires en valeur



Source : Insee, volumes des ventes dans le commerce et indices de chiffre d'affaires dans le commerce – Acquis à l'issue du mois de septembre

1 – Les ventes en volume dans les secteurs commerciaux augmentent en 2022

1.1 – Hausse du commerce de gros, portée par les biens non alimentaires

Le chiffre d'affaires en volume des grossistes augmenterait en 2022 (+ 2,2 % d'acquis à l'issue du mois de septembre). Cette hausse marquerait toutefois le pas par rapport à la reprise post-Covid de l'année 2021 (+ 7,5 %).

L'activité des grossistes en **produits agricoles bruts et animaux vivants** continuerait de baisser (- 2,8 % d'acquis à l'issue du mois de septembre). Ce secteur ne retrouverait pas son niveau d'avant 2020. La baisse serait très forte dans le commerce de gros d'**animaux vivants**. À l'inverse, le commerce de gros de **cuirs et peaux** serait très dynamique.

Les ventes des négociants en **produits alimentaires, boissons et tabacs** augmenteraient modérément (+ 1,1 % d'acquis fin septembre 2022 après + 4,8 % en 2021), avec de forts contrastes selon les produits. Les ventes des grossistes en **boissons** seraient très dynamiques. En 2021, elles n'avaient pas entièrement rattrapé leur niveau d'avant la crise sanitaire. Avec un acquis de croissance à deux chiffres en 2022, elles enregistreraient leur plus forte progression depuis au moins 2005.

À l'inverse, les grossistes en **produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles** enregistreraient une forte chute des ventes. Celle-ci peut être rapprochée de la baisse de la production française d'œufs au premier semestre, dans le contexte de la grippe aviaire qui sévit depuis mars 2022³. De même, la collecte de lait a reculé au premier semestre⁴. Ces baisses des volumes de production nationale s'accompagnent de hausses importantes des prix de production. Malgré la chute des abattages de volailles, la baisse des ventes serait très limitée dans le commerce de gros de **viandes et de produits à base de viande**. La baisse de la production nationale est jusqu'ici compensée par une hausse des importations permettant de stabiliser la consommation apparente de viandes de volailles.

L'activité des grossistes en **fruits et légumes** augmenterait par rapport à 2021 mais resterait en-dessous de son niveau de 2019. Les ventes des grossistes en **café, thé, cacao et épices** et celle des grossistes en **poissons, mollusques et crustacés** marquent le pas. Enfin, les ventes des grossistes en **sucre, chocolat et confiserie** se replieraient, toujours en dessous de leur niveau d'avant la crise sanitaire, et l'activité du commerce de gros de **produits à base de tabac** poursuivrait sa baisse tendancielle.

Les ventes des grossistes en **biens domestiques** continueraient d'augmenter fortement en 2022, après une année 2021 exceptionnelle (+ 5,7 % d'acquis en septembre 2022, après + 12,2 % en 2021). Les contrastes sont forts : les ventes des grossistes en **appareils électroménagers** chuteraient fortement, corrigeant la hausse exceptionnelle de 2021, qui n'était pas due à un rattrapage post-crise sanitaire (l'année 2020 a été presque neutre pour ce secteur). Tous les autres secteurs croîtraient. Les deux plus dynamiques seraient les grossistes d'**articles d'horlogerie et de bijouterie** et les grossistes de **habillement-chaussure**, deux secteurs qui ont particulièrement pâti de la crise sanitaire en 2020, mais qui ont maintenant largement dépassé leur niveau de 2019. Le commerce de gros de **textiles** et celui de **parfumerie et produits de beauté** seraient également très dynamiques.

Les ventes des grossistes en **produits pharmaceutiques** continueraient d'augmenter fortement. Ce secteur n'a jamais cessé de croître depuis au moins 2005, en lien avec les effets démographiques (vieillesse de la population, prolongation de l'espérance de vie⁵).

À l'inverse, la croissance serait plus faible pour les grossistes de **vaisselle, verrerie et produits d'entretien** et pour les grossistes de **meubles, tapis et appareils d'éclairage**.

Les ventes des grossistes en **équipements de l'information et de la communication** poursuivraient une forte hausse (+ 7,3 % d'acquis en 2022, après + 8,5 % de hausse en 2021). L'activité des grossistes en **ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels** augmenterait un peu moins que celle des grossistes en **équipements de télécommunication**, qui dépasserait son niveau d'avant la crise sanitaire.

Les ventes des autres grossistes en **autres équipements industriels** augmenteraient de 2,6 % en 2022, après + 8,3 % en 2021. Deux secteurs se replieraient : les grossistes de **matériel agricole** et les grossistes d'**autres machines et équipements de bureau**, ces derniers étant toujours en dessous de leur niveau d'avant la crise sanitaire. Le commerce

³ Agreste Infos rapides – Aviculture – Novembre 2022 – n° 2022 - 139

⁴ Agreste Infos rapides - Lait - Novembre 2022 - no 2022 - 142

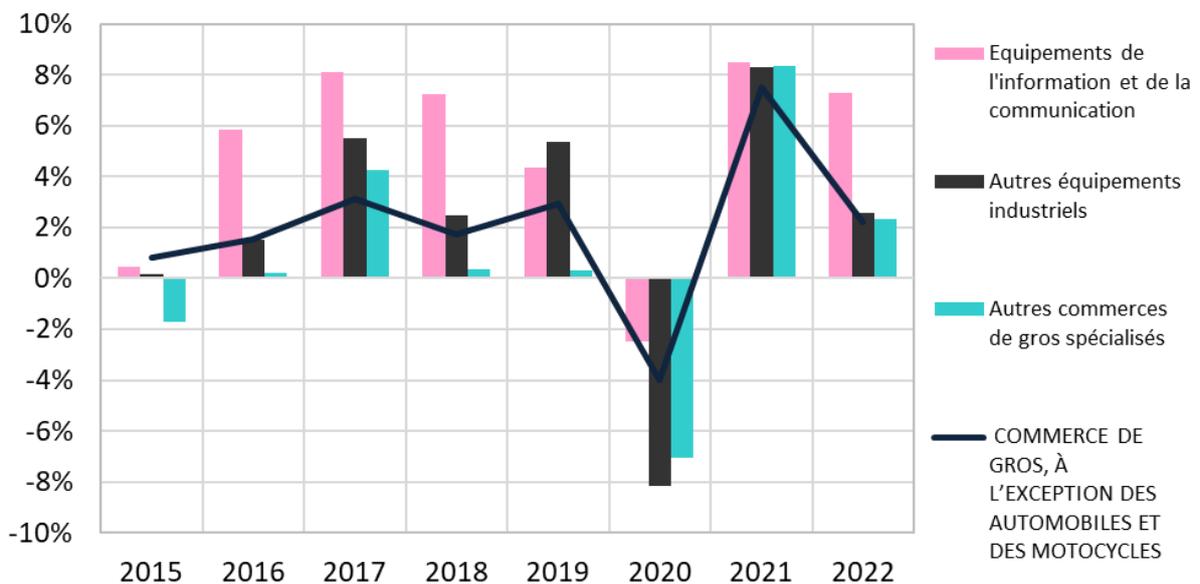
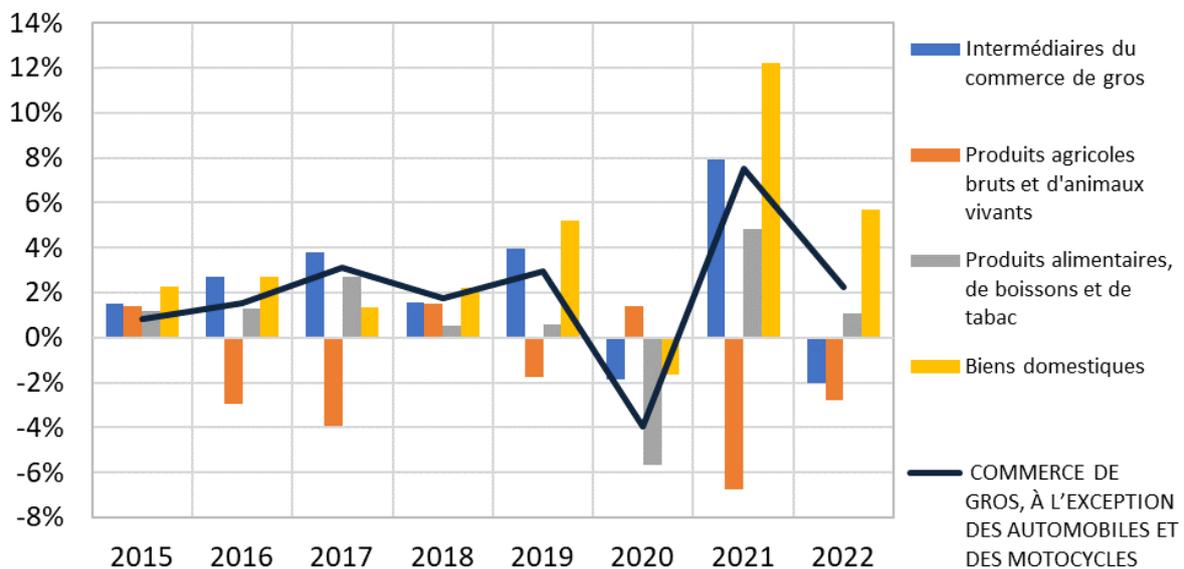
⁵ Insee Première N°1927 - 10/11/2022

de gros de **machines pour l'extraction, la construction et le génie civil** marquerait également le pas. En revanche, le commerce de gros de **machines pour l'industrie textile et l'habillement** augmenterait fortement pour la deuxième année consécutive.

La situation serait similaire chez les **autres grossistes spécialisés**, qui ont vécu un fort rattrapage en 2021 (+ 8,3 %). En 2022, leur croissance serait de 2,4 %. Ce secteur est très disparate : deux secteurs augmenteraient fortement, cinq autres chutant lourdement. Les grossistes en **combustibles et produits annexes** et en **déchets et débris** feraient une très bonne année. Les ventes des autres secteurs diminueraient fortement : la baisse toucherait ainsi les grossistes de **minerais et métaux**, les grossistes de **bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires**, les grossistes de **quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage**, les grossistes de **produits chimiques** et les grossistes d'**autres produits intermédiaires**.

À rebours des autres grossistes, l'activité des **intermédiaires du commerce** s'inscrirait en baisse de 2,0 % en 2022 (après + 7,9 % en 2021). Elle chuterait lourdement pour les intermédiaires du commerce en **denrées, boissons et tabac** ainsi qu'en **bois et matériaux de construction**, tandis que les **intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions** connaîtraient un fort rebond.

Graphiques 2 et 3 : Évolution du volume des ventes dans le commerce de gros



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce (volume CVS-CJO). Acquis à l'issue du mois de septembre

1.2 – Le commerce de détail augmente en 2022

En 2022, les ventes en volume des marchandises vendues au détail croîtraient (+ 3,8 % d’acquis à l’issue du mois de septembre après + 10,3 % en 2021). Toutefois, l’année 2022 est marquée par une forte inflation : entre octobre 2021 et octobre 2022, les prix des produits de grande consommation ont progressé de 10,6 %⁶. Face à cette inflation, les consommateurs modifient leur comportement de consommation. Les ventes de produits alimentaires en magasins spécialisés diminuent, tandis qu’elles augmentent dans les grandes surfaces alimentaires. Le commerce d’équipement du foyer (hors TIC) diminue également, mais reste bien plus élevé qu’avant la crise sanitaire. Enfin, après des années de croissance ininterrompue, la vente à distance se replie.

L’activité augmenterait dans les **magasins non spécialisés** (+ 2,9 % après + 5,0 %). La hausse serait modérée dans les **magasins à dominante alimentaire** (+ 1,8 % après + 4,3 % en 2021). Après deux années difficiles, les **autres commerces de détail en magasin non alimentaire** (comprenant les grands magasins et les bazars) bénéficient d’une nouvelle hausse qui les porte enfin à un niveau supérieur à celui de 2019, avant la crise sanitaire : leurs ventes augmenteraient de 19,7 % en 2022.

L’activité diminue dans **l’alimentaire en magasin spécialisé** (- 1,9 %) après une année 2021 exceptionnelle (+ 9,0 %). Les évolutions traduisent un retour à des habitudes de consommation d’avant crise : les commerces de produits frais (détaillants de **fruits et légumes**, de **viande**, de **poissons, crustacées et mollusques**) perdraient en volume de ventes (respectivement -4,7 %, -4,6 % et - 12,5 %). À l’inverse, ceux qui ont fortement reculé en 2020 augmenteraient en 2022 : tel est le cas des commerces de détail de **pain, pâtisserie et confiserie** (+ 7,3 % en 2022) et des détaillants de **boissons** (+ 4 ,6 %). Enfin, les ventes des **tabagistes** remonteraient fortement (+ 13,0 %).

En 2022, les ventes dans le commerce de détail spécialisé sont plus ou moins dynamiques selon le secteur.

Le commerce de détail de **carburants en magasins spécialisés** poursuivrait timidement sa hausse (+ 3,1 % d’acquis en 2022 après + 10,3 % en 2021) mais ne retrouverait pas encore son niveau d’avant-crise. La hausse en année pleine pourrait être inférieure à l’acquis fin septembre, en raison des pénuries de carburant causées en octobre par les grèves dans certaines raffineries de Total Energies.

Les ventes des commerces de détail en **équipements de l’information et de la communication** augmenteraient de façon soutenue en 2022 (+ 12,1 % après + 18,4 % en 2021). La hausse profite à tous les secteurs : détaillants en **ordinateurs, unités périphériques et logiciels**, en **matériels de télécommunication** et dans une moindre mesure les commerces de **matériels audio/vidéo**.

Les ventes reculeraient dans le secteur **des autres équipements du foyer en magasin spécialisé** (- 2,2 %), après une belle année 2021 (+ 14,1 %). La situation serait nuancée selon les secteurs : ventes en légère hausse pour les commerces de **meubles** (+ 0,9 %), stables pour les détaillants de **textiles**. Après une année 2021 exceptionnelle, les commerces de **tapis, moquettes et revêtements de murs et sols** se replieraient légèrement.

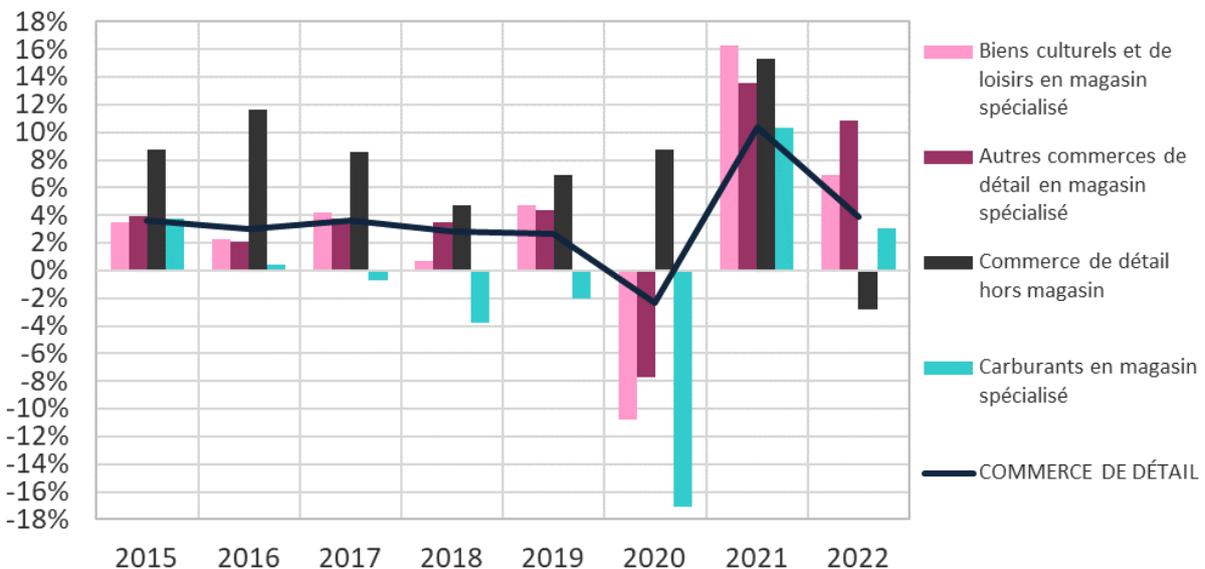
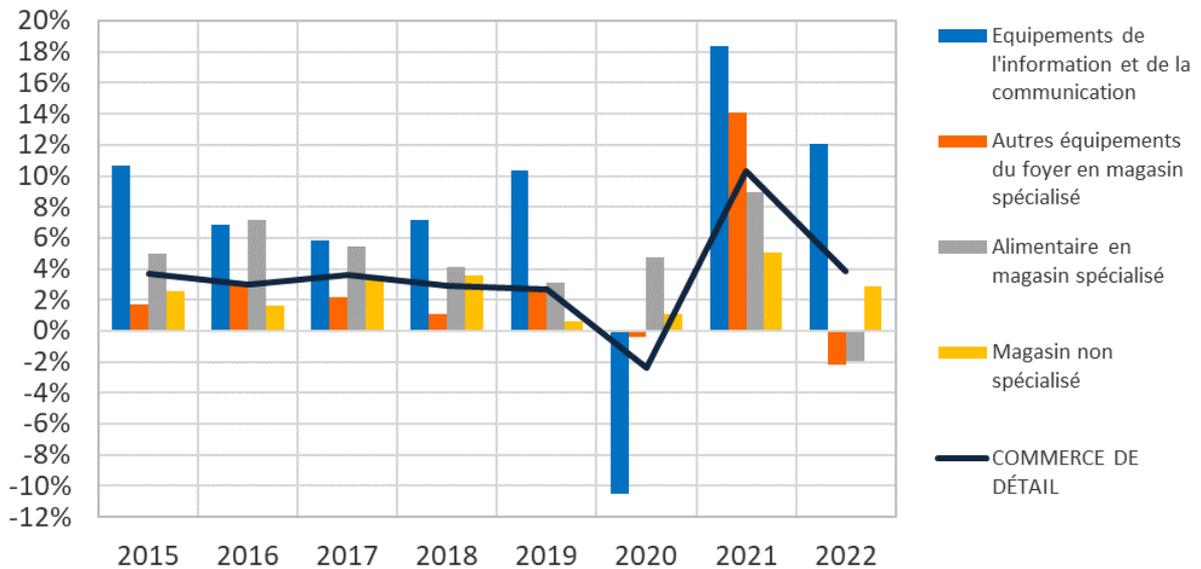
La baisse serait plus sévère, en revanche, pour les commerces d’**électroménager** (- 7,1 %), en raison d’une année 2021 exceptionnelle : le secteur attendrait en 2022 des niveaux de ventes élevés, jamais atteints sinon en 2021. C’est aussi le cas des **quincailleries**, qui finiraient l’année avec des niveaux de ventes inférieurs à 2021, mais encore très hauts.

En 2022, les ventes du secteur des **biens culturels et de loisirs** augmentent fortement (+ 6,9 %), après une année 2021 exceptionnelle (+ 16,3 %). Tous les secteurs sont en hausse, quoique dans des proportions variables. Avec une croissance à deux chiffres, les magasins d’**enregistrements musicaux et vidéo** et les magasins de **journaux et papeterie** enregistreraient les hausses les plus élevées. Ce faisant, le volume des ventes de journaux et papeterie en magasin spécialisé retrouverait presque son niveau d’avant la crise sanitaire.

Le marché des **jeux et jouets** se porte bien, avec une hausse de 2,4 % en acquis à fin septembre. Cet acquis est souvent révisé par l’enregistrement des ventes de Noël. En 2021, le rebond prévu par l’acquis a finalement été atténué par les résultats des commerçants pendant le dernier trimestre. Les ventes des articles de **sport** augmenteraient fortement, tandis que les ventes des **libraires** stagneraient.

⁶ Insee – Informations rapides N°297 – 15/11/2022

Graphiques 4 et 5 : Évolution du volume des ventes dans le commerce de détail



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce (volume CVS-CJO). Acquis à l'issue du mois de septembre

Le secteur des **autres commerces de détail en magasin spécialisé** poursuivrait aussi une hausse importante: + 10,9 % en 2022 après + 13,6 % en 2021. Seul le volume des ventes des détaillants en **fleurs, plantes, graines, animaux de compagnie et leurs aliments** diminuerait (- 5,9 %, après deux années de forte activité). Le niveau des ventes reste néanmoins plus élevé qu'en 2020 et toutes les années antérieures.

Quatre secteurs très affectés par la crise sanitaire n'avaient pas encore retrouvé leur niveau d'activité antérieur : c'est désormais chose faite pour les magasins d'**habillement** (+ 15,4 % en 2022), les commerces de **chaussures et articles de cuir** (+ 29,9 %), les commerces d'**articles d'horlogerie et bijouterie** (+ 19,0 %), ainsi que les commerces de **parfumerie et produits de beauté** (+ 27,3 %). Ces deux derniers secteurs enregistrent leurs niveaux de ventes les plus élevés depuis une décennie. Au contraire, le marché des **articles médicaux et orthopédiques** serait moins dynamique qu'au cours des années précédentes, mais toujours très porteur. Les ventes des commerces en **produits pharmaceutiques** poursuivraient leur croissance (+ 9,2 % en 2022 après + 10,8 % en 2021).

Le **commerce de détail hors magasin**, enfin, marque le pas après de nombreuses années de hausse (- 2,8 % d'acquis à fin septembre, après + 15,3 % en 2021). Alors que le commerce de détail sur **éventaires et marchés** se maintient au point haut atteint en 2021 (+ 1,1 % en 2022 après + 17,4 % en 2021), le secteur de la **vente à distance** chuterait pour la première fois depuis au moins quinze ans (- 3,3 % après + 15,3 % en 2021). Le confinement du printemps 2021 avait stimulé la vente à distance, de même que ceux de 2020. La réouverture des magasins a probablement reporté une partie des consommateurs vers les détaillants en magasin. Malgré ce coup d'arrêt, le volume des ventes survole largement les niveaux d'avant 2021.

1.3 – En 2022, l'activité du commerce et de la réparation d'automobiles est morose

La situation du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles marquerait le pas en 2022 (- 0,5 %), peinant à retrouver son souffle depuis la crise sanitaire, entre pénurie de matières premières, hausse des coûts de production, et une inflation qui freine les achats de véhicules neufs.

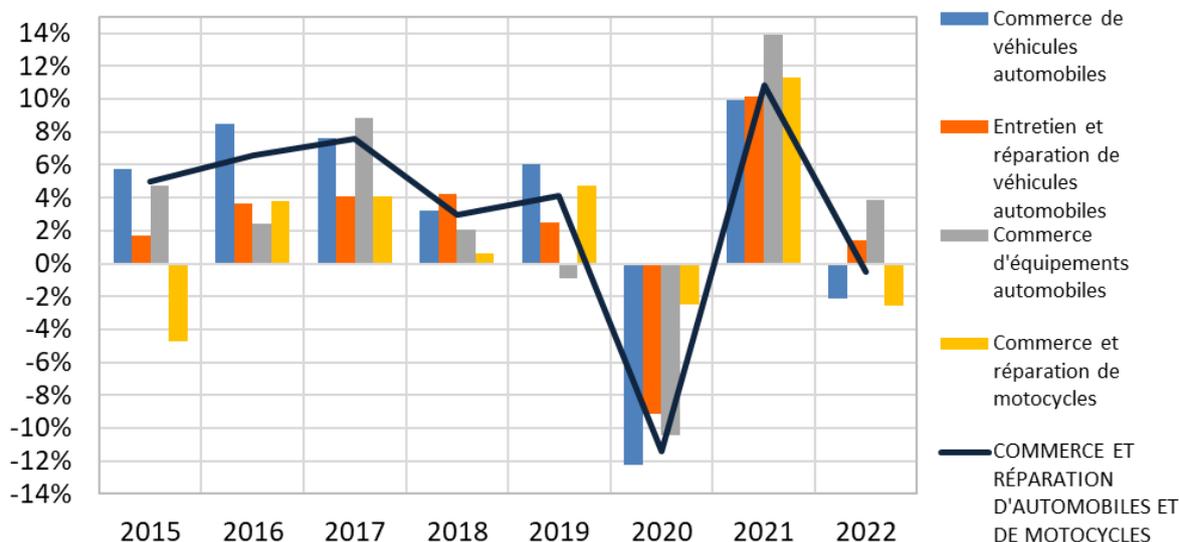
Le **commerce de véhicules automobiles** se replierait, en baisse de 2,1 % après une hausse en 2021 (+ 9,9 %) qui n'a pas permis de retrouver le niveau d'avant la crise sanitaire. En raison notamment de la pénurie de semi-conducteurs et de la flambée des coûts des matières premières, les immatriculations de voitures particulières neuves sont toujours en berne : 1,27 million de voitures particulières neuves ont été immatriculées entre janvier et octobre 2022 en France, contre 1,41 million sur la même période en 2021. On ne retrouve pas les niveaux d'avant la crise sanitaire : en 2018 comme en 2019, les immatriculations sur les dix premiers mois avaient représenté plus d'1,85 million de véhicules⁷. La part du Diesel dans les ventes de véhicules neufs a drastiquement baissé en 2021 : elle représentait 34 % des immatriculations de voitures neuves en 2019, 30 % en 2020, 21 % en 2021 et plus que 16 % sur les dix premiers mois de 2022. La part de l'essence chute également, de 59 % en 2019 à 39 % en 2022. Les véhicules hybrides, en revanche, représentent 29 % des immatriculations de voitures particulières neuves des dix premiers mois de l'année, alors qu'ils ne représentaient que 6 % du marché en 2019⁸.

Le **commerce d'équipements automobiles** augmenterait de 3,8 % en 2022 (après un rattrapage de + 13,9 % en 2021). Cette hausse serait principalement portée par le **commerce de gros** d'équipement automobiles.

L'**entretien et la réparation de véhicules automobiles** augmenterait de 1,4 % en 2022 (après + 10,1 % en 2021).

Le **commerce et la réparation de motocycles** reculerait en 2022 (- 2,5 %), après une année 2021 exceptionnelle (+ 11,3 %), qui portait le niveau de l'activité bien au-delà de celui de 2019. Sur les trois premiers trimestres de l'année 2022, les immatriculations d'engins deux ou trois roues motorisés serait en recul de près de 8 % par rapport à l'année précédente⁹. Selon la Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motocycle, cette baisse d'activité découlerait principalement des difficultés logistiques et industrielles des constructeurs et ne correspondrait pas à une baisse de la demande.

Graphique 6 : Évolution du volume des ventes dans le commerce et la réparation d'automobiles



Source : Insee, Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce (volume CVS-CJO). Acquis à l'issue du mois de septembre

⁷ SDES – Immatriculations de véhicules octobre 2022

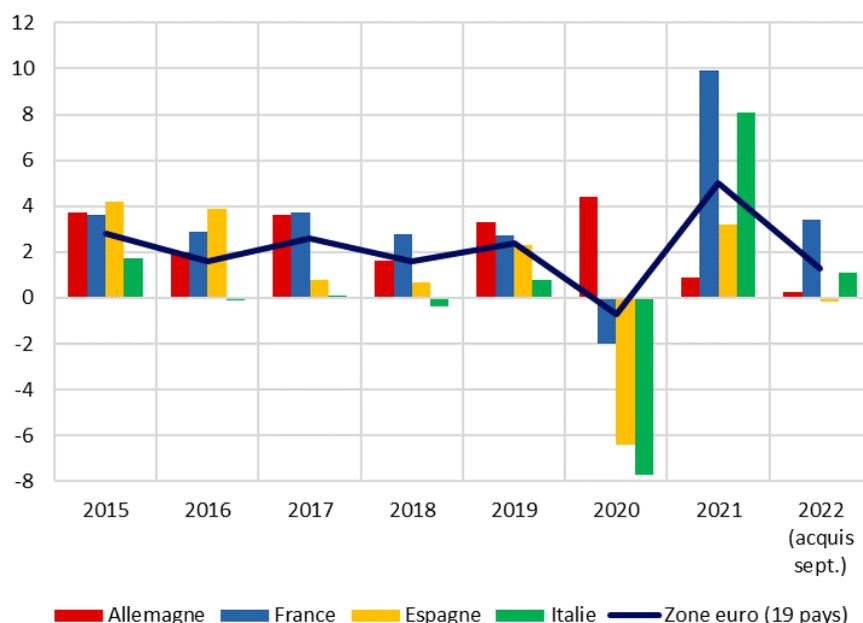
⁸ SDES – Immatriculations de véhicules octobre 2022

⁹ CSIAM – Communiqué de presse octobre 2022

Encadré 1 : L'activité commerciale se porte mieux en France que dans le reste de la zone Euro

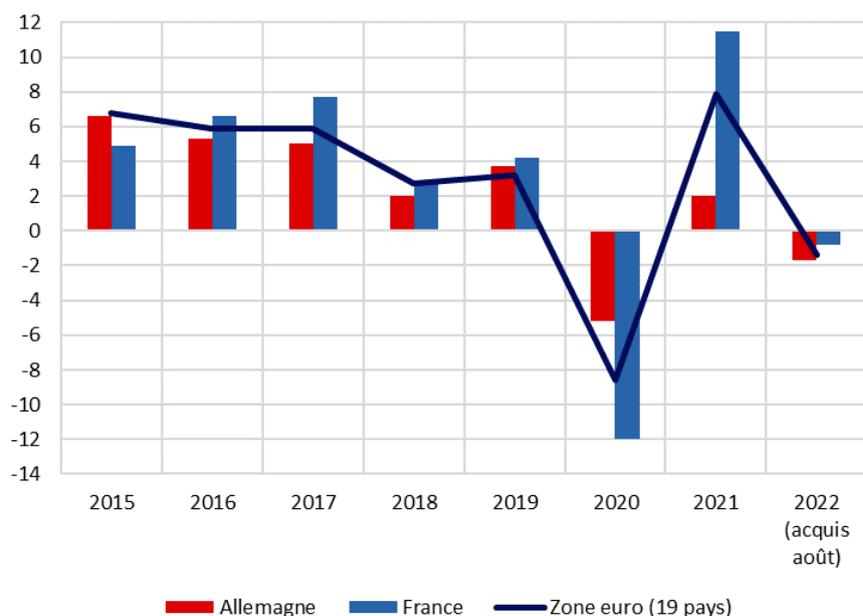
En 2022, le chiffre d'affaires en volume dans le **commerce de détail** croît en zone euro (+ 1,3 % d'acquis à l'issue du mois de septembre, après + 5,0 % en 2021, année post-Covid). La hausse est supérieure en France (+ 3,4 %), où le rebond en 2021 avait déjà été l'un des plus forts de la zone (+ 9,9 %). En Italie, la croissance est proche de la moyenne de la zone euro (+1,1 %). Comme en 2021, l'Espagne et l'Allemagne sont moins dynamiques. En 2022, la croissance du volume d'affaires du commerce de détail est très faible pour l'Allemagne (+ 0,2 %), au plus bas depuis 10 ans. Le volume d'affaires est en baisse pour l'Espagne (- 0,2 %).

Graphique 7 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de détail à l'exception des automobiles et des motocycles (en %)



Source : Eurostat

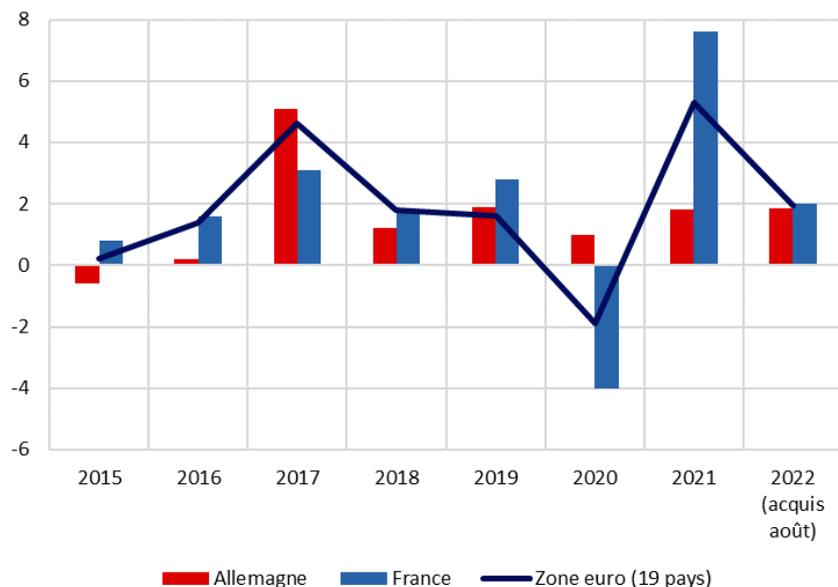
Graphique 8 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (en %)



Source : Eurostat

Note : les données concernant l'Espagne et l'Italie ne sont pas disponibles en volume.

Graphique 9 : Évolution des indices de chiffre d'affaires en volume dans le commerce de gros (en %)



Source : Eurostat

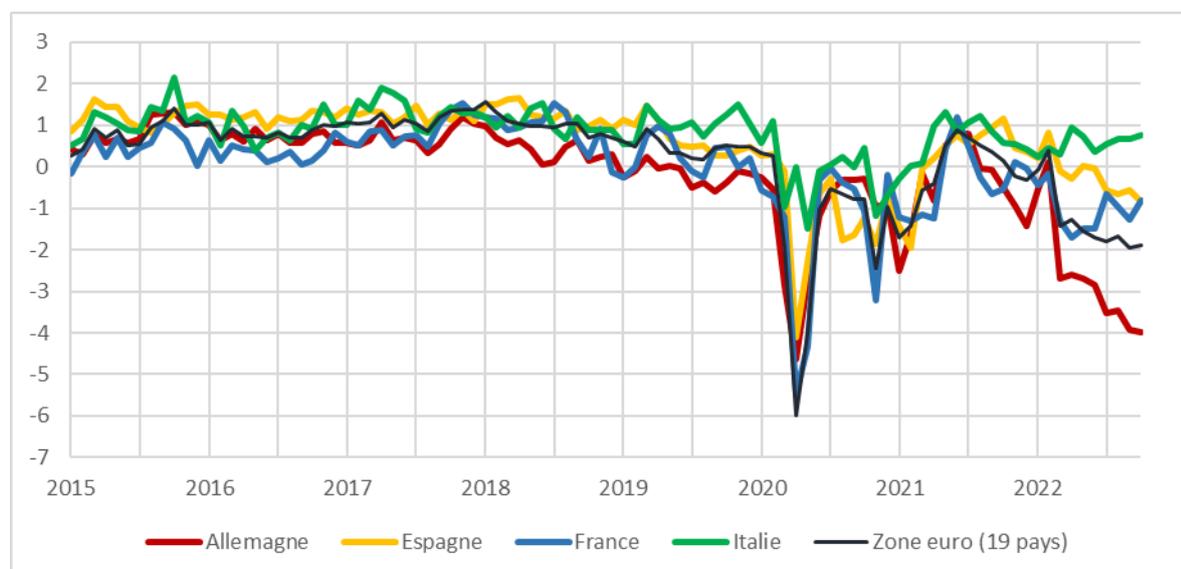
Note : les données concernant l'Espagne et l'Italie ne sont pas disponibles en volume.

Après une année 2021 où le secteur du **commerce et de la réparation d'automobiles** n'est pas parvenu à retrouver son niveau d'avant-crise, les affaires y marquent le pas en 2022. En acquis à fin septembre, dans la zone euro, le secteur perdrait 1,4 % de volume d'affaires. La chute serait deux fois plus forte en Allemagne (- 1,7 %) qu'en France (- 0,8 %).

Enfin, le **commerce de gros** croît en Allemagne (+ 1,9 %) et en France (+ 2,0 %) à un niveau proche de la croissance de la zone euro (+ 1,9 % après + 5,3 % en 2021).

Graphique 10 : Commerce de détail : évolution probable de la demande au cours des 3 prochains mois

Données centrées réduites



Source : DG ECFIN (Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne)

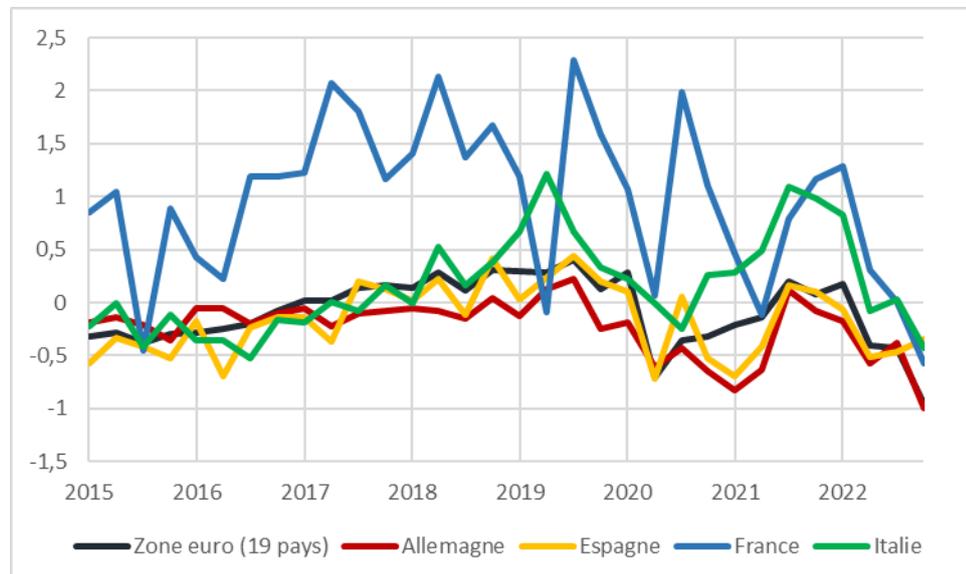
Note : Données mensuelles désaisonnalisées non corrigées des effets de calendrier, centrées réduites sur la période 2000-2022.

Dans le commerce de détail, les prévisions de demande se délitent au cours de 2022 dans la zone euro, passant en dessous de leur moyenne de longue période dès le début de l'année 2022. La France montre un profil plus contrasté selon la période de l'année. Le premier semestre est marqué par deux points bas qui, hors année Covid, n'ont jamais été atteints ces sept dernières années. Ils sont suivis d'un regain relatif en début d'été. Le

climat des affaires est en berne en Allemagne, où les prévisions d'évolution d'activité par les détaillants sont, en octobre, presque aussi pessimistes qu'au printemps 2020. L'augmentation du coût de certaines matières premières et de l'énergie, dans le contexte de la guerre en Ukraine, joue sans doute sur la confiance des entreprises et leurs prévisions de la demande. En Italie, toutefois, la confiance des détaillants se maintient.

Graphique 11 – Intention d'acheter une automobile dans les 12 prochains mois

Données centrées réduites



Source : DG ECFIN (Direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne)

Note : Données trimestrielles désaisonnalisées non corrigées des effets de calendrier, centrées réduites sur la période 2000-2022.

Du côté des consommateurs, les intentions d'achat d'une automobile dans les 12 prochains mois avaient atteint un pic en fin d'année 2021 et laissaient espérer un redoux pour l'économie du commerce d'automobiles. Mais l'année 2022 est marquée par une chute brutale des intentions d'achat, dans le climat d'incertitude économique liée au contexte international. En France, Allemagne et Italie comme en zone euro, ces intentions sont au plus bas de la période, en dessous même des années de crise sanitaire.

2 – L'emploi salarié total du commerce croît de 0,4 % au premier semestre 2022

A la fin du premier semestre 2022, 3,8 millions de personnes (dont 3,4 millions de salariés¹⁰) travaillent dans les secteurs commerciaux¹¹. Parmi elles, 56 % exercent dans le commerce de détail et 31 % dans le commerce de gros.

L'emploi salarié hors intérim du commerce augmente de 0,5 % au cours du premier semestre 2022. Le secteur gagne ainsi 16 100 emplois salariés en six mois. Poursuivant le mouvement amorcé dès le premier trimestre 2021, la hausse des effectifs salariés est de +0,2 % au premier trimestre et se poursuit au second (+ 0,3 %). L'emploi salarié commercial augmente cependant moins fortement que celui du tertiaire marchand (hors intérim) qui augmente au premier semestre de 1,5 %.

L'emploi salarié du commerce de détail augmente à peine, de 0,1 % au premier semestre (+ 1 100 salariés), comme l'emploi salarié du commerce et de la réparation d'automobiles (+ 0,1 % et + 300 salariés). L'emploi salarié du commerce de gros enregistre une hausse plus forte, de 1,4 % (+ 14 700 salariés).

L'intérim recule de 1,4 % dans le commerce au premier semestre 2022 (- 1 100 intérimaires), mais moins que dans le tertiaire marchand (- 3,9 % au premier semestre, soit -13 800 salariés). Le nombre d'intérimaires du commerce augmente au premier trimestre (+ 2,0 %) avant de nettement diminuer au second trimestre (- 3,4 %).

Seul le commerce de détail augmente son recours à l'intérim au cours du premier semestre, de 2,9 %. L'emploi intérimaire diminue fortement dans le commerce et la réparation d'automobiles (- 3,1 %) et le commerce de gros (- 4,4 %).

Au premier semestre, l'emploi salarié total du commerce (y compris intérim) croît ainsi légèrement de 0,4 % (+ 15 000 salariés), moins fortement que celui du tertiaire marchand (+ 1,3 %). La hausse de l'emploi total (y compris intérim) atteint 1,2 % dans le commerce de gros et 0,1 % dans le commerce de détail. L'emploi total est stable dans le commerce et la réparation d'automobiles.

Avertissement sur les sources :

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont élaborées par l'Insee à partir de l'enquête Acemo¹² et des déclarations des entreprises aux Urssaf. La première diffusion a lieu deux mois et demi après la fin du trimestre.

L'emploi intérimaire trimestriel, évalué depuis 2017 à partir de la DSN (déclaration sociale nominative), est publié par le ministère du Travail (Dares) deux mois et demi après la fin du trimestre.

Ces données trimestrielles font l'objet d'une correction des variations saisonnières, qui peut conduire à réviser les données de l'ensemble des années antérieures.

¹⁰ En France hors Mayotte

¹¹ Ensemble des établissements classés dans le commerce hors artisanat commercial

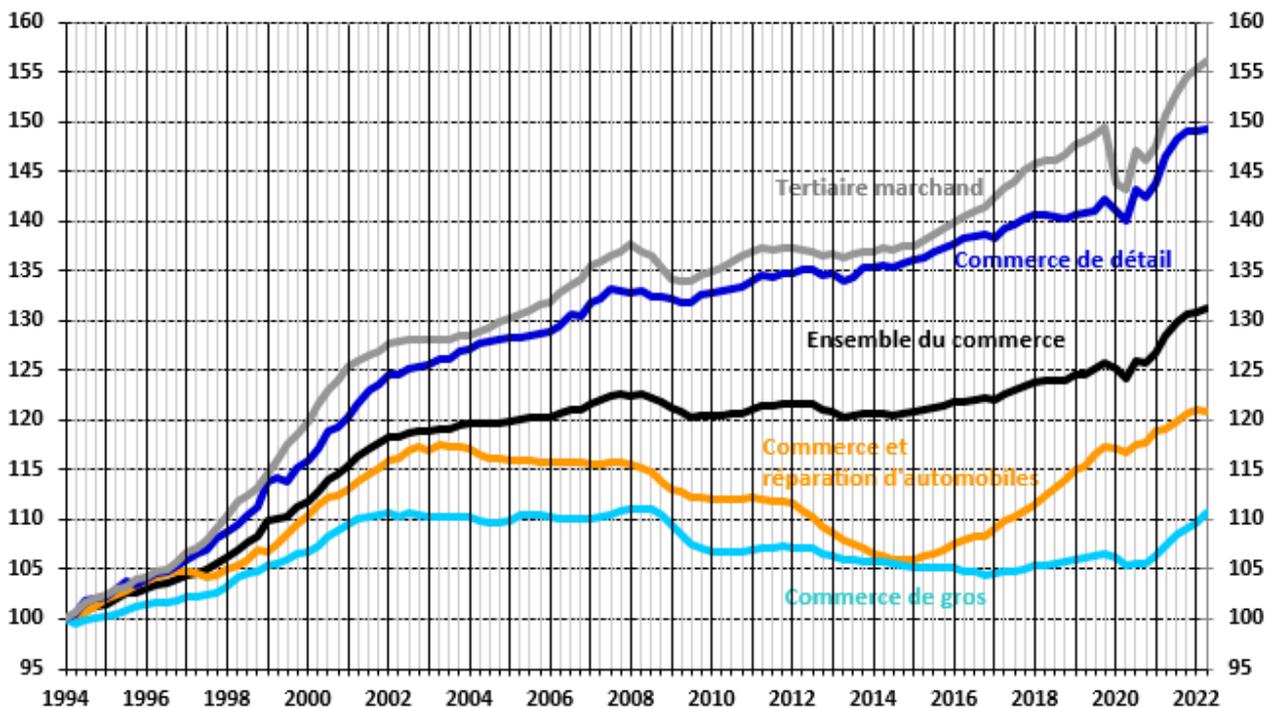
¹² Enquête sur l'activité et les conditions de la main-d'œuvre (Ministère du Travail, Dares)

2.1 – Le commerce gagne 16 100 emplois salariés hors intérim au premier semestre 2022

Au cours du premier semestre 2022, l'emploi salarié hors intérim du commerce augmente de 0,5 %. Le secteur gagne ainsi 16 100 emplois salariés en six mois après en avoir gagné 127 500 en 2021 (+ 4,0 %), en raison du rebond économique.

L'emploi salarié commercial augmente cependant moins fortement que celui du tertiaire marchand dans son ensemble (hors intérim). Ce dernier croît de 1,5 % en six mois à la fin du premier semestre 2022 et gagne 180 000 emplois, soutenu par la hausse de l'emploi salarié dans l'information et communication (+ 3,7 %) et l'hébergement-restauration (+ 3,1 %).

Graphique 12 : Effectif salarié trimestriel dans les secteurs du commerce (base 100 au 1er trimestre 1994)



Champ : France (hors Mayotte)

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières.

Note de lecture : A la fin du premier semestre 2022, l'emploi salarié hors intérim du commerce est supérieur de 132 % à son niveau de la fin du premier trimestre 1994.

L'emploi salarié du commerce de détail augmente très légèrement, de 0,1 % au premier semestre 2022. Le secteur gagne 1 100 emplois après en avoir gagné 84 700 en 2021 (+ 4,6 %), année marquée par le rebond économique d'après crise. Cette faible hausse intervient au second trimestre 2022, après une stabilité au premier trimestre.

L'emploi salarié dans le commerce et la réparation d'automobiles augmente également très légèrement, de 0,1 % au premier semestre 2022 (+ 300 salariés). L'emploi augmente au premier trimestre (+ 0,2 %) avant de baisser légèrement au second trimestre (- 0,1 %).

L'emploi salarié du commerce de gros augmente plus nettement de 1,4 % au premier semestre 2022. Le secteur compte 14 700 salariés de plus en six mois. La hausse débute au premier trimestre (+ 0,6 % et + 6 000 salariés) et s'accroît légèrement au second (+ 0,8 % et + 8 700 salariés).

Tableau 1 : Effectifs salariés hors intérim en fin de trimestre (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)

| SECTEURS D'ACTIVITE | 2018 T4 | 2019 T4 | 2020 T4 | 2021 T4 | 2022 T2 | Part en 2022 T2 (en %) |
|------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|
| Commerce de détail | 1 799 | 1 824 | 1 828 | 1 912 | 1 913 | 11,2 |
| Commerce de gros | 992 | 1 001 | 991 | 1 024 | 1 039 | 6,1 |
| Commerce et réparation d'automobiles | 394 | 405 | 407 | 417 | 417 | 2,4 |
| Total Commerce | 3 185 | 3 230 | 3 226 | 3 353 | 3 369 | 19,7 |
| Tertiaire marchand | 11 544 | 11 788 | 11 546 | 12 155 | 12 335 | 72,1 |
| Secteurs principalement marchands | 16 128 | 16 457 | 16 205 | 16 900 | 17 098 | 100,0 |

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières.

Note de lecture : A la fin du second trimestre 2022, le commerce de détail compte 1,913 million de salariés hors intérim. C'est 11,2 % de l'emploi salarié hors intérim des secteurs principalement marchands. Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

Tableau 2 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers)

| SECTEURS D'ACTIVITE | 2018 T4 | 2019 T4 | 2020 T4 | 2021 T4 | 2022 T2 | Variation en 2022 T2 (en milliers) |
|------------------------------------------|------------|------------|-------------|------------|------------|------------------------------------|
| Commerce de détail | 0,0 | 1,4 | 0,2 | 4,6 | 0,1 | 1,1 |
| Commerce de gros | 0,6 | 0,9 | -1,0 | 3,3 | 1,4 | 14,7 |
| Commerce et réparation d'automobiles | 2,8 | 2,9 | 0,4 | 2,5 | 0,1 | 0,3 |
| Total Commerce | 0,5 | 1,4 | -0,1 | 4,0 | 0,5 | 16,1 |
| Tertiaire marchand | 1,3 | 2,1 | -2,0 | 5,3 | 1,5 | 180,0 |
| Secteurs principalement marchands | 1,2 | 2,0 | -1,5 | 4,3 | 1,2 | 197,7 |

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières.

* Glissement semestriel en 2022

Note de lecture : Sur le premier semestre 2022, l'emploi salarié hors intérim dans le commerce de gros augmente de 1,4 %, soit 14,7 milliers d'emplois. Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

2.2 – L’emploi intérimaire recule, après une forte hausse en 2021

À la fin du premier semestre 2022, le commerce emploie 2,3 % de ses salariés en intérim, soit 78 100 intérimaires. Ce recours à l’intérim est modéré comparativement à l’industrie dans laquelle près de 8 % des salariés sont intérimaires. Un peu plus de la moitié des intérimaires du commerce sont employés par le commerce de gros. Le taux de recours plus élevé de ce secteur à l’intérim (3,8 % mi-2022) est lié à la plus forte volatilité de son activité.

Tableau 3 : Nombre d’intérimaires en fin de trimestre (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)

| SECTEURS D'ACTIVITE | 2018 T4 | 2019 T4 | 2020 T4 | 2021 T4 | 2022 T2 | Part en 2022 T2 (en %) |
|------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------------------|
| Commerce de détail | 28,0 | 26,8 | 28,5 | 31,6 | 32,5 | 4,3 |
| Commerce de gros | 40,1 | 40,5 | 36,5 | 42,9 | 41,0 | 5,4 |
| Commerce et réparation d'automobiles | 5,8 | 6,0 | 3,7 | 4,8 | 4,6 | 0,6 |
| Total Commerce | 74 | 73 | 69 | 79 | 78 | 10,3 |
| Tertiaire marchand | 307 | 322 | 307 | 350 | 336 | 44,5 |
| Secteurs principalement marchands | 767 | 762 | 716 | 792 | 755 | 100,0 |

Champ : France hors Mayotte.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d’intérim, données corrigées des variations saisonnières.

Note de lecture : Au premier semestre 2022, le commerce de gros emploie 41 000 intérimaires.

Les secteurs principalement marchands comprennent l’industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

Tableau 4 : Nombre d’intérimaires, variation en glissement annuel* en fin de période (en % et milliers)

| SECTEURS D'ACTIVITE | 2018 T4 | 2019 T4 | 2020 T4 | 2021 T4 | 2022 T2 | Variation en 2022 T2 (en milliers) |
|------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------------------------------|
| Commerce de détail | 6,9 | -4,4 | 6,4 | 10,9 | 2,9 | 0,9 |
| Commerce de gros | 1,4 | 0,9 | -10 | 17,5 | -4,4 | -1,9 |
| Commerce et réparation d'automobiles | -5,0 | 3,2 | -39 | 30,5 | -3,1 | -0,1 |
| Total Commerce | 2,9 | -0,9 | -6,3 | 15,5 | -1,4 | -1,1 |
| Tertiaire marchand | 0,3 | 5,1 | -4,6 | 13,8 | -3,9 | -13,8 |
| Secteurs principalement marchands | -3,8 | -0,6 | -6,0 | 10,7 | -4,7 | -37,2 |

Champ : France hors Mayotte

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d’intérim, données corrigées des variations saisonnières.

* Glissement semestriel en 2022

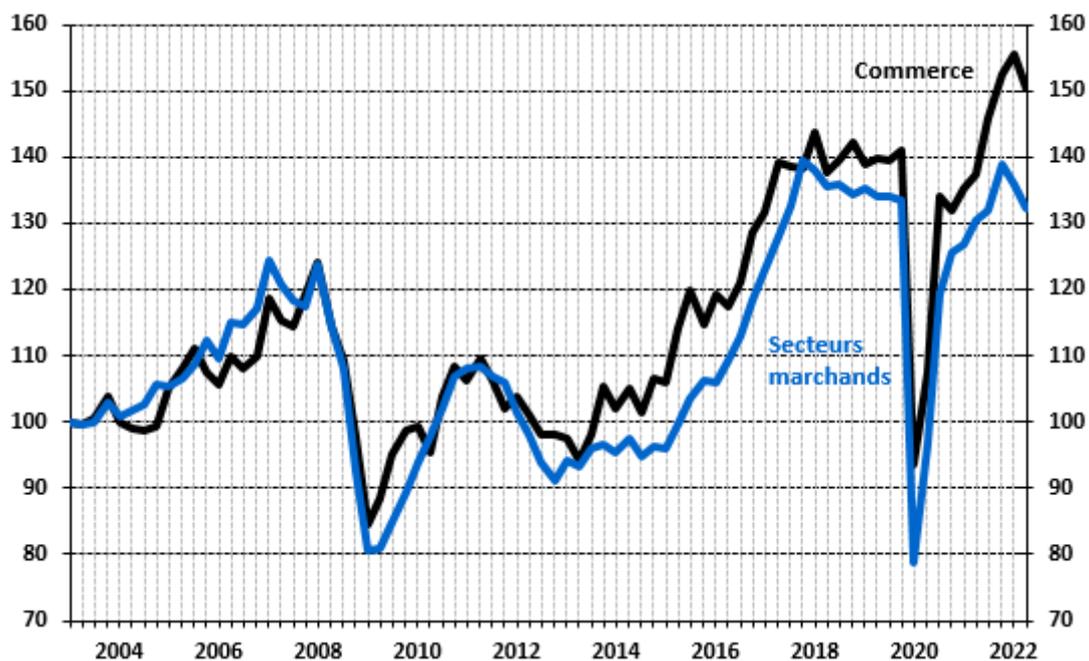
Note de lecture : Au premier semestre 2022, l’intérim dans le commerce et la réparation d’automobiles diminue de 3,1 %.

Les secteurs principalement marchands comprennent l’industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

L’intérim baisse de 1,4 % dans le commerce au premier semestre 2022, après une forte hausse en 2021. Le recours à l’intérim diminue fortement dans le commerce de gros (- 4,4% et - 1 900 intérimaires) et, dans une moindre mesure, dans le commerce et réparation d’automobiles (- 3,1 % et - 100 intérimaires). A contrario, l’intérim augmente dans le commerce de détail (+ 2,9 % et + 900 intérimaires).

Au premier trimestre 2022, l’emploi intérimaire du commerce a augmenté (+ 2,0 %) puis s’est rapidement replié (- 3,4 %) au second trimestre.

Graphique 13 : Effectif intérimaire trimestriel (base 100 au 1er trimestre 2003)



Champ : France hors Mayotte

Source : Dares

Note de lecture : Au deuxième trimestre 2022, l'emploi intérimaire dans le commerce diminue de 3,4 %.

L'emploi salarié total (y compris intérim) augmente ainsi légèrement de 0,4 % au 30 juin 2022 (+ 15 000 salariés et intérimaires) dans le commerce et de 1,3 % (166 200 salariés et intérimaires) dans le tertiaire marchand.

3 – Des salaires plus élevés dans le commerce de gros

Le salaire brut horaire moyen (hors intérimaires) s'élève dans le commerce à 19,5 euros en 2020. Il est comparable à celui observé dans la construction mais est moins élevé que dans l'industrie et les services en raison notamment d'une plus forte proportion d'employés et de jeunes salariés dans le commerce. Des disparités importantes de salaire existent entre les trois grands secteurs du commerce. C'est dans le commerce de gros, où les salariés sont plus âgés et les cadres proportionnellement plus nombreux, que le salaire brut horaire moyen est le plus élevé. À l'opposé, ce sont les travailleurs à temps partiel du commerce de détail qui sont les moins bien rémunérés. Ils représentent un quart des salariés de ce secteur.

Tableau 8 : Salaires bruts horaires moyens dans le commerce en 2020 (en euros)

| Secteur d'activité | Temps complet | Temps partiel | Ensemble |
|-----------------------------------|---------------|---------------|-------------|
| Commerce de détail | 16,7 | 14,9 | 16,3 |
| Commerce de gros | 25,0 | 25,0 | 25,0 |
| Commerce de réparation automobile | 18,4 | 18,3 | 18,4 |
| Total commerce | 20,0 | 16,4 | 19,5 |
| Industrie | 23,8 | 25,0 | 23,8 |
| Construction | 19,4 | 19,0 | 19,4 |
| Services (y compris intérim) | 22,4 | 17,8 | 21,5 |

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, Base tous salariés 2020

Note de lecture : En 2020, le salaire brut horaire moyen pour un temps complet dans le commerce est de 20 euros.

Dans tous les secteurs commerciaux, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, les hommes ont un salaire horaire moyen brut supérieur à celui des femmes. En moyenne, le salaire des femmes est inférieur à celui des hommes de 16,4 % dans l'ensemble du commerce.

Tableau 9 : Salaires bruts horaires moyen dans le commerce en 2020 (en euros)

| Secteur d'activité | Cadres | Professions intermédiaires | Employés | Ouvriers |
|-----------------------------------|--------|----------------------------|----------|----------|
| Hommes | | | | |
| Commerce de détail | 32,1 | 19,0 | 14,3 | 14,6 |
| Commerce de gros | 44,5 | 22,8 | 18,1 | 15,5 |
| Commerce de réparation automobile | 34,1 | 22,8 | 16,9 | 14,7 |
| Femmes | | | | |
| Commerce de détail | 28,3 | 17,1 | 13,6 | 13,4 |
| Commerce de gros | 38,1 | 22,0 | 16,8 | 14,3 |
| Commerce de réparation automobile | 29,4 | 19,5 | 14,3 | 13,4 |

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, Base tous salariés 2020

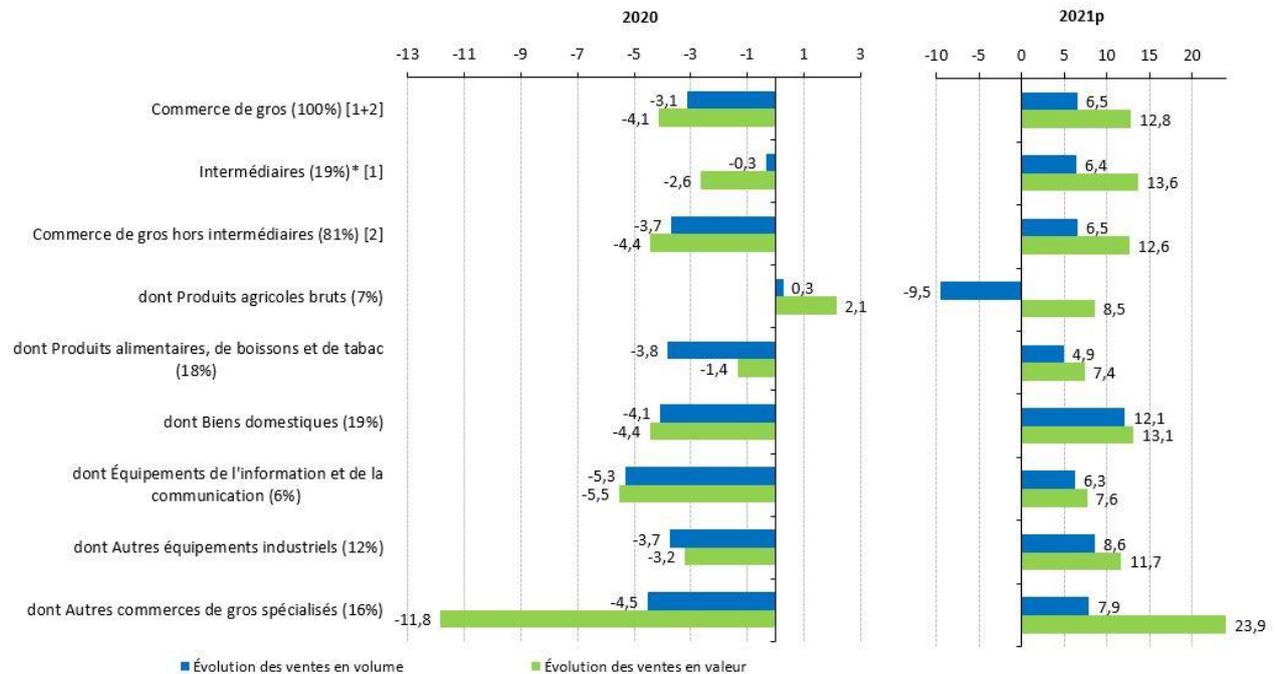
Note de lecture : En 2020, le salaire brut horaire moyen dans le commerce de détail est de 32,1 euros pour les hommes cadres et de 28,3 euros pour les femmes cadres.

CHAPITRE II : ÉCLAIRAGES SECTORIELS

Avertissement : Cette partie exploite les données disponibles dans l'enquête sectorielle annuelle (ESA) 2020. Ainsi, le chiffrage de l'activité a été actualisé dans les trois grands secteurs du commerce pour l'année 2020. Les données de l'année 2021 se basent toujours sur les déclarations mensuelles de chiffre d'affaires.

1 - Commerce de gros

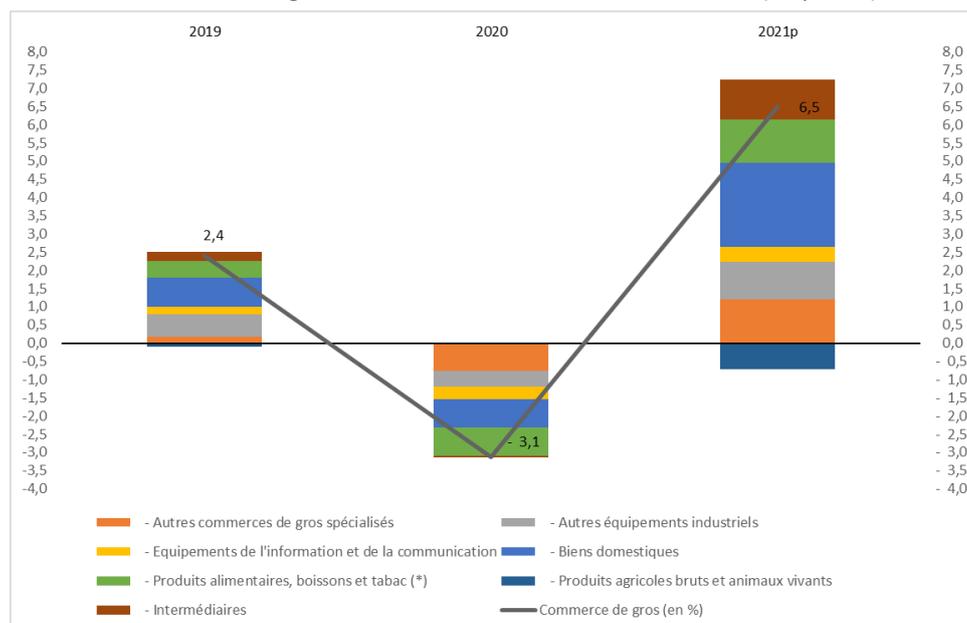
Graphique 1 : Ventes du commerce de gros, évolutions en 2020 et 2021 (en %)



Source : Insee - Comptes du commerce

Lecture : (p) provisoire – (*) en 2021, les ventes des intermédiaires représentent 19% des ventes des grossistes, hors commerce de gros non spécialisé. L'évolution du commerce de gros non spécialisé n'est pas retracée dans le graphique. Il représente 3% du commerce de gros en 2021.

Graphique 2 : Ventes du commerce de gros, contributions à l'évolution en volume (en points)



Source : Insee - Comptes du commerce

Lecture : (p) provisoire – (*) Le commerce de gros non spécialisé a été inclus avec le C.G. de produits alim., de boissons et de tabac pour le calcul des contributions. En 2021, la contribution des produits agricoles bruts et animaux vivants au commerce de gros a participé aux différences de ventes de manière négative à hauteur de 0,7 points, et l'ensemble des autres secteurs a participé positivement à hauteur de 7,2 points. Les ventes du commerce de gros ont évolué de 6,5 %.

Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.

| Secteurs | Evolution en volume (en %) | | | Evolution en valeur (en %) | | | Montant 2021p | |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------|-------------|-------------------------------|--------------|-------------|------------------|--------------|
| | 2019 | 2020 | 2021p | 2019 | 2020 | 2021p | en Md€ | en % |
| C.G. de produits agricoles bruts | -1,3 | 0,3 | -9,5 | -0,2 | 2,1 | 8,5 | 65,3 | 7,3 |
| Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail | -2,3 | -0,9 | -13,0 | -2,0 | 2,0 | 10,1 | 48,3 | 5,4 |
| Autres produits (1) | 1,6 | 3,4 | -0,2 | 5,0 | 2,5 | 4,4 | 17,0 | 1,9 |
| C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac | 1,2 | -3,8 | 4,9 | 2,3 | -1,4 | 7,4 | 165,2 | 18,5 |
| Produits frais (2) | 1,4 | -0,1 | 1,7 | 3,9 | 2,7 | 5,1 | 73,6 | 8,3 |
| Boissons (alcoolisées ou non) | -1,6 | -11,2 | 13,2 | 0,7 | -10,8 | 13,9 | 28,8 | 3,2 |
| Autres produits (3) | 2,2 | -4,5 | 5,1 | 1,2 | -1,5 | 7,2 | 62,8 | 7,0 |
| C.G. de biens domestiques | 4,2 | -4,1 | 12,1 | 4,2 | -4,4 | 13,1 | 170,2 | 19,1 |
| Produits pharmaceutiques | 4,5 | 5,6 | 8,5 | 3,6 | 4,2 | 9,7 | 74,8 | 8,4 |
| Autres produits (4) | 4,0 | -10,9 | 15,1 | 4,7 | -10,6 | 16,0 | 95,4 | 10,7 |
| C.G. d'équipements de l'information et de la communication | 3,2 | -5,3 | 6,3 | 3,4 | -5,5 | 7,6 | 54,0 | 6,1 |
| Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels | 4,2 | -1,1 | 5,7 | 5,3 | -1,0 | 7,6 | 37,8 | 4,2 |
| Composants et équipements électroniques et télécommunication | 1,2 | -13,8 | 7,5 | -0,4 | -14,7 | 7,7 | 16,3 | 1,8 |
| C.G. d'autres équipements industriels | 5,3 | -3,7 | 8,6 | 6,4 | -3,2 | 11,7 | 105,7 | 11,8 |
| Équipements de bureau (5) | -0,3 | -2,9 | 9,1 | 1,0 | -2,6 | 11,8 | 4,2 | 0,5 |
| Matériel électrique | 9,1 | -12,8 | 11,0 | 9,2 | -12,4 | 14,9 | 21,7 | 2,4 |
| Autres équipements (6) | 4,6 | -1,1 | 7,9 | 5,9 | -0,5 | 10,8 | 79,8 | 8,9 |
| Autres C.G. spécialisés | 1,1 | -4,5 | 7,9 | 0,8 | -11,8 | 23,9 | 150,3 | 16,9 |
| Combustibles et produits annexes | -0,1 | -17,0 | 8,9 | 0,1 | -31,0 | 30,0 | 42,8 | 4,8 |
| Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction (7) | 2,8 | 1,1 | 13,2 | 4,5 | 1,3 | 19,5 | 65,2 | 7,3 |
| Autres produits (8) | 0,3 | 3,7 | -1,7 | -3,4 | -6,2 | 25,3 | 42,2 | 4,7 |
| Commerce de gros hors intermédiaires (9) | 2,6 | -3,7 | 6,5 | 3,1 | -4,4 | 12,6 | 738,7 | 82,8 |
| Intermédiaires du commerce | 1,4 | -0,3 | 6,4 | 2,1 | -2,6 | 13,6 | 153,0 | 17,2 |
| dont centrales d'achats | 1,5 | -1,1 | 6,3 | 2,2 | -3,3 | 13,2 | 132,6 | 14,9 |
| Commerce de gros et intermédiaires | 2,4 | -3,1 | 6,5 | 2,9 | -4,1 | 12,8 | 891,8 | 100,0 |

1) Fleurs et plantes, animaux vivants, cuirs et peaux.

(2) Fruits et légumes, viandes et produits à base de viande, produits laitiers, œufs, huiles, poissons, crustacés et mollusques.

(3) Sucre, chocolat, confiserie, café, thé, cacao, épices, produits surgelés, tabac manufacturé...

(4) Textile, habillement, chaussure, électroménager, vaisselle, verrerie, parfumerie, meubles, tapis, appareils d'éclairage, horlogerie, bijouterie...

(5) Mobilier de bureau, autres machines et équipements de bureau.

(6) pour l'industrie, l'agriculture, le commerce et les services.

(7) Bois, matériaux de construction, appareils sanitaires, quincaillerie, fournitures pour plomberie et chauffage...

(8) Minerais, métaux, produits chimiques...

(9) Le commerce de gros non spécialisé n'apparaît pas dans ce tableau

(p) provisoire

Source : Insee – Comptes du commerce.

1.1 - La clientèle intérieure du commerce de gros : principalement des industriels et des détaillants

En 2020, sur le marché intérieur, l'activité des grossistes (hors centrales d'achats et intermédiaires du commerce) est orientée pour 37,6 % de leur chiffre d'affaires vers l'approvisionnement des producteurs (industriels, artisans et agriculteurs) et à hauteur de 17,6 % vers le commerce de détail. Vient ensuite la redistribution des marchandises vers les centrales d'achats (15,0 %). Les autres clients professionnels (administrations, prestataires de services, ...) comptent pour 10,9 % et les autres grossistes pour 12,5 %. Enfin, l'activité des grossistes est tournée à hauteur de 6,5 % vers les particuliers.

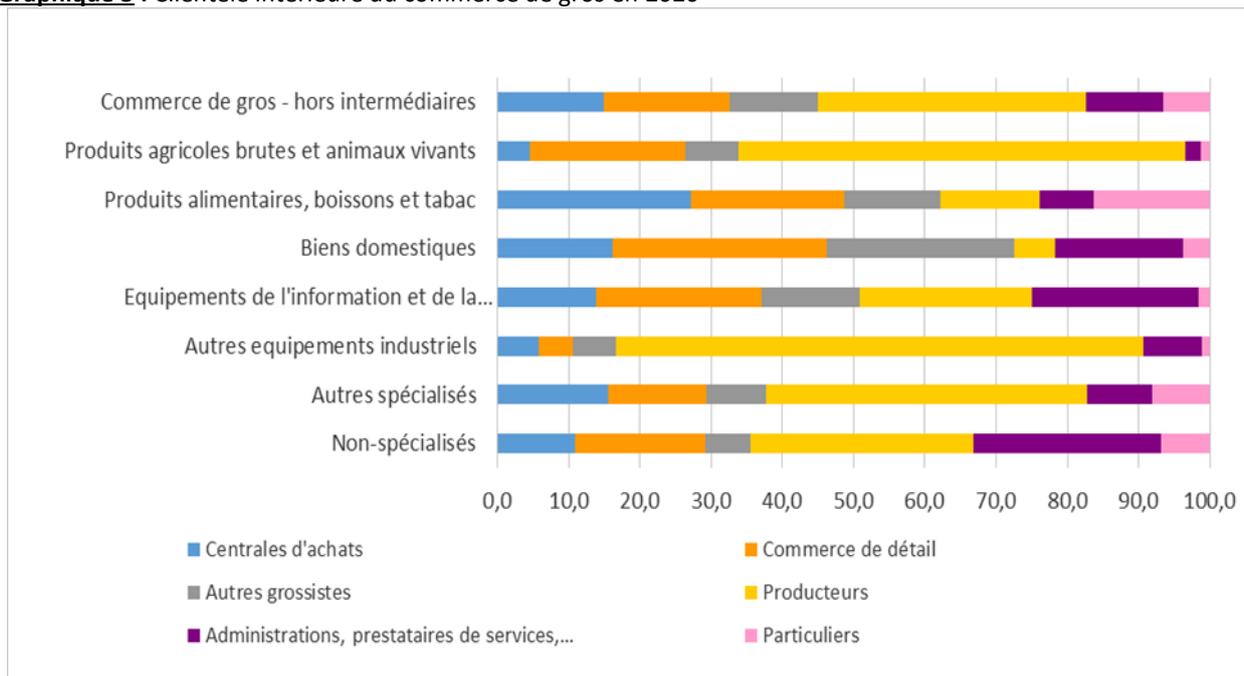
Les grossistes en autres équipements industriels (hormis mobilier, machines et équipements de bureau) et les grossistes en produits agricoles (céréales, animaux vivants, cuirs et peaux) sont très fortement dépendants des commandes des producteurs (respectivement 74,1 % et 62,7 % de leur chiffre d'affaires). C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des autres grossistes spécialisés (hormis combustibles) et des grossistes non spécialisés.

A l'inverse, les grossistes spécialisés dans les biens de consommation réalisent une large part de leurs ventes auprès d'autres grossistes ou de centrales d'achats (42,4 % pour les biens domestiques et 40,5 % pour les produits alimentaires et boissons).

Les unités légales spécialisées dans les biens domestiques sont celles où la clientèle du commerce de détail pèse le plus dans le chiffre d'affaires : 30,1 %. À l'opposé, la clientèle du commerce de détail représente la plus faible part des ventes pour les autres équipements industriels, à savoir 4,8 %.

Le volume des ventes à des particuliers est très faible chez les grossistes en équipements industriels (1,1 %), produits agricoles (1,2 %), équipements de l'information et de la communication (1,5 %). Il est en revanche plus élevé chez les grossistes de produits alimentaires, boissons et tabacs (16,3 %).

Graphique 3 : Clientèle intérieure du commerce de gros en 2020



Source : Insee – Comptes du commerce.

Encadré 1 : Principes d'évaluation et révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros

Principes d'évaluation

Les résultats de l'activité des entreprises (ici, des unités légales) du commerce de gros sont présentés en les classant selon leur activité principale. Aussi, les évolutions économiques subissent les à-coups des modifications de structure mettant en jeu des entreprises de secteurs différents ou qui changent de secteur d'une année à l'autre, notamment lors de restructurations.

Exceptionnellement, pour l'année 2019, il n'y a pas eu de ré-estimation du compte après le calcul du compte semi-définitif. Ce dernier tient donc lieu de compte définitif 2019. Les résultats de l'année 2020, définitifs, sont basés sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane. Ceux de 2021, estimés, s'appuient sur les résultats définitifs 2020 et ont été obtenus à partir des indices de chiffres d'affaires calculés par l'Insee¹³.

Les évolutions présentées pour 2021 sont susceptibles d'être révisées. Elles sont issues des évolutions d'indices de chiffres d'affaires mensuels par secteur d'activité calculées par l'Insee à partir des déclarations CA3 que remplissent les grossistes pour le paiement de la TVA. Par construction, ces indices ne prennent que partiellement en compte les changements sectoriels. À partir des évolutions de chiffre d'affaires, on détermine une évolution des ventes de marchandises par l'application d'un taux de vente (ventes de marchandises/chiffre d'affaires). Ce taux de vente est susceptible d'évoluer, en fonction d'informations annexes disponibles. L'évolution des ventes ne suit donc pas nécessairement celle du chiffre d'affaires.

Evolution des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros (hors intermédiaires), données provisoires et révisées)

| Dates de publication des rapports | En volume | | | | | | | En valeur | | | | | | |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|------------|
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| décembre 2022 | | | | | | - 3,7 (def) | + 6,5 (p) | | | | | | - 4,4 (def) | + 12,6 (p) |
| juin 2022 | | | | | | - 3,3 (sd) | + 6,6 (p) | | | | | | - 4,1 (sd) | + 12,7 (p) |
| décembre 2021 | | | | | + 2,6 (sd) | - 3,4 (p) | | | | | | + 3,1 (sd) | - 4,3 (p) | |
| juin 2021 | | | | | + 2,6 (sd) | - 3,4 (p) | | | | | | + 3,1 (sd) | - 4,3 (p) | |
| base 2014 décembre 2020 | | | | + 1,1 (def) | + 2,6 (p) | | | | | | + 3,3 (def) | + 3,1 (p) | | |
| juin 2020 | | | | + 2,0 (sd) | + 2,6 (p) | | | | | | + 4,1 (sd) | + 3,1 (p) | | |
| décembre 2019 | | | + 1,4 (def) | + 2,0 (p) | | | | | | + 3,5 (def) | + 4,1 (p) | | | |
| juin 2019 | | | + 2,1 (sd) | + 2,0 (p) | | | | | | + 4,1 (sd) | + 4,1 (p) | | | |
| décembre 2018 | | + 3,6 (def) | + 2,4 (p) | | | | | | + 1,9 (def) | + 4,1 (p) | | | | |
| juin 2018 | + 0,9 (r) | + 1,9 (sd) | + 2,4 (p) | | | | | - 0,6 | + 0,2 (sd) | + 4,2 (p) | | | | |
| décembre 2017 | + 0,9 (def) | + 1,9 (p) | | | | | | - 0,6 (def) | + 0,3 (p) | | | | | |
| juin 2017 | + 0,8 (sd) | + 1,9 (p) | | | | | | - 0,8 (sd) | + 0,2 (p) | | | | | |
| décembre 2016 | + 0,7 (p) | | | | | | | - 0,8 (p) | | | | | | |
| juin 2016 | + 0,6 (p) | | | | | | | - 0,9 (p) | | | | | | |

(def) données devenues définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires

Source Insee - Comptes du commerce

¹³ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1354>

1.2 – Commerce de gros à l'international en 2020 : 14 % des ventes exportées et 30 % d'achats importés

Une unité légale est dite importatrice (ou exportatrice) à partir du moment où elle a réalisé au moins un achat (ou une vente) à l'étranger.

Dans la plupart des secteurs du commerce de gros, l'activité est sensible à la demande extérieure et aux tendances du marché mondial. En effet, les exportations représentent 14 % des ventes des grossistes et les importations 30 % de leurs achats. Cependant, le commerce extérieur n'a pas la même importance pour les différents secteurs du commerce de gros.

Ainsi, les ventes des grossistes en boissons (alcoolisées ou non) sont plus sensibles à l'évolution de la demande étrangère que celles des grossistes en produits pharmaceutiques. En 2020, les ventes à l'étranger des premiers constituent 25 % de leurs ventes totales, contre 9 % pour les seconds.

L'approvisionnement à l'étranger, relativement faible pour les grossistes en céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail (13 %), est prépondérant pour ceux en composants et équipements électroniques et télécommunications (74 %).

À un niveau plus agrégé de la nomenclature, et en considérant à la fois le poids des importations et des exportations, le commerce de gros est très présent à l'international dans les équipements de l'information et de la communication et les biens domestiques, et moins présent à l'international dans le commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants.

Le poids des exportations et des importations dans un secteur mesure l'intensité de sa dépendance globale vis-à-vis de l'étranger mais il importe aussi de regarder combien pèsent les unités concernées par ce commerce international.

Les unités légales exportatrices réalisent la moitié du chiffre d'affaires du commerce de gros (50 %). C'est dans le commerce de gros de composants et équipements électroniques et de télécommunication que les unités exportatrices réalisent la part la plus importante du chiffre d'affaires, avec 82 %.

Pour les grossistes de produits agricoles bruts et d'animaux vivants ainsi que le commerce de gros non spécialisé, les unités exportatrices pèsent plus lourd que les importatrices (respectivement 54 % et 43 %, et 66 % et 55 %). Dans les autres secteurs, le poids des unités légales importatrices est supérieur à celui des unités importatrices (respectivement 66 % et 50 % dans l'ensemble du commerce de gros). La tendance depuis 2014 est à une baisse du poids des entreprises exportatrices et à une hausse du poids des importatrices.

Tableau 2 : Part des exportations et importations et poids des unités légales exportatrices et importatrices dans les secteurs du commerce de gros en 2020 (en %)

| Activités | Ensemble des entreprises | | Poids des unités légales | |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|---------------|
| | Ventes | Achats | Exportatrices | Importatrices |
| | à l'exportation [A] | à l'importation [B] | | |
| CG de produits agricoles bruts et d'animaux vivants | 18 | 12 | 54 | 43 |
| Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail | 21 | 13 | 60 | 48 |
| Autres produits (1) | 12 | 8 | 39 | 29 |
| CG de produits alimentaires, de boissons et de tabac (a) | 14 | 23 | 49 | 52 |
| Produits frais (2) | 10 | 21 | 51 | 52 |
| Boissons (alcoolisées ou non) | 25 | 21 | 65 | 59 |
| Autres produits (3) | 13 | 26 | 41 | 50 |
| CG de biens domestiques (a) | 19 | 47 | 60 | 77 |
| Produits pharmaceutiques | 9 | 42 | 54 | 67 |
| Autres produits (4) | 28 | 53 | 65 | 86 |
| CG d'équipements de l'information et de la communication | 26 | 67 | 76 | 80 |
| Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels | 27 | 64 | 73 | 81 |
| Composants et équipements électroniques et télécommunication | 24 | 74 | 82 | 80 |
| CG d'autres équipements industriels | 10 | 45 | 58 | 78 |
| Équipements de bureau (5) | 6 | 41 | 30 | 69 |
| Matériel électrique | 6 | 30 | 49 | 58 |
| Autres produits (6) | 11 | 48 | 61 | 83 |
| Autres commerces de gros spécialisés | 10 | 29 | 44 | 72 |
| Combustibles et produits annexes (a) | 9 | 20 | 48 | 59 |
| Produits pour l'installation de l'habitat et la construction (7) | 3 | 27 | 28 | 79 |
| Autres produits (8) | 20 | 46 | 60 | 80 |
| CG non spécialisé | 13 | 38 | 66 | 55 |
| Intermédiaires du commerce | 7 | 12 | 28 | 61 |
| Centrales d'achats (b) | 1 | 6 | 21 | 60 |
| Autres intermédiaires | 33 | 50 | 61 | 67 |
| Commerce de gros (y compris intermédiaires) | 14 | 30 | 50 | 66 |

Source : Insee - Comptes du commerce, Enquête sectorielle annuelle dans le commerce 2020

Note de lecture : Les ventes de marchandises à l'exportation représentent 18 % des ventes du commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants. Les unités exportatrices réalisent 54 % du chiffre d'affaires du secteur.

[A] Poids des exportations dans les ventes : part des exportations dans les ventes des grossistes (en %).

[B] Poids des importations dans les achats : part des importations dans les achats des grossistes (en %).

(1) Fleurs et plantes, animaux vivants, cuirs et peaux.

(2) Fruits et légumes, viandes et produits à base de viande, produits laitiers, œufs, huiles, poissons, crustacés et mollusques.

(3) Sucre, chocolat, confiserie, café, thé, cacao, épices, produits surgelés, tabac manufacturé...

(4) Textile, habillement, chaussures, électroménager, vaisselle, verrerie, parfumerie, meubles, tapis, appareils d'éclairage, horlogerie...

(5) Mobilier de bureau, autres machines et équipements de bureau.

(6) pour l'industrie, l'agriculture, le commerce et les services.

(7) Bois, matériaux de construction, appareils sanitaires, quincaillerie, fournitures pour plomberie et chauffage...

(8) Minerais, métaux, produits chimiques...

(a) non compris les centrales d'achats de la grande distribution alimentaire, spécialisées sur ces produits.

(b) y compris les centrales d'achats spécialisées de la grande distribution alimentaire.

Source : Insee - Comptes du commerce.

2 - Commerce de détail

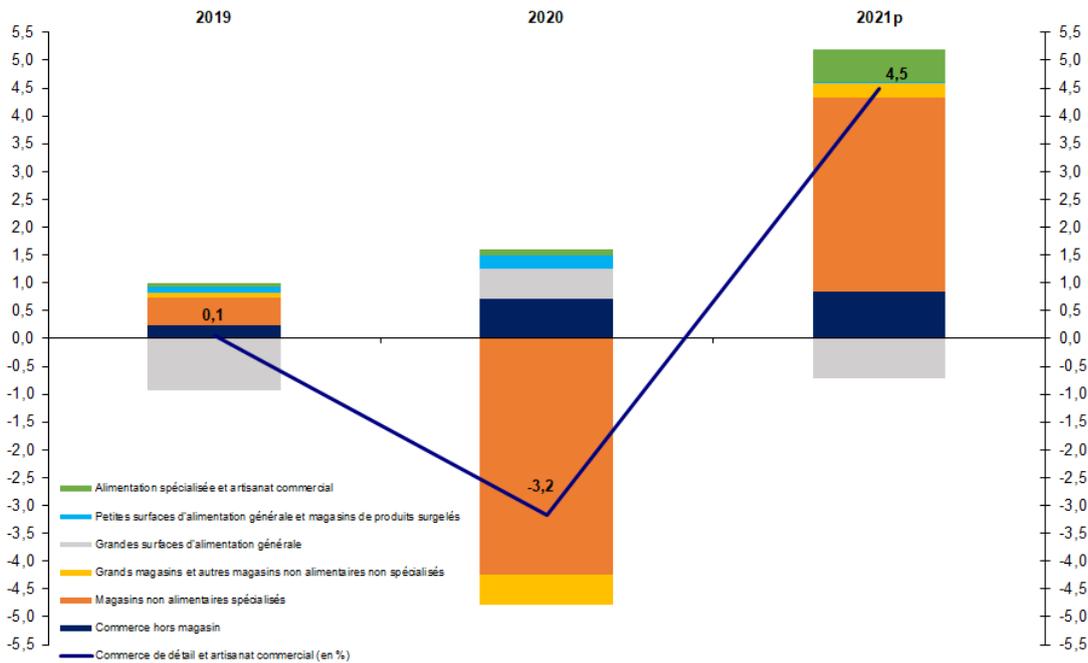
Graphique 4 : Ventes du commerce de détail, évolutions en 2020 et 2021 (en %)



(p) provisoire

Source : Insee - Comptes du commerce

Graphique 5 : Ventes du commerce de détail, contributions à l'évolution en volume (en points)



(p) provisoire

Source : Insee - Comptes du commerce

Tableau 3 : Ventes du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial T.T.C.

| Formes de vente | Évolution en volume (en %) | | | Évolution en valeur (en %) | | | Montant 2021p | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------|-------|-------------------------------|-------|-------|------------------|-------|
| | 2019 | 2020 | 2021p | 2019 | 2020 | 2021p | en Md€ | en % |
| ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN | -0,2 | -4,2 | 4,0 | 0,9 | -3,7 | 5,5 | 490,4 | 90,1 |
| ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin | -1,6 | 1,9 | -0,2 | 0,6 | 3,5 | 1,5 | 258,3 | 47,4 |
| Alimentation spécialisée et artisanat commercial ¹ | 0,7 | 1,2 | 5,5 | 4,7 | 6,1 | 7,5 | 59,5 | 10,9 |
| Boulangeries-pâtisseries | 3,9 | -7,6 | 14,9 | 5,7 | -6,7 | 15,5 | 16,2 | 3,0 |
| Boucheries-charcuteries | -0,9 | 4,0 | 1,1 | 1,6 | 7,2 | 1,9 | 9,2 | 1,7 |
| Autres magasins d'alimentation spécialisée | -0,5 | 4,9 | 2,6 | 5,1 | 12,5 | 5,5 | 34,1 | 6,3 |
| Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés | 3,9 | 8,2 | 1,0 | 6,4 | 10,7 | 1,9 | 16,8 | 3,1 |
| Grandes surfaces d'alimentation générale | -2,7 | 1,6 | -2,0 | -1,0 | 2,2 | -0,4 | 181,9 | 33,4 |
| ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin | 1,3 | -10,7 | 9,1 | 1,1 | -11,2 | 10,4 | 232,2 | 42,6 |
| Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés | 4,2 | -23,0 | 13,4 | 4,3 | -22,8 | 14,8 | 11,0 | 2,0 |
| Magasins non alimentaires spécialisés (yc. pharmacie) | 1,2 | -10,0 | 8,9 | 1,0 | -10,6 | 10,1 | 221,1 | 40,6 |
| Carburants | -4,1 | -23,3 | 6,5 | -3,7 | -30,6 | 19,0 | 14,5 | 2,7 |
| Technologie de l'information et de la communication | 6,8 | -8,6 | 10,7 | 1,1 | -11,4 | 9,7 | 8,8 | 1,6 |
| Équipement du foyer | 2,6 | -0,3 | 8,5 | 1,9 | 0,0 | 9,9 | 56,8 | 10,4 |
| Culture, loisirs | -0,1 | -15,8 | 8,5 | 2,6 | -13,0 | 11,3 | 23,9 | 4,4 |
| Autres commerce de détail en magasin spécialisé | 1,2 | -11,1 | 9,3 | 1,0 | -11,7 | 9,1 | 117,0 | 21,5 |
| Habillement-chaussures | 0,0 | -22,6 | 9,8 | -0,5 | -23,0 | 10,6 | 31,4 | 5,8 |
| Autres équip. de la personne | 3,2 | -19,8 | 9,3 | 3,4 | -19,2 | 10,3 | 19,4 | 3,6 |
| Pharmacies, articles médic. et orthopédiques | 0,8 | 3,7 | 8,6 | 0,2 | 2,9 | 4,9 | 41,3 | 7,6 |
| Autres magasins spécialisés | 1,8 | -9,2 | 10,1 | 2,4 | -10,7 | 13,5 | 25,0 | 4,6 |
| ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN | 2,8 | 8,1 | 8,9 | 2,9 | 8,5 | 8,9 | 53,9 | 9,9 |
| Commerce sur éventaire ou marché | 1,2 | -13,7 | 11,2 | 3,5 | -10,9 | 12,5 | 6,3 | 1,2 |
| Ventes à distance et autres formes de commerce ² | 3,0 | 11,6 | 8,6 | 2,8 | 11,6 | 8,5 | 47,7 | 8,8 |
| ENSEMBLE COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL | 0,1 | -3,2 | 4,5 | 1,0 | -2,7 | 5,8 | 544,4 | 100,0 |
| dont : activités artisanales | 3,3 | -6,9 | 13,8 | 5,1 | -5,8 | 14,5 | 17,8 | 3,3 |
| dont : commerce de détail (hors pharmacies ³) et artisanat commercial | 0,0 | -3,7 | 4,1 | 1,1 | -3,1 | 5,9 | 503,1 | 92,4 |

Source : Insee - Comptes du commerce

(1) boulangeries, pâtisseries, charcuteries

(2) hors pharmacies : hors pharmacies et commerces d'articles médicaux et orthopédiques

p : provisoire

Technologies de l'information et de la communication : ordinateurs, unités périphériques, logiciels, matériel de télécommunication, matériels audio et vidéo**Équipement du foyer** : textile, quincaillerie, bricolage, revêtements de sols et murs, appareils électroménagers, meubles, autres équipements du foyer**Culture, loisirs** : livres, journaux et papeterie, enregistrements musicaux et vidéo, articles de sport, jeux et jouets**Autres équipements de la personne** : parfumerie et produits de beauté, optique, maroquinerie-articles de voyage, horlogerie-bijouterie**Autres magasins spécialisés** : charbons et combustibles, biens d'occasion en magasins, autres commerces de détail spécialisés divers, plantes et animaux de compagnie...

Encadré 2 : Évaluation et révisions des ventes au détail

Le calcul des ventes au détail par forme de vente s'appuie sur la réconciliation de deux sources : la consommation commercialisable des ménages et les chiffres d'affaires des secteurs commerciaux. Celles-ci sont donc sensibles aux révisions de la consommation commercialisable d'une part, et aux changements de secteur des entreprises d'une année à l'autre, notamment lors des restructurations.

L'évolution des ventes au détail présentée sur l'année 2021 est provisoire. Elle est issue de la version provisoire de la consommation commercialisable et des évolutions d'indices de chiffres d'affaires mensuels par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA.

Les résultats de l'année 2020, définitifs, sont basés sur la version définitive de la consommation commercialisable et sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane.

Exceptionnellement, pour l'année 2019, il n'y a pas eu de ré-estimation du compte après le calcul du compte semi-définitif. Ce dernier tient donc lieu de compte définitif 2019.

Évolution des ventes au détail des secteurs du commerce de détail et artisanat à caractère commercial

| | Dates de publication des | En volume | | | | | | En valeur | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|-----------|
| | | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| base 2014 | décembre 2022 | | | | | | - 3,2 (def) | + 4,5 (p) | | | | | | - 2,7 (def) | + 5,8 (p) |
| | juin 2022 | | | | | + 0,1 (sd) | - 2,9 (sd) | + 4,5 (p) | | | | | + 1,0 (sd) | - 2,5 (sd) | + 5,9 (p) |
| | décembre 2021 | | | | | + 0,1 (sd) | - 3,0 (p) | | | | | | + 1,0 (sd) | - 2,6 (p) | |
| | juin 2021 | | | | | + 0,1 (sd) | - 3,0 (p) | | | | | | + 1,0 (sd) | - 2,6 (p) | |
| | décembre 2020 | | | | + 1,1 (def) | + 0,0 (p) | | | | | | + 2,9 (def) | + 0,8 (p) | | |
| | juin 2020 | | | | + 0,4 (sd) | + 0,3 (p) | | | | | | + 2,2 (sd) | + 1,1 (p) | | |
| | décembre 2019 | | | + 1,4 (def) | + 0,2 (p) | | | | | | + 2,2 (def) | + 1,9 (p) | | | |
| | juin 2019 | | | + 1,3 (sd) | + 0,3 (p) | | | | | | + 2,0 (sd) | + 2,1 (p) | | | |
| | décembre 2018 | | + 1,6 (def) | + 1,2 (p) | | | | | | + 1,1 (def) | + 2,0 (p) | | | | |
| base 2010 | juin 2018 | + 1,5 (def) | + 1,4 (sd) | + 1,2 (p) | | | | | + 0,1 (def) | + 0,9 (sd) | + 2,0 (p) | | | | |
| | décembre 2017 | + 2,3 (def) | + 1,5 (p) | | | | | | + 1,0 (def) | + 0,9 (p) | | | | | |
| | juin 2017 | + 1,7 (sd) | + 1,2 (p) | | | | | | + 0,3 (sd) | + 0,7 (p) | | | | | |
| | décembre 2016 | + 1,8 (p) | | | | | | | + 0,4 (p) | | | | | | |
| | juin 2016 | + 1,8 (p) | | | | | | | + 0,3 (p) | | | | | | |

(def) données définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires

2.1 – À l’issue du rattrapage de 2021, le grand commerce non alimentaire reste plus pénalisé par la crise sanitaire que le reste du commerce à dominante non-alimentaire

Avertissement : les données et analyses présentées dans cette partie concernent des chiffres d’affaires (et pas seulement des ventes de marchandises au détail) en secteurs d’unités légales (et non en secteurs d’établissements ou formes de vente¹⁴). Les évolutions ne sont donc pas parfaitement comparables aux tableaux précédents sur le commerce de détail. La population du grand commerce a été redéfinie pour l’année 2018 sur la base des informations de l’ESA.

Encadré 3 : Définition du grand commerce non alimentaire

Le grand commerce non alimentaire est défini¹⁵ comme l’ensemble des sociétés¹⁶ dont l’activité principale relève du commerce non alimentaire en magasin spécialisé (NAF 474, 475, 476, 477 hors commerces de produits pharmaceutiques, de combustibles et de biens d’occasion) ainsi que les grands magasins et autres commerces de détail en magasin non spécialisé (4719A et 4719B) répondant à l’une des 3 conditions suivantes :- employer 100 salariés ou plus ;

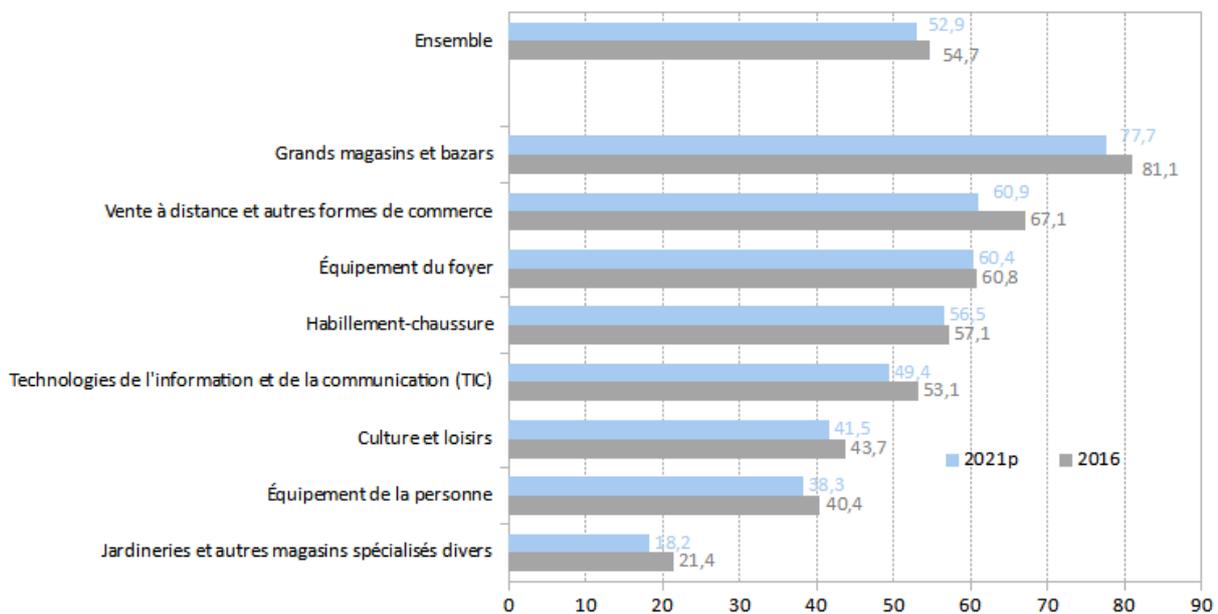
- employer 50 salariés ou plus, et :

soit exploiter 10 magasins ou plus

soit exploiter au moins un magasin de 2 500 m² et plus de surface de vente.

Le grand commerce non alimentaire prend également en compte le commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés (479), dans lequel le commerce électronique occupe une place de plus en plus grande. On prend ici comme seul critère d’appartenance au grand commerce le fait d’employer 50 salariés ou plus.

Graphique 6 : Part du chiffre d’affaires H.T. du grand commerce dans l’ensemble du commerce non alimentaire, par secteur, en 2016 et 2021 (en %)



p : provisoire

Source : Insee - Esane et Comptes du Commerce.

¹⁴ Une même entreprise peut posséder plusieurs magasins (établissements) ayant des formes de vente différentes (par exemple supérette et supermarché). Le secteur d’un établissement correspond à sa forme de vente. Celui d’une entreprise est déterminé par la forme de vente la plus importante.

¹⁵ Définition arrêtée par la Commission des comptes commerciaux de la Nation en 1987, révisée en 1998

¹⁶ Le terme « société » désigne toute unité légale déclarée au répertoire Sirene.

Tableau 4 : Chiffre d'affaires H.T du grand commerce et de l'ensemble du commerce non alimentaire

| | Secteurs | Évolut bn en volume (en %) | | | Évolut bn en valeur (en %) | | | Montant en Md€ 2021p |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------|-------------|-------------|----------------------------|-------------|-------------|----------------------|
| | | 2019 | 2020 | 2021p | 2019 | 2020 | 2021p | |
| Grand commerce | Technologies de l'informati on et de la communicati on (TIC) | 6,4 | -7,5 | 18,8 | 0,1 | -9,4 | 16,9 | 3,7 |
| | Équipement du foyer | 4,1 | -0,4 | 10,7 | 4,1 | 0,0 | 11,8 | 36,4 |
| | Culture et loisirs | 4,3 | -12,7 | 16,5 | 4,2 | -12,1 | 18,6 | 8,3 |
| | Habillement-chaussure | 1,1 | -29,6 | 22,6 | 0,7 | -29,7 | 22,6 | 17,7 |
| | Équipement de la personne | 7,3 | -29,0 | 12,1 | 7,7 | -28,7 | 13,4 | 7,2 |
| | Jardineries et autres magasins spécialisés divers | 11,1 | -14,3 | 11,8 | 10,0 | -16,3 | 13,6 | 3,5 |
| | Grands magasins et bazars | 8,1 | -27,5 | 20,5 | 7,8 | -27,5 | 21,2 | 9,1 |
| | Vente à distance et autres formes de commerce | 4,8 | 13,2 | 11,7 | 4,8 | 13,3 | 12,4 | 25,8 |
| | Grand commerce non alimentaire | 4,7 | -9,9 | 14,2 | 4,3 | -9,9 | 15,1 | 111,6 |
| Commerce à dominante non alimentaire | Technologies de l'informati on et de la communicati on (TIC) | 9,4 | -13,3 | 16,5 | 2,9 | -15,1 | 14,6 | 7,4 |
| | Équipement du foyer | 2,7 | 1,0 | 13,5 | 2,6 | 1,4 | 14,6 | 60,2 |
| | Culture et loisirs | 5,0 | -9,8 | 14,0 | 4,9 | -9,2 | 16,0 | 19,9 |
| | Habillement-chaussure | 0,0 | -21,4 | 15,5 | -0,4 | -21,6 | 15,5 | 31,3 |
| | Équipement de la personne | 5,4 | -20,4 | 14,1 | 5,7 | -20,1 | 15,5 | 18,9 |
| | Jardineries et autres magasins spécialisés divers | 8,1 | -7,8 | 15,6 | 7,0 | -10,0 | 17,5 | 19,1 |
| | Grands magasins et bazars | 7,2 | -22,0 | 19,1 | 6,8 | -22,0 | 19,8 | 11,7 |
| | Vente à distance et autres formes de commerce | 6,3 | 16,3 | 13,1 | 6,2 | 16,5 | 13,8 | 42,3 |
| | Commerce à dominante non alimentaire | 4,3 | -6,6 | 14,4 | 3,8 | -6,6 | 15,3 | 210,8 |

(p) provisoire

Champ : sociétés du grand commerce non alimentaire en magasin spécialisé, hors commerces de produits pharmaceutiques, de combustibles et de biens d'occasion.

Source : Insee - Esane et Comptes du Commerce.

2.2 - L'équipement commercial du commerce de détail : un magasin de plus de 400 m² sur deux dans l'alimentaire non spécialisé ou l'équipement du foyer

Au 31 décembre 2020, les magasins du commerce de détail (y compris artisanat commercial) disposent d'une surface commerciale moyenne de 264 m². La grande majorité d'entre eux (69 %) ont une surface de moins de 120 m². Seuls 12 % ont une surface supérieure ou égale à 400 m². Pour le secteur grands magasins et bazars, 61 % des magasins dépassent les 400 m². Cette part atteint 37 % lorsqu'ils appartiennent à l'alimentation non spécialisée et 30 % pour l'équipement du foyer. Les surfaces de très grande taille (2 500 m² ou plus) représentent 2 % des magasins du commerce. Parmi les très grandes surfaces, 42 % sont des magasins en alimentaire non spécialisé (hypermarchés) et 27 % des magasins d'équipement du foyer (quincailleries, meubles, etc.). Parmi ces magasins d'au moins 2 500 m², 16 % appartiennent aussi aux autres produits non alimentaires. Cette catégorie comprend les jardineries-animaleries qui nécessitent aussi beaucoup d'espace.

Selon la tranche de surface, la répartition sectorielle est différente. Parmi les magasins de moins de 400 m², 16 % appartiennent à l'habillement-chaussure, 15 % à l'alimentation en magasin spécialisé et 13 % à l'artisanat commercial. Pour ceux de 400 m² ou plus, les secteurs sont moins diversifiés puisque plus d'un magasin sur deux se situe dans l'alimentation en magasin non spécialisé ou dans l'équipement du foyer. Parmi ces magasins d'au moins 400 m², 13 % appartiennent aussi à l'habillement-chaussure.

Entre 2019 et 2020, le poids des grandes surfaces commerciales dans le parc de magasins diminue légèrement dans l'ensemble du commerce de détail (- 1 point). Cependant, le poids des magasins de plus de 400 m² augmente dans le secteur grands magasins et bazars (+ 4 points). Cette hausse s'explique, en partie, par l'expansion de certaines grandes enseignes spécialisées dans le hard-discount non-alimentaire.

En 2020, 92 % des commerces de détail n'ont qu'un seul magasin. Pour les commerces d'habillement-chaussure, 18 % possèdent au moins deux magasins. Cette proportion atteint 14 % pour les technologies de l'information et de la communication et 12 % pour l'artisanat commercial.

Parmi les détaillants comptant au moins 10 magasins, un tiers se situe dans l'habillement-chaussure, un sur dix dans l'équipement du foyer et un sur dix dans l'équipement de la personne.

Pour les commerces ne comptant qu'un seul magasin, 16 % se situent dans l'alimentation en magasin spécialisé et 14 % dans les autres produits non alimentaires (jardineries-animaleries, biens d'occasion, etc.). Parmi les commerces comptant un seul magasin dans l'alimentation spécialisée, 87 % ont une surface inférieure à 120 m². Cette proportion dépasse même 90 % pour le commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé (99 %) et pour le commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (92 %).

Tableau 5 : Répartition des magasins des entreprises du commerce de détail et de l'artisanat commercial par tranche de surface

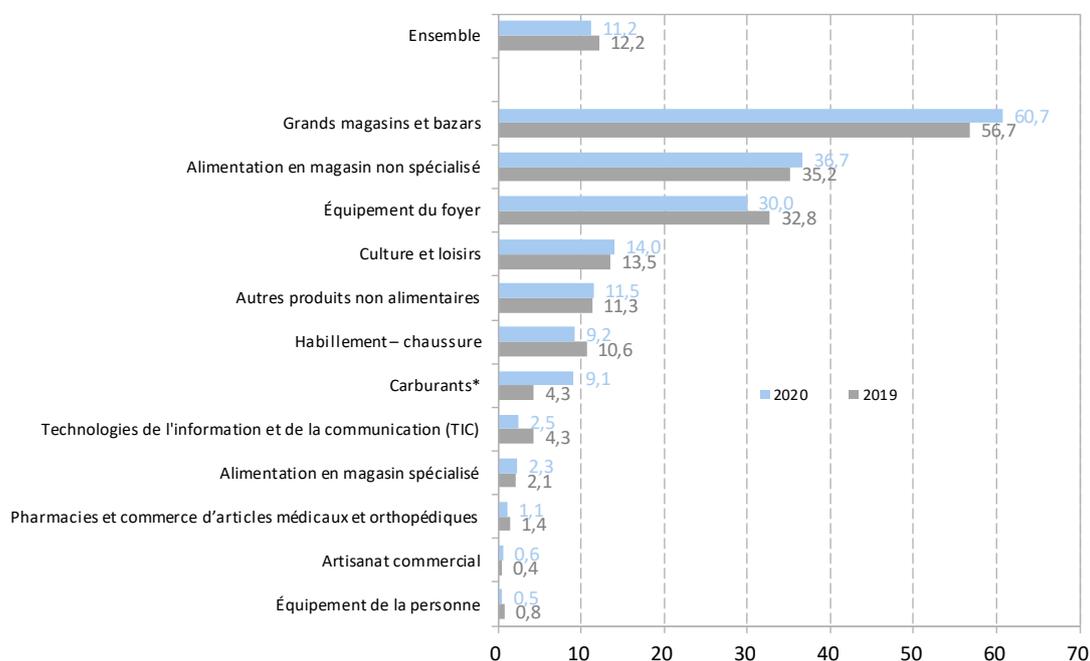
| Secteurs d'activité | En % |
|------------------------------------------------------|------------|
| Prédominance alimentaire en magasins | 100 |
| Moins de 120 m ² | 73 |
| De 120 m ² à moins de 400 m ² | 16 |
| De 400 m ² à moins de 2500 m ² | 9 |
| 2500 m ² et plus | 2 |
| Non alimentaire en magasins hors carburants | 100 |
| Moins de 120 m ² | 67 |
| De 120 m ² à moins de 400 m ² | 22 |
| De 400 m ² à moins de 2500 m ² | 10 |
| 2500 m ² et plus | 1 |
| Carburants* | 100 |
| Moins de 120 m ² | 64 |
| Plus de 120 m ² | 36 |
| Ensemble du commerce | 100 |
| Moins de 120 m ² | 69 |
| De 120 m ² à moins de 400 m ² | 20 |
| De 400 m ² à moins de 2500 m ² | 9 |
| 2500 m ² et plus | 2 |

* A compter de l'année 2020, les données des établissements non-renseignés sont complétées à l'aide d'une source d'information supplémentaire. Par rapport aux années précédentes, cet enrichissement entraîne notamment une diminution de la part des stations-essence avec une surface inférieure à 120 m².

Note de lecture : En 2020, 73 % des magasins à prédominance alimentaire ont une surface de vente inférieure à 120 m².

Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2020, Sirus.

Graphique 7 : Poids des magasins de 400 m² ou plus par secteur d'activité en 2020 et 2019 (en %)



* A compter de l'année 2020, les données des établissements non-renseignés sont complétées à l'aide d'une source d'information supplémentaire. Par rapport aux années précédentes, cet enrichissement entraîne notamment une diminution de la part des stations-essence avec une surface inférieure à 120 m².

Note de lecture : en 2020, 36,7 % des magasins du secteur de l'alimentation en magasin non spécialisé ont une surface de vente supérieure à 400 m², contre 35,2 % en 2019.

Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2019 et 2020, Sirus.

Tableau 6 : Répartition des magasins par taille et secteur d'activité en 2020 (en %)

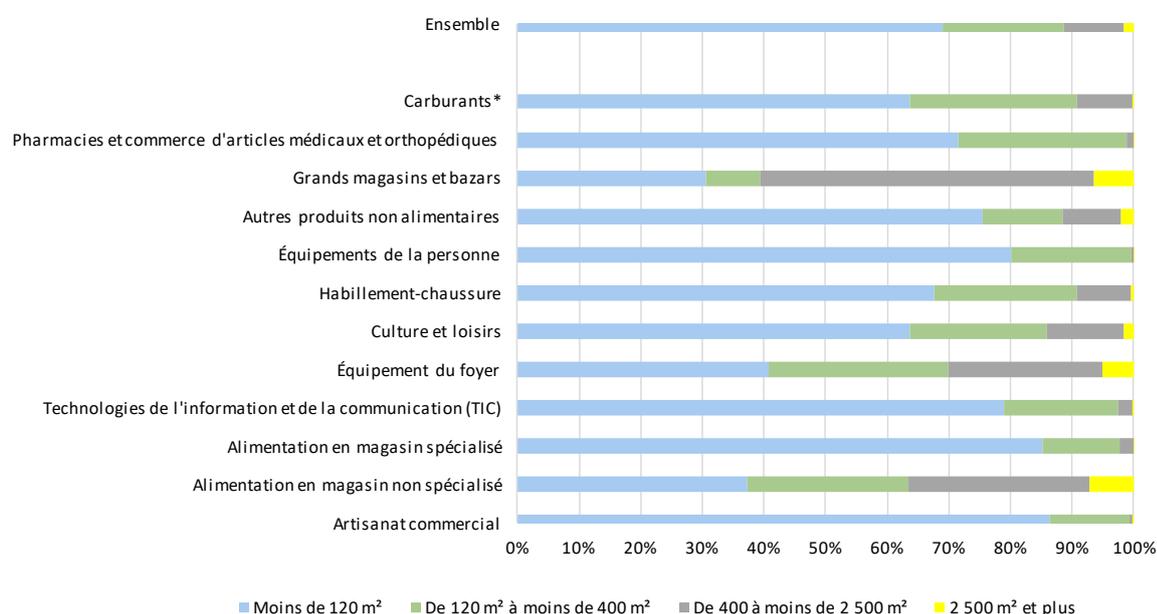
| | Magasin de moins de 400 m ² | Magasin de 400 m ² ou plus |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------|
| Artisanat commercial | 13,5 | 0,6 |
| Alimentation en magasin non spécialisé | 6,9 | 31,4 |
| Alimentation en magasin spécialisé | 15,1 | 2,8 |
| Technologies de l'information et de la communication (TIC) | 1,8 | 0,4 |
| Équipement du foyer | 6,8 | 23,1 |
| Culture et loisirs | 5,7 | 7,4 |
| Habillement-chaussure | 16,2 | 13,0 |
| Équipement de la personne | 9,9 | 0,4 |
| Autres produits non alimentaires | 13,0 | 13,4 |
| Grands magasins et bazars | 0,5 | 5,7 |
| Pharmacies et commerce d'articles médicaux et orthopédiques | 9,3 | 0,8 |
| Carburants * | 1,3 | 1,0 |
| Ensemble du commerce de détail (y compris artisanat commercial) | 100 | 100 |

* A compter de l'année 2020, les données des établissements non-remplis sont complétées à l'aide d'une source supplémentaire. Par rapport aux années précédentes, cet enrichissement entraîne notamment une augmentation de la part des stations-essence parmi les magasins de plus de 400 m².

Note de lecture : En 2020, dans le commerce de détail et l'artisanat commercial, 31,4 % des magasins de plus de 400 m² appartiennent au secteur de l'alimentation en magasins non spécialisés (hypermarché, supermarché, etc.)

Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2020, Sirus.

Graphique 8 : Répartition des magasins selon leur surface par secteur dans le commerce de détail en 2020 (en %)



* A compter de l'année 2020, les données des établissements non-remplis sont complétées à l'aide d'une source supplémentaire. Par rapport aux années précédentes, cet enrichissement entraîne notamment une diminution de la part des stations-essence avec une surface inférieure à 120 m².

Note de lecture : En 2020 dans le commerce de détail d'équipement du foyer, 5 % des magasins ont une surface supérieure à 2 500 m².

Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2020, Sirus.

Tableau 7 : Répartition des entreprises dans le commerce de détail selon leur nombre de magasins (en %)

| | 1 magasin | 2 à 9 magasins | 10 magasins et plus | Ensemble des magasins |
|-------------------------------------------------------------|------------|----------------|---------------------|-----------------------|
| Artisanat commercial | 12,9 | 20,2 | 1,4 | 13,4 |
| Alimentation en magasin non spécialisé | 9,8 | 3,2 | 7,5 | 9,3 |
| Alimentation en magasin spécialisé | 16,3 | 11,8 | 6,7 | 15,9 |
| Technologies de l'information et de la communication (TIC) | 1,5 | 2,8 | 1,4 | 1,6 |
| Équipement du foyer | 8,4 | 9,3 | 10,6 | 8,5 |
| Culture et loisirs | 6,3 | 2,6 | 9,5 | 6,1 |
| Habillement-chaussure | 10,0 | 24,0 | 33,9 | 11,1 |
| Équipements de la personne | 8,4 | 7,9 | 10,3 | 8,3 |
| Autres produits non alimentaires | 14,5 | 13,3 | 9,7 | 14,4 |
| Grands magasins et bazars | 0,7 | 0,2 | 2,4 | 0,7 |
| Pharmacies et commerce d'articles médicaux et orthopédiques | 10,3 | 3,4 | 4,2 | 9,8 |
| Carburants* | 0,9 | 1,2 | 2,2 | 0,9 |
| Commerce de détail | 100 | 100 | 100 | 100 |

* A compter de l'année 2020, les données des établissements non-renseignés sont complétées à l'aide d'une source supplémentaire.

Note de lecture : Parmi les unités légales possédant au moins 10 magasins dans le commerce de détail, 33,9 % se situent dans le secteur de l'habillement-chaussure.

Source : Insee - Enquête sectorielle annuelle sur le commerce en 2020, *Sirus*.

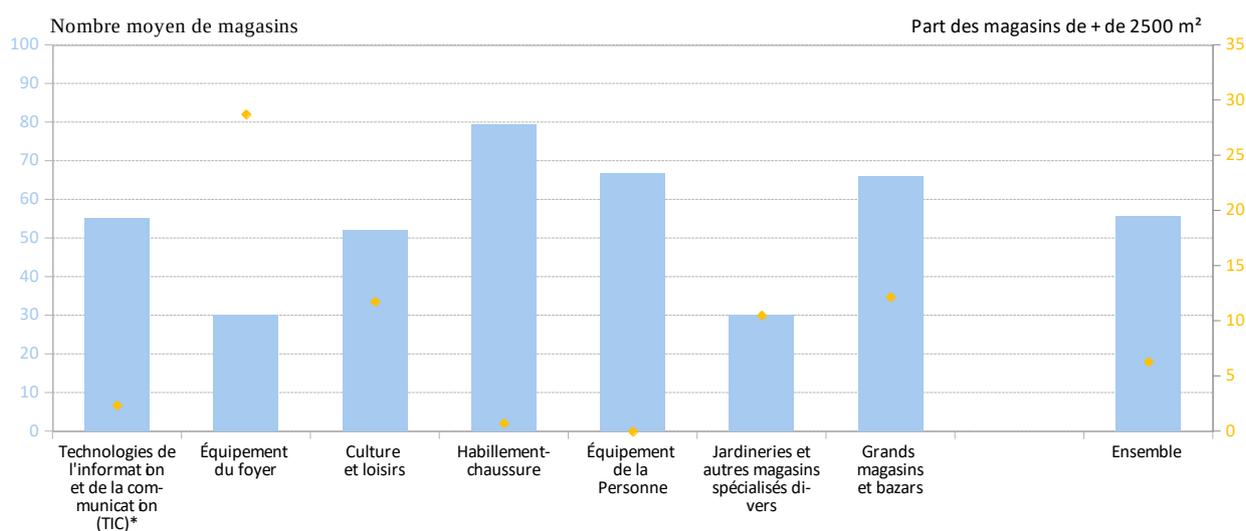
2.3 - L'équipement commercial dans le grand commerce non alimentaire

En 2020, une société du grand commerce non alimentaire compte, en moyenne, 56 magasins. Ces sociétés disposent de réseaux de magasins plus vastes lorsqu'elles sont spécialisées dans l'habillement-chaussure (79 magasins par unité légale), l'équipement de la personne (67 magasins par unité légale) ou les grands magasins et bazars (66 magasins par unité légale).

16 % des sociétés du grand commerce, hors vente à distance, ne possèdent qu'un seul magasin. En 2020, 95 % des sociétés comprennent au moins dix magasins dans l'habillement-chaussure contre seulement 51 % pour les sociétés dans le secteur culture-loisirs. Plusieurs unités légales possèdent au moins 300 magasins lorsqu'elles appartiennent à l'habillement ou sont spécialisées dans la vente de produits de beauté ou de parfums. Un vaste réseau de magasins permet à leurs enseignes d'être davantage implantées dans des petites ou moyennes villes hors grandes agglomérations. Plus de 70 % des magasins de ces grandes enseignes ont une surface d'au moins 120 m² contre un peu plus de la moitié pour les autres enseignes dans les mêmes secteurs d'activité.

Hors vente à distance, les surfaces de 400 à 2 500 m² puis celles d'au moins 2 500 m² représentent respectivement 27 % et 6 % des magasins du grand commerce en 2020. La proportion des très grandes surfaces (au moins 2 500 m²) atteint 29 % dans l'équipement du foyer. Cette part importante s'explique par la présence de nombreux magasins de meubles ou de bricolage, qui doivent disposer d'un espace assez important. Par ailleurs, hors vente à distance, 40 % des superficies des magasins du grand commerce se situent dans l'équipement du foyer et 24 % dans l'habillement-chaussure. Ce dernier secteur regroupe la moitié des magasins dans l'ensemble du grand commerce non alimentaire.

Graphique 9 : Nombre moyen de magasins par société et part des très grandes surfaces dans le grand commerce en ;2020



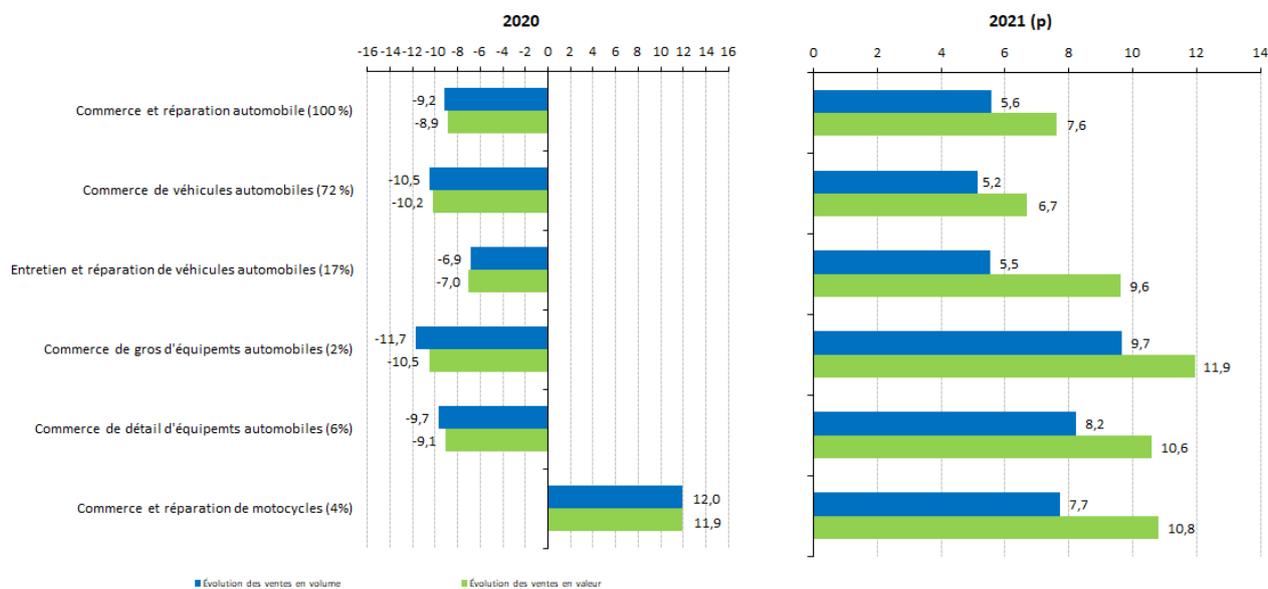
* Trois grandes sociétés sortent en 2020 du périmètre du commerce de détail d'équipements d'information et de la communication, ce qui entraîne une baisse assez importante du nombre moyens de magasins par rapport à 2019. Source : Insee - Esane et Comptes du Commerce.

Note de lecture : En 2020, les sociétés de l'équipement du foyer comptent en moyenne 30 magasins (échelle de gauche, en barre bleue). 29 % des magasins de ce secteur ont une surface supérieure à 2 500 m² (échelle de droite, en point jaune)

Source : Insee - Esane et Comptes du Commerce

3 - Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles

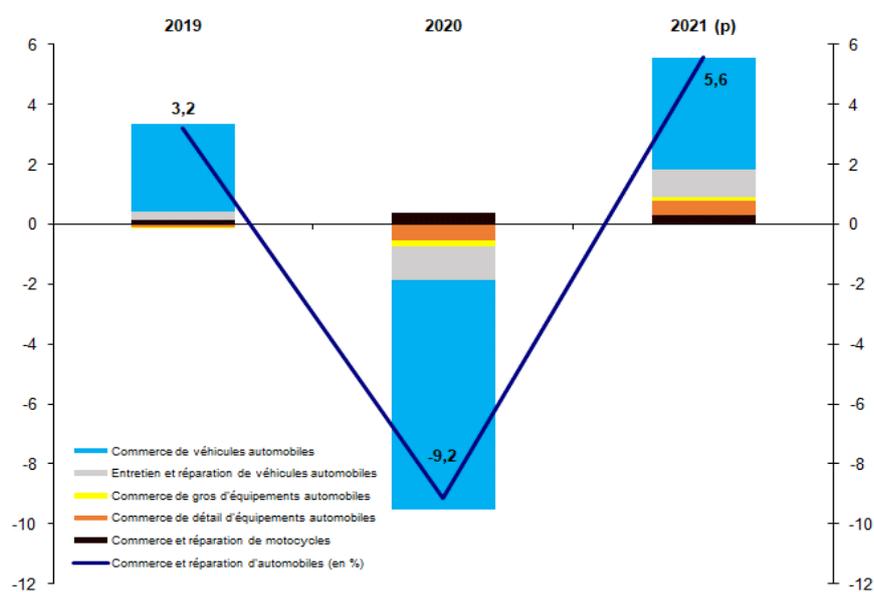
Graphique 10 : Ventes du commerce et de la réparation d'automobiles, évolutions en 2020 et 2021 (en %)



(p) provisoire, (d) définitif

Source : Insee - Comptes du commerce

Graphique 11 : Ventes du commerce et de la réparation d'automobiles, contributions à l'évolution en volume (en points)



(p) provisoire

Source : Insee - Comptes du commerce

Tableau 8 : Ventes du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles T.T.C.

| Activités | Évolution en volume (en %) | | | Évolution en valeur (en %) | | | Montant 2021p | |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------|------------|-------------------------------|-------------|------------|------------------|--------------|
| | 2019 | 2020 | 2021p | 2019 | 2020 | 2021p | en Md€ | en % |
| Commerce de véhicules automobiles* | 4,0 | -10,5 | 5,2 | 4,2 | -10,2 | 6,7 | 94,6 | 71,6 |
| Entretien et réparation de véhicules automobiles | 1,6 | -6,9 | 5,5 | 3,3 | -7,0 | 9,6 | 22,5 | 17,0 |
| Commerce de gros d'équipements automobiles | -2,4 | -11,7 | 9,7 | -1,1 | -10,5 | 11,9 | 2,0 | 1,5 |
| Commerce de détail d'équipements automobiles | -1,8 | -9,7 | 8,2 | -0,5 | -9,1 | 10,6 | 7,6 | 5,8 |
| Commerce et réparation de motocycles | 4,9 | 12,0 | 7,7 | 5,5 | 11,9 | 10,8 | 5,5 | 4,1 |
| ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES | 3,2 | -9,2 | 5,6 | 3,7 | -8,9 | 7,6 | 132,3 | 100,0 |

Source : Insee - Comptes du commerce

* Cette rubrique comprend le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers et le commerce d'autres véhicules automobiles :

- le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés de véhicules automobiles pour le transport des personnes, y compris les véhicules spéciaux - tels qu'ambulances, minibus, etc. - de 3,5 tonnes ou moins ainsi que les véhicules automobiles tout terrain de 3,5 tonnes ou moins comme les jeeps.

- le commerce d'autres véhicules automobiles regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés de camions, remorques et semi-remorques, véhicules pour le camping tels que caravanes et autos-caravanes (camping-cars) ainsi que les véhicules automobiles tout terrain de plus de 3,5 tonnes.

p : provisoire

Encadré 4 : Révisions des ventes au détail du commerce et réparation d'automobiles

Le calcul des ventes au détail par forme de vente s'appuie sur la réconciliation de deux sources : la consommation commercialisable des ménages et les chiffres d'affaires des secteurs commerciaux. Celles-ci sont donc sensibles aux révisions de la consommation commercialisable d'une part, et aux changements de secteur des entreprises d'une année à l'autre, notamment lors des restructurations.

L'évolution des ventes au détail présentée sur l'année 2021 est provisoire. Elle est issue de la version provisoire de la consommation commercialisable et des évolutions d'indices de chiffres d'affaires mensuels par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA.

Les résultats de l'année 2020, définitifs, sont basés sur la version définitive de la consommation commercialisable et sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane.

Exceptionnellement, pour l'année 2019, il n'y a pas eu de ré-estimation du compte après le calcul du compte semi-définitif. Ce dernier tient donc lieu de compte définitif 2019.

Évolution des ventes du commerce et de la réparation d'automobiles (données provisoires et révisées)

| | Dates de publication des rapports | Évolution en volume | | | | | | | Évolution en valeur | | | | | | |
|-----------|--------------------------------------|---------------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|------------|---------------------|------------|-------------|-------------|------------|-------------|-----------|
| | | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| base 2014 | décembre 2022 | | | | | | - 9,2 (def) | + 5,6 (p) | | | | | | - 8,9 (def) | + 7,6 (p) |
| | juin 2022 | | | | | + 3,2 (sd) | - 10,3 (sd) | + 5,7 (sd) | | | | | + 3,7 (sd) | - 10,0 (sd) | + 7,7 (p) |
| | décembre 2021 | | | | | + 3,2 (sd) | - 10,8 (p) | | | | | | + 3,7 (sd) | - 10,4 (p) | |
| | juin 2021 | | | | | + 3,2 (sd) | - 10,8 (p) | | | | | | + 3,7 (sd) | - 10,4 (p) | |
| | décembre 2020 | | | | + 0,4 (def) | + 3,1 (p) | | | | | | + 1,7 (def) | + 3,7 (p) | | |
| | juin 2020 | | | | + 1,6 (sd) | + 3,4 (p) | | | | | | + 3,1 (sd) | + 4,0 (p) | | |
| | décembre 2019 | | | + 5,3 (def) | + 1,1 (p) | | | | | | + 6,0 (def) | + 2,8 (p) | | | |
| | juin 2019 | | | + 5,3 (sd) | + 1,1 (p) | | | | + 5,4 (def) | + 6,0 (sd) | + 2,9 (p) | | | | |
| | décembre 2018 | | + 5,7 (def) | + 4,9 (p) | | | | | + 5,5 (def) | + 5,8 (p) | | | | | |
| | juin 2018 | + 3,8 (def) | + 6,5 (sd) | + 5,1 (p) | | | | | + 4,5 (def) | + 6,3 (sd) | + 5,9 (p) | | | | |
| base 2010 | décembre 2017 | + 3,5 (def) | + 6,6 (p) | | | | | | + 4,4 (def) | + 6,5 (p) | | | | | |
| | juin 2017 | + 3,8 (sd) | + 6,7 (p) | | | | | | + 4,6 (sd) | + 6,5 (p) | | | | | |
| | décembre 2016 | + 3,8 (p) | | | | | | | + 4,7 (p) | | | | | | |
| | juin 2016 | + 3,7 (p) | | | | | | | + 4,6 (p) | | | | | | |

(def) données définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires

CHAPITRE III : OPÉRATIONS INTERNATIONALES

1 - Les échanges commerciaux rebondissent vivement en 2021

En 2021, le volume des marchandises échangées au niveau mondial a nettement rebondi. Ainsi, selon l'OMC, le commerce mondial de marchandises a augmenté de 9,8 %, après avoir reculé en 2020 (- 5,3 %) pour la première fois depuis la crise économique de 2008-2009. Après une année marquée par les mesures restrictives visant à enrayer la crise sanitaire, en particulier les confinements, la reprise de l'activité économique mondiale se traduit par la croissance du volume des échanges mondiaux, en particulier au 2^{ème} trimestre 2021. Les flux commerciaux mondiaux ont ensuite reculé en volume au cours du second semestre 2021, tout en demeurant néanmoins au-dessus de ceux de 2020. Ce recul a été le fait de perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de pénuries d'intrants de production et de vagues récurrentes de Covid-19 sur la fin de l'année 2021. Les montants des biens échangés reflètent également l'inflation qui s'est accrue en 2021 notamment en ce qui concerne les matières premières et le transport.

Sur la même période, au niveau national, le rebond de la demande mondiale adressée à la France a plus que compensé la baisse de l'année précédente (+ 10,4 %, après - 9,2 % en 2020¹⁷) ; ce n'est pas le cas pour les exportations françaises de biens en volume (+ 8,6 %, après - 17,0 %).

Dans ce contexte, les exportations françaises de biens¹⁸ rebondissent également fortement en valeur (+ 16,6 % en 2021, après - 15,9 % en 2020). Les exportations relevant du secteur du commerce, en progressant de 17,6 % en valeur (après - 11,4 % en 2020), sont un peu plus dynamiques que les autres secteurs. Tout comme les exportations, les importations totales augmentent sur l'année, de façon plus marquée encore (+ 19,2 %, après - 13,2 % en 2020). Pour les opérateurs du commerce, la hausse en valeur des importations est moins élevée (+ 15,8 %) que pour l'ensemble de l'économie.

Les exportations des opérateurs du secteur du commerce s'établissent à 154,5 milliards d'euros en 2021. Par produit, la hausse enregistrée sur l'année pour ce secteur est portée par celle des ventes d'autres produits industriels (produits chimiques, parfums et cosmétiques, articles d'habillement, cuir et chaussures, produits manufacturés divers), de produits informatiques, électroniques et optiques (composants et cartes électroniques, ordinateurs), de matériels de transports (en particulier l'automobile) et de produits des industries agroalimentaires (boissons notamment). À l'exception de l'Europe hors Union européenne, les exportations des sociétés commerciales augmentent pour l'ensemble des zones géographiques de destination, et tout particulièrement vers l'Union européenne (qui représente les trois cinquièmes des débouchés des entreprises commerciales), vers l'Asie et vers l'Amérique.

Les importations des opérateurs du secteur du commerce s'établissent, quant à elles, à 311,5 milliards d'euros en 2021. Leur rebond par rapport à 2020 est notamment lié à l'augmentation des achats d'autres produits industriels (produits manufacturés divers, produits métallurgiques et métalliques, produits chimiques, parfums et cosmétiques, produits pharmaceutiques, produits en caoutchouc et en plastique), de produits informatiques, électroniques et optiques, de machines industrielles, agricoles ou diverses, de produits pétroliers raffinés, de produits des industries agroalimentaires et de matériels de transport (en particulier l'automobile). Les importations des sociétés commerciales rebondissent en provenance de toutes les zones, et plus particulièrement en provenance du Proche et Moyen-Orient.

Tableau 1 : Évolution des échanges de biens de la France et du secteur du commerce (en %)

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Valeur 2021 (en Md€) |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|--------|-------|-------------------------|
| Exportations (évolution en %) | | | | | | |
| Ensemble du commerce extérieur | 4,7 | 3,9 | 3,2 | - 15,9 | 16,6 | 487,7 |
| dont : secteur commerce | 6,6 | 8,1 | 6,0 | - 11,4 | 17,6 | 154,5 |
| Importations (évolution en %) | | | | | | |
| Ensemble du commerce extérieur | 6,9 | 4,4 | 2,1 | - 13,2 | 19,2 | 595,9 |
| dont : secteur commerce | 5,8 | 3,9 | 4,2 | - 6,6 | 15,8 | 311,5 |
| Déficit commercial (en Md€) | | | | | | |
| Ensemble du commerce extérieur | 76,0 | 81,5 | 77,9 | 81,3 | 108,2 | |
| dont : secteur commerce | 133,7 | 138,8 | 139,8 | 137,8 | 156,9 | |

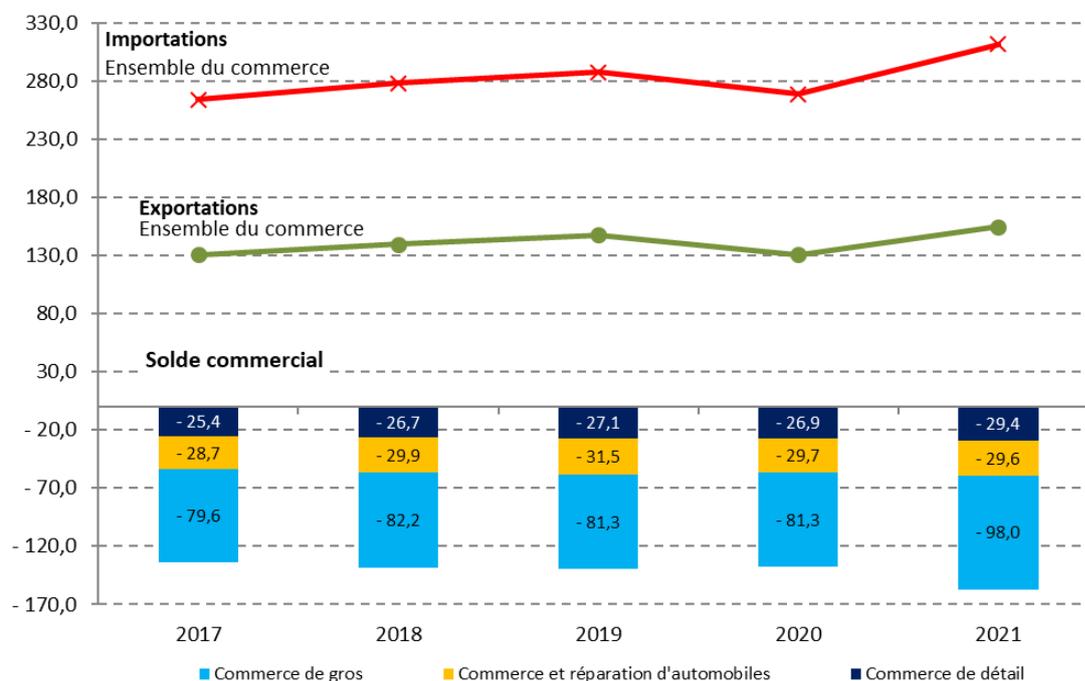
Source : DGDDI

¹⁷ Insee – Note de conjoncture – octobre 2022

¹⁸ Hors matériel militaire et estimation des données sous le seuil

Au total, en 2021, le déficit extérieur du secteur du commerce s'établit à 156,9 milliards d'euros : il augmente de 19,1 milliards d'euros sur un an ; le déficit extérieur tous secteurs augmente de 26,7 milliards. Cette détérioration pour le secteur du commerce est essentiellement portée par le commerce de gros, dont le déficit s'accroît sur un an de 16,7 milliards, et dans une bien moindre mesure par le commerce de détail, dont le déficit augmente de 2,4 milliards. Le déficit du commerce et de la réparation d'automobiles, quant à lui, demeure quasi stable sur l'année.

Graphique 1 : Évolution des échanges du secteur du commerce (en Mds d'€)



Source : DGDDI

De façon structurelle, l'évolution des échanges des opérateurs du commerce est majoritairement dictée par ceux du commerce de gros, qui représentent 82 % des ventes et 72 % des achats du secteur.

En 2021, les exportations du commerce de gros rebondissent de 15,6 %, après -11,3 % en 2020. Les ventes du commerce de détail progressent près de deux fois plus (+28,3 %, après -9,1 %). Les exportations du commerce et de la réparation d'automobiles connaissent la plus forte hausse (+28,5 %, après -14,2 %).

A l'importation, parmi les trois sous-secteurs, le commerce de gros est celui qui rebondit le plus vivement en 2021 (+17,8 %, après -6,9 %), devant le commerce de détail (+14,5 %, après -3,1 %) et le commerce et la réparation d'automobiles (+7,4 %, après -8,2 %).

Tableau 2 : Évolution des échanges du commerce par sous-secteur (en %)

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Valeur 2021 (en Md€) |
|---------------------------------------------|------|------|------|-------|------|----------------------|
| Exportations | | | | | | |
| Ensemble du secteur du commerce | 6,6 | 8,1 | 6,0 | -11,4 | 17,6 | 154,5 |
| dont : commerce de gros | 5,0 | 7,3 | 5,8 | -11,3 | 15,6 | 126,9 |
| dont : commerce et réparation d'automobiles | 24,9 | 14,5 | 0,8 | -14,2 | 28,5 | 13,5 |
| dont : commerce de détail | 8,9 | 10,0 | 13,9 | -9,1 | 28,3 | 14,0 |
| Importations | | | | | | |
| Ensemble du secteur du commerce | 5,8 | 3,9 | 4,2 | -6,6 | 15,8 | 311,5 |
| dont : commerce de gros | 5,2 | 3,5 | 3,7 | -6,9 | 17,8 | 224,9 |
| dont : commerce et réparation d'automobiles | 9,0 | 5,2 | 4,9 | -8,2 | 7,4 | 43,2 |
| dont : commerce de détail | 5,2 | 4,8 | 5,7 | -3,1 | 14,5 | 43,4 |

Source : DGDDI

1.1 - Rebond des échanges du commerce de gros pour la quasi-totalité des produits

En 2021, les exportations des grossistes ont rebondi : +15,6 %, après -11,3 % en 2020. La quasi-totalité des produits participent à ce rebond. Les « autres produits industriels¹⁹ » sont les principaux contributeurs à la hausse des ventes, avec en particulier les produits chimiques, de la parfumerie et cosmétiques, les articles textiles, d'habillement, du cuir et de chaussures, les produits manufacturés divers, les produits pharmaceutiques, ainsi que les produits métallurgiques et métalliques. Les ventes de l'ensemble des biens d'équipement rebondissent, en particulier les composants et cartes électroniques et les équipements mécaniques (machines industrielles et agricoles, machines diverses). Les exportations de produits des industries agroalimentaires sont également dynamiques, portées par les ventes de boissons. Par zone, la hausse concerne essentiellement l'Union européenne. À l'inverse, les exportations de matériel de transport continuent de se replier, après s'être effondrées en 2020 durant la pandémie de Covid-19, en particulier les livraisons aéronautiques et spatiales et, dans une moindre mesure, les ventes d'équipements pour automobiles. Ce secteur demeure en effet pénalisé par les pénuries de composants électroniques dans l'automobile et la reprise limitée du transport aérien de passagers.

Tableau 3 : Évolution des échanges du commerce de gros par produit (en %)

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Valeur 2021 (en Md€) |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|------------|---------------|-------------|-------------------------|
| Exportations | | | | | | |
| Ensemble du secteur du commerce de gros | 5,0 | 7,3 | 5,8 | - 11,3 | 15,6 | 126,9 |
| AZ - Produits agricoles | - 3,9 | 8,4 | 4,8 | - 2,1 | 4,5 | 12,0 |
| C1 - Produits des industries agroalimentaires | 9,1 | 2,6 | 2,9 | - 1,0 | 16,6 | 17,8 |
| DE - Hydrocarbures naturels | 22,9 | 8,3 | - 7,1 | - 13,9 | 52,8 | 1,9 |
| C2 - Produits pétroliers raffinés | 22,7 | 59,5 | - 20,8 | - 48,7 | 43,1 | 1,5 |
| C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique | 4,7 | 5,1 | 3,7 | -13,3 | 12,5 | 25,5 |
| CK - Machines industrielles et agricoles, machines diverses | 9,5 | 7,9 | -5,0 | -15,1 | 12,8 | 7,0 |
| C4 - Matériel de transport | 21,1 | 6,8 | -4,4 | -39,8 | -8,1 | 2,5 |
| C5 - Autres produits industriels | 3,8 | 8,0 | 10,1 | -11,4 | 18,7 | 65,1 |
| CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures | 2,8 | 10,7 | 12,1 | - 13,0 | 26,0 | 14,4 |
| CC - Bois, papier et imprimerie | 4,1 | 4,4 | 1,6 | - 0,3 | 12,7 | 1,7 |
| CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques | 10,1 | 5,5 | 4,8 | - 15,3 | 23,3 | 20,3 |
| CF - Produits pharmaceutiques | - 13,9 | 10,9 | 36,4 | - 1,2 | 7,5 | 13,5 |
| CG - Produits en caoutchouc et plastiques | 4,3 | 6,8 | - 5,5 | 17,0 | 14,9 | 3,0 |
| CH - Produits métallurgiques et métalliques | 19,1 | 6,8 | - 2,0 | - 15,3 | 18,0 | 6,1 |
| CM - Produits manufacturés divers | 4,4 | 8,9 | 3,1 | - 24,4 | 19,6 | 6,2 |
| C32A - Joaillerie et bijouterie, instruments de musique | 5,6 | 15,4 | 7,4 | - 41,7 | 16,5 | 2,4 |
| Importations | | | | | | |
| Ensemble du secteur du commerce de gros | 5,2 | 3,5 | 3,7 | - 6,9 | 17,8 | 224,9 |
| AZ - Produits agricoles | 6,8 | 1,8 | 3,2 | 0,7 | 6,4 | 9,5 |
| C1 - Produits des industries agroalimentaires | 3,6 | 0,3 | 5,5 | - 3,1 | 12,0 | 24,4 |
| DE - Hydrocarbures naturels | 53,6 | 42,7 | - 9,7 | - 0,3 | 40,5 | 3,2 |
| C2 - Produits pétroliers raffinés | 7,4 | 29,3 | - 11,9 | - 36,2 | 42,3 | 8,9 |
| C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique | 5,0 | 2,8 | 6,6 | - 7,0 | 16,6 | 65,0 |
| CK - Machines industrielles et agricoles, machines diverses | 4,4 | 9,9 | 6,8 | - 8,9 | 17,8 | 21,3 |
| C4 - Matériel de transport | - 9,7 | - 2,8 | - 8,8 | - 32,6 | 13,1 | 3,7 |
| C5 - Autres produits industriels | 6,1 | 2,1 | 4,6 | - 4,1 | 19,0 | 109,5 |
| CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures | 2,1 | 2,6 | 6,0 | - 2,6 | 3,9 | 16,1 |
| CC - Bois, papier et imprimerie | 4,4 | 3,7 | 2,2 | - 6,7 | 17,6 | 5,9 |
| CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques | 7,8 | 3,1 | - 0,6 | - 6,5 | 23,2 | 20,9 |
| CF - Produits pharmaceutiques | 4,3 | - 2,7 | 11,5 | 9,6 | 14,0 | 23,7 |
| CG - Produits en caoutchouc et plastiques | 5,8 | 1,4 | 2,3 | 2,2 | 21,3 | 11,6 |
| CH - Produits métallurgiques et métalliques | 14,5 | 7,1 | 0,6 | - 14,8 | 36,3 | 15,2 |
| CM - Produits manufacturés divers | 4,6 | 1,7 | 7,7 | -13,9 | 23,5 | 16,2 |
| C32A - Joaillerie et bijouterie, instruments de musique | 4,7 | 5,8 | 8,6 | -44,1 | 22,3 | 2,0 |

Note : Tous les produits échangés ne figurent pas dans ce tableau. Seuls ceux avec les montants les plus importants sont diffusés.

Source : DGDDI

Dans le même temps, les importations des opérateurs du commerce de gros augmentent (+17,8 %), après avoir reculé en 2020 (-6,9 %). Ce rebond concerne la totalité des produits. Cette hausse s'explique toutefois plus particulièrement par les achats d'autres produits industriels (produits métallurgiques et métalliques, produits chimiques, parfums et

¹⁹ Niveau de nomenclature A17 comprenant le textile-habillement, cuir ; le bois, papier et carton ; les produits chimiques, parfums et cosmétiques ; les biens pharmaceutiques ; les biens en caoutchouc et en plastique ; les biens métallurgiques et métalliques ; les biens manufacturés divers.

cosmétiques, produits manufacturés divers et produits pharmaceutiques), de produits informatiques, électroniques et optiques (ordinateurs et équipements périphériques), d'équipements mécaniques (machines industrielles et agricoles, machines diverses), de produits pétroliers raffinés, en lien avec la reprise de l'activité économique et la remontée des prix mondiaux, de produits des industries agroalimentaires et de matériel électrique. Les achats de matériels de transport rebondissent sans toutefois retrouver leur niveau d'avant-crise, en particulier en ce qui concerne les produits de la construction aéronautique et spatiale, fortement touchés par la crise sanitaire. Le rebond des importations est porté à parts quasi-égales par l'Union européenne et par les pays hors Union européenne.

Tableau 4 : Évolution des échanges du commerce de gros par zone géographique (en %)

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Valeur 2021 (en Md€) |
|------------------------------------------------|------------|------------|------------|--------------|-------------|-------------------------|
| Exportations | | | | | | |
| Ensemble du secteur du commerce de gros | 5,0 | 7,3 | 5,8 | -11,3 | 15,6 | 126,9 |
| vers l'Union européenne | 6,3 | 5,1 | 3,3 | -9,9 | 23,7 | 78,9 |
| vers les pays tiers (hors UE) | 3,1 | 10,7 | 9,3 | -13,2 | 4,4 | 48,0 |
| Importations | | | | | | |
| Ensemble du secteur du commerce de gros | 5,2 | 3,5 | 3,7 | -6,9 | 17,8 | 224,9 |
| depuis l'Union européenne | 5,7 | 2,1 | 4,3 | -4,4 | 16,8 | 116,6 |
| depuis les pays tiers (hors UE) | 4,8 | 5,1 | 3,1 | -9,5 | 18,9 | 108,3 |

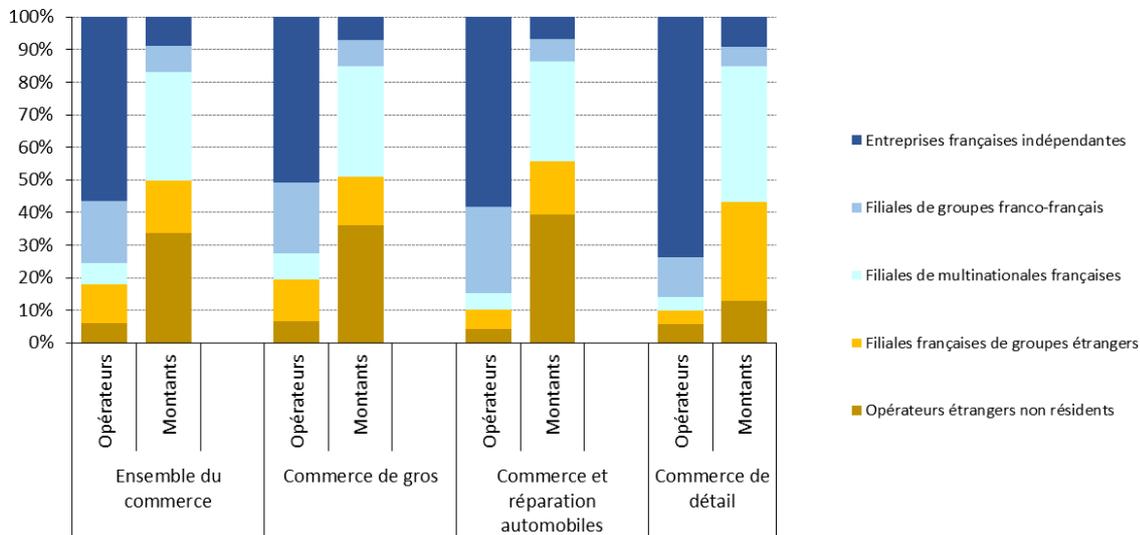
Source : DGDDI

Encadré : Les opérateurs à l'exportation et à l'importation du secteur du commerce

En 2021, environ 47 000 opérateurs (unités légales disposant d'un numéro Siren) relevant du secteur du commerce ont déclaré avoir exporté au moins un bien depuis la France au cours de l'année pour un montant total d'exportations de 154,5 milliards d'euros.

Ils sont près de 30 500 dans le commerce de gros, 12 300 dans le commerce de détail et environ 4 200 dans le commerce et la réparation d'automobiles. Les exportateurs du commerce de gros dominent les exportations : ils représentent deux tiers des opérateurs et 82 % des montants exportés du secteur commerce, soit une moyenne de 4,2 millions d'euros d'exportations par opérateur. Mais ce montant moyen reste nettement plus faible que pour le secteur industriel (11 millions d'euros en moyenne par exportateur). Les exportateurs du commerce de détail, qui représentent le quart des exportateurs, affichent un montant moyen d'exportations de 1,1 million par opérateur. Ceux du commerce et de la réparation d'automobiles (10 % des exportateurs du secteur du commerce) se positionnent dans une situation intermédiaire avec un montant moyen de 3,2 millions d'euros.

Répartition du nombre d'exportateurs et des montants exportés dans le secteur du commerce par catégorie d'opérateurs (en %)



Source : DGDDI

Champ : Exportations de biens depuis la France en 2021 hors expéditions intracommunautaires en-dessous du seuil de déclaration statistique

Tous secteurs du commerce confondus, un tiers des montants exportés sont réalisés par des entreprises étrangères non immatriculées au registre du commerce et des sociétés (RCS) et qui n'ont aucun établissement productif en France. Ces opérateurs sont pourtant très minoritaires en nombre (environ 6 % des exportateurs) mais le montant moyen des exportations pour ces opérateurs est de 18,5 millions d'euros. Cette importance de quelques opérateurs étrangers non immatriculés est particulièrement marquée dans le secteur automobile où ils représentent à eux seuls près de 40 % des montants des exportations de ce sous-secteur, soit un montant moyen de 30,5 millions d'euros. Elle est également notable dans le commerce de gros (36 % des exportations).

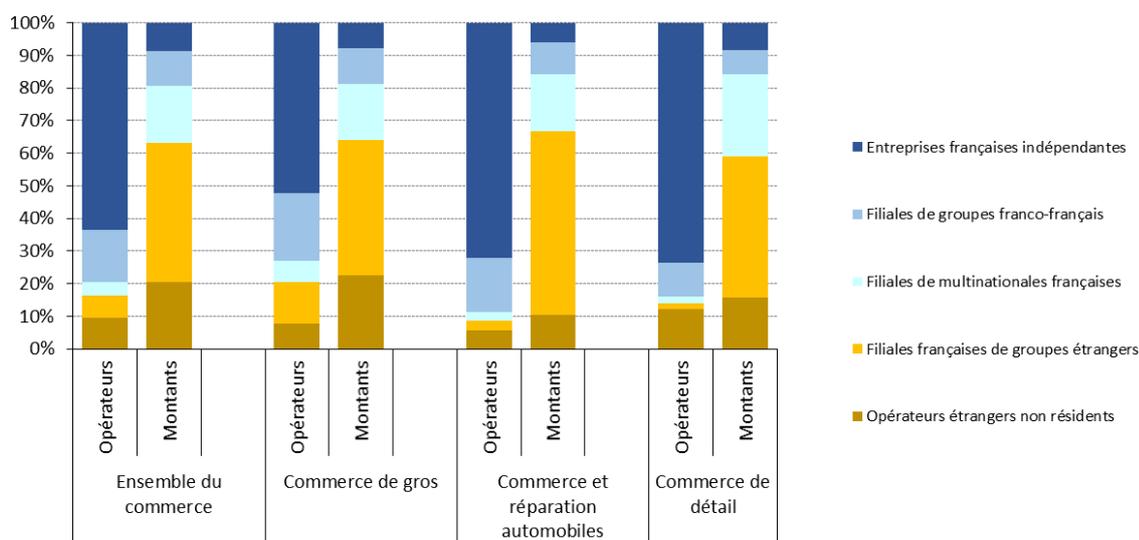
Au-delà de ces opérateurs étrangers, les multinationales représentent également une part importante des exportations. Les exportateurs du commerce appartenant à des groupes multinationaux sont près de 8 800 (18 % du secteur du commerce) pour environ 80 milliards d'exportations (50 % des montants du secteur du commerce), soit un montant moyen de 9,0 millions par exportateur. Ils sont particulièrement nombreux dans le commerce de gros (légèrement plus d'un opérateur sur cinq pour près de la moitié des montants exportés du secteur). Mais c'est dans le commerce de détail que leur poids est particulièrement important puisqu'ils ne représentent que 8 % des opérateurs pour 72 % des montants des exportations du secteur. Les multinationales françaises ont un poids prépondérant dans le commerce de détail où elles réalisent 42 % des exportations, contre 31 % pour les multinationales étrangères. Dans le commerce de gros, les multinationales françaises pèsent un tiers du montant des exportations, contre 15 % pour les multinationales étrangères.

Tous secteurs du commerce confondus, un tiers des montants exportés sont réalisés par des entreprises étrangères non immatriculées au registre du commerce et des sociétés (RCS) et qui n'ont aucun établissement productif en France. Ces opérateurs sont pourtant très minoritaires en nombre (environ 6 % des exportateurs) mais le montant moyen des exportations pour ces opérateurs est de 18,5 millions d'euros. Cette importance de quelques opérateurs étrangers non immatriculés est particulièrement marquée dans le secteur automobile où ils représentent à eux seuls près de 40 % des montants des exportations de ce sous-secteur, soit un montant moyen de 30,5 millions d'euros. Elle est également notable dans le commerce de gros (36 % des exportations).

Au-delà de ces opérateurs étrangers, les multinationales représentent également une part importante des exportations. Les exportateurs du commerce appartenant à des groupes multinationaux sont près de 8 800 (18 % du secteur du commerce) pour environ 80 milliards d'exportations (50 % des montants du secteur du commerce), soit un montant moyen de 9,0 millions par exportateur. Ils sont particulièrement nombreux dans le commerce de gros (légèrement plus d'un opérateur sur cinq pour près de la moitié des montants exportés du secteur). Mais c'est dans le commerce de détail que leur poids est particulièrement important puisqu'ils ne représentent que 8 % des opérateurs pour 72 % des montants des exportations du secteur. Les multinationales françaises ont un poids prépondérant dans le commerce de détail où elles réalisent 42 % des exportations, contre 31 % pour les multinationales étrangères. Dans le commerce de gros, les multinationales françaises pèsent un tiers du montant des exportations, contre 15 % pour les multinationales étrangères.

Au total, si on cumule opérateurs étrangers non-immatriculés au RCS et multinationales, on obtient 25 % des exportateurs du secteur du commerce représentant 83 % du montant des exportations. L'essentiel des autres opérateurs sont des entreprises françaises indépendantes (27 000 unités) ou filiales de groupes français non implantés à l'étranger (9 200 unités).

Répartition du nombre d'importateurs et des montants importés dans le secteur du commerce par catégorie d'opérateurs (en %)



Source : DGDDI

Champ : Importations de biens en France en 2021 hors introductions intracommunautaires en-dessous du seuil de déclaration statistique

Le nombre d'importateurs relevant du secteur du commerce s'établit à plus de 90 500 en 2021 pour un montant total de 311,5 milliards. Ils sont plus de 41 000 dans le commerce de gros, soit 45 % du nombre d'importateurs et 72 % des achats du secteur (contre deux-tiers des exportateurs et 82 % des ventes). Les opérateurs à l'importation pour le commerce de détail sont près de 38 000 et pèsent pour 14 % des valeurs des importations du secteur du commerce. Pour le commerce et la réparation d'automobiles, les opérateurs sont 11 500 et les importations pèsent pour 14 % des achats du secteur du commerce.

Les opérateurs étrangers non immatriculés au RCS représentent près de 10 % des importateurs du secteur, les multinationales 11 %, les autres opérateurs étant des entreprises ou des groupes franco-français. En ce qui concerne les montants, on retrouve une répartition similaire à celle des exportations : 81 % pour les opérateurs étrangers non immatriculés au RCS et les multinationales, 19 % pour les entreprises et groupes français. En revanche, le poids des multinationales françaises est nettement moins important à l'import (18 %) qu'il ne l'est à l'export (34 %). À l'inverse, les multinationales étrangères et les opérateurs étrangers non immatriculés au RCS réalisent à eux seuls 63 % des

importations du secteur du commerce (contre près de la moitié des exportations). Ce moindre poids des multinationales françaises dans les importations concerne tant le commerce de gros que le commerce et la réparation d'automobiles. Dans le commerce de détail, les multinationales françaises réalisent 25 % des importations et 42 % des exportations.

1.2 - Forte reprise des exportations du secteur du commerce et de la réparation d'automobiles

Après la chute connue en 2020 (- 14,2 %), les exportations des opérateurs du secteur du commerce et de la réparation d'automobiles augmentent nettement de 28,5 % en 2021, du fait de la reprise de la production industrielle française, qui avait été affectée par la crise sanitaire. Les exportations d'automobiles assemblées augmentent moins vers les pays situés hors UE que vers les États membres.

Les importations de ce secteur reprennent moins vivement que les exportations (+ 7,4 %). La hausse des importations de véhicules automobiles est plus forte en provenance des pays situés hors UE que depuis les pays membres, mais ces derniers représentent toujours près des trois quarts des achats du secteur. Dans le sillage de la reprise de la production industrielle, les achats de produits en caoutchouc et en plastique sont dynamiques en 2021 (+ 25,4 %).

Tableau 5 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par produit (en %)

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Valeur 2021 (en Md€) |
|-----------------------------------------------------------------|-------------|-------------|------------|--------------|-------------|-------------------------|
| Exportations | | | | | | |
| Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles | 24,9 | 14,5 | 0,8 | -14,2 | 28,5 | 13,5 |
| dont : C4 - matériel de transport | 31,7 | 17,4 | 0,9 | -17,1 | 34,4 | 11,3 |
| dont : C29A - automobiles | 41,2 | 20,9 | 2,3 | -21,4 | 41,6 | 9,4 |
| dont : C29B - équipements pour automobiles | 4,2 | 3,5 | -7,9 | 6,2 | 10,6 | 1,6 |
| dont : CG - produits en caoutchouc et en plastique | -4,8 | 0,7 | 2,5 | -12,8 | 4,7 | 0,9 |
| Importations | | | | | | |
| Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles | 9,0 | 5,2 | 4,9 | -8,2 | 7,4 | 43,2 |
| dont : C4 - matériel de transport | 10,0 | 5,0 | 5,6 | -8,3 | 6,2 | 38,1 |
| dont : C29A - automobiles | 10,3 | 5,2 | 5,1 | -7,8 | 4,6 | 33,1 |
| dont : C29B - équipements pour automobiles | 7,7 | 5,4 | 8,8 | -13,9 | 20,5 | 3,4 |
| dont : CG - produits en caoutchouc et en plastique | 0,2 | 8,1 | 2,8 | -6,5 | 25,4 | 2,1 |

Note : Tous les produits échangés ne figurent pas dans ce tableau. Seuls les ceux avec les montants les plus importants sont diffusés.

Source : DGDDI

Tableau 6 : Évolution des échanges du commerce et réparation d'automobiles par zone géographique (en %)

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Valeur 2021 (en Md€) |
|-----------------------------------------------------------------|-------------|-------------|------------|--------------|-------------|-------------------------|
| Exportations | | | | | | |
| Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles | 24,9 | 14,5 | 0,8 | -14,2 | 28,5 | 13,5 |
| vers l'Union européenne | 23,0 | 19,8 | 2,3 | -17,0 | 23,8 | 8,3 |
| vers les pays tiers (hors UE) | 28,1 | 5,8 | -1,9 | -8,7 | 36,7 | 5,2 |
| Importations | | | | | | |
| Ensemble du secteur commerce et réparation d'automobiles | 9,0 | 5,2 | 4,9 | -8,2 | 7,4 | 43,2 |
| depuis l'Union européenne | 7,5 | 5,0 | 3,8 | -7,0 | 5,4 | 31,7 |
| depuis les pays tiers (hors UE) | 13,7 | 5,8 | 8,1 | -11,5 | 13,2 | 11,5 |

Source : DGDDI

1.3 - Des exportations dynamiques dans le commerce de détail, après une année de baisse

En 2021, les exportations du secteur du commerce de détail augmentent vivement (+ 28,3 %), à un rythme comparable à celui du commerce et de la réparation d'automobiles. Ce rebond est porté pour trois quarts par la hausse des ventes d'autres produits industriels, en particulier les articles d'habillement, de cuir, bagages et chaussures ainsi que les produits manufacturés divers. Le quart restant de la hausse s'explique par le dynamisme des produits informatiques, électroniques et optiques.

Pour leur part, les importations des opérateurs du commerce de détail augmentent (+ 14,5 %, après -3,1 % en 2020). Elles sont en hausse notamment pour les produits manufacturés divers et les articles d'habillement, cuir et chaussures. Les achats de produits métallurgiques et métalliques, de produits en caoutchouc et en plastique accélèrent, ainsi que ceux de produits des industries agroalimentaires dans une moindre mesure.

Tableau 7 : Évolution des échanges du commerce de détail par produit (en %)

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Valeur 2021 (en Md€) |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------------------|
| Exportations | | | | | | |
| Ensemble du secteur du commerce de détail | 8,9 | 10,0 | 13,9 | -9,1 | 28,3 | 14,0 |
| dont C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique | 18,8 | 14,8 | 26,9 | -10,3 | 32,7 | 2,6 |
| dont C5 - Autres produits industriels | 6,4 | 6,6 | 12,6 | -6,2 | 23,1 | 9,1 |
| dont CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures | 3,7 | 6,5 | 9,8 | -5,2 | 17,6 | 5,2 |
| dont CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques | 19,2 | -14,2 | 31,0 | -8,1 | 16,4 | 0,9 |
| dont CM - Produits manufacturés divers | 5,2 | 19,6 | 12,1 | -13,9 | 38,3 | 2,0 |
| Importations | | | | | | |
| Ensemble du secteur du commerce de détail | 5,2 | 4,8 | 5,7 | -3,1 | 14,5 | 43,4 |
| dont C1 - Produits des industries agroalimentaires | 3,1 | 10,4 | -2,1 | 1,6 | 6,7 | 4,1 |
| dont C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique | 11,0 | 14,0 | 12,7 | -0,3 | 19,9 | 8,5 |
| dont C5 - Autres produits industriels | 4,0 | 2,4 | 4,4 | -5,1 | 12,6 | 27,3 |
| dont CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures | 2,3 | 1,4 | 3,0 | -9,9 | 5,9 | 13,9 |
| dont CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques | 6,6 | -12,6 | 1,3 | -3,2 | 1,7 | 1,1 |
| dont CG - Produits en caoutchouc et plastique | 9,1 | 3,3 | 9,1 | 4,8 | 16,0 | 2,0 |
| dont CH - Produits métallurgiques et métalliques | 9,7 | 8,2 | 5,8 | 13,5 | 23,4 | 1,6 |
| dont CM - Produits manufacturés divers | 5,7 | 6,8 | 6,9 | -3,5 | 26,2 | 7,3 |

Note : Tous les produits échangés ne figurent pas dans ce tableau. Seuls ceux avec les montants les plus importants sont diffusés.

Source : DGDDI

Tableau 8 : Évolution des échanges du commerce de détail par zone géographique (en %)

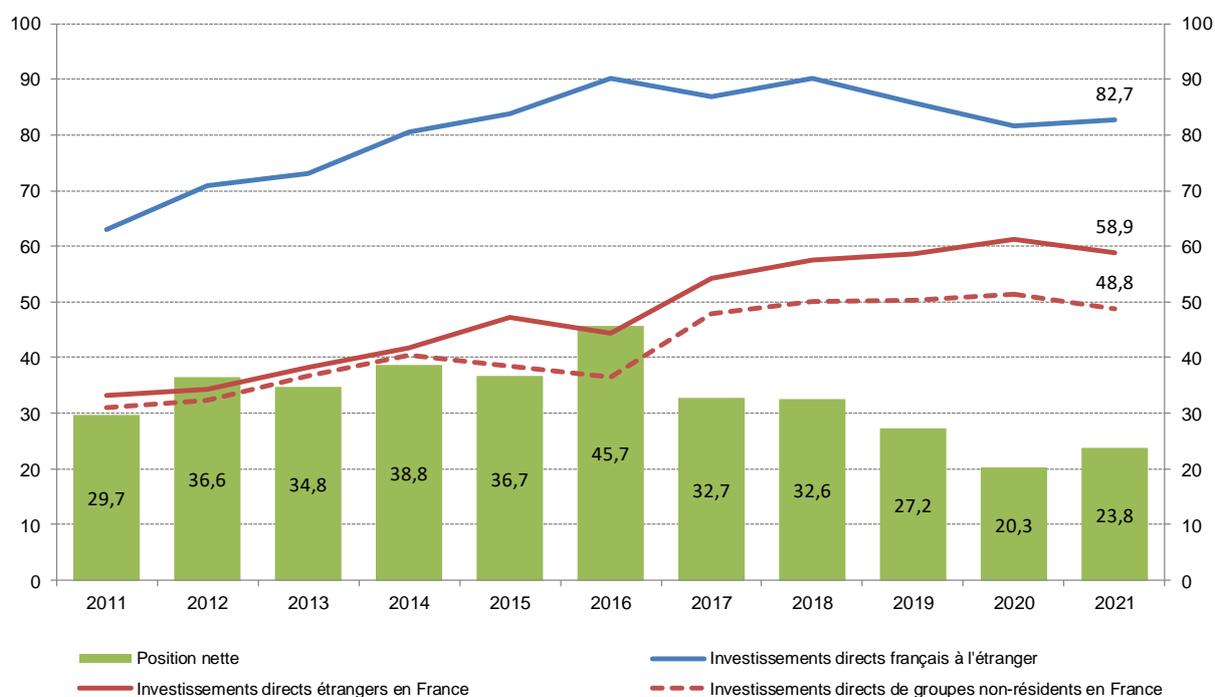
| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Valeur 2021 (en Md€) |
|--------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------------------|
| Exportations | | | | | | |
| Ensemble du secteur du commerce de détail | 1,8 | 10,0 | 13,9 | -9,1 | 28,3 | 14,0 |
| vers l'Union européenne | 8,8 | 9,7 | 12,6 | -8,8 | 35,4 | 8,3 |
| vers les pays tiers (hors UE) | 9,1 | 10,3 | 15,6 | -9,5 | 19,2 | 5,7 |
| Importations | | | | | | |
| Ensemble du secteur du commerce de détail | -1,5 | 4,8 | 5,7 | -3,1 | 14,5 | 43,4 |
| depuis l'Union européenne | 7,5 | 5,8 | 6,5 | -1,2 | 20,0 | 21,5 |
| depuis les pays tiers (hors UE) | 3,5 | 4,0 | 5,0 | -4,9 | 9,6 | 21,8 |

Source : DGDDI

2 - La position créditrice du commerce en matière d'investissements directs étrangers augmente en 2021

Fin 2021, les stocks d'investissements directs du secteur du commerce présentent une position nette créditrice²⁰ de 24 milliards d'euros en valeur mixte²¹, contre 20 milliards l'année précédente. Cette progression résulte, d'une part, d'un rebond des investissements directs français à l'étranger dont le stock augmente de 1,4 % après deux années de repli, et, d'autre part, d'un repli de 3,8 % des investissements directs étrangers dans les entreprises résidentes.

Graphique 2 : Stocks d'investissements directs du secteur du commerce depuis 2011 (en milliards d'euros)



Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

Note : L'écart entre les investissements directs étrangers en France et ceux des seuls groupes non-résidents en France illustre la présence d'investissements directs étrangers entrants dont la France est le pays d'origine ultime (investissements circulaires).

2.1 - L'essentiel de la position créditrice provient de la forte internationalisation du commerce du détail

À fin 2021, la position extérieure nette en investissements directs du secteur du commerce représente 5,5 % de la position nette de la France, tous secteurs confondus. Cela équivaut à près de 24 milliards sur un total de 437 milliards d'euros.

Par rapport aux autres grands secteurs d'activité, le commerce se situe au troisième rang avec une position nette en investissements directs à 24 milliards d'euros fin 2021. L'industrie possède la position nette créditrice la plus élevée (313 milliards), devant le secteur des activités financières et d'assurance (97 milliards).

²⁰ Égale à la différence entre investissements directs sortants et investissements directs entrants, la position nette en investissements directs étrangers (IDE) d'un pays est positive (créditrice) lorsque le pays est investisseur net à l'étranger et négative (débitrice) quand le pays accueille plus d'IDE qu'il n'en effectue lui-même à l'étranger. Elle évolue d'une année sur l'autre en fonction des flux nets d'IDE enregistrés au cours de l'année, des fluctuations de change (se traduisant par la variation de la contre-valeur en euro des encours libellés en devises) et d'autres ajustements statistiques (effets de valorisation et autres changements de volume).

²¹ En valeur mixte, les capitaux propres détenus dans des sociétés cotées sont valorisés en valeur de marché, tandis que les investissements dans les sociétés non cotées sont valorisés en valeur comptable. Tous les chiffres relatifs aux investissements directs dans ce rapport sont donnés en valeur mixte.

Tableau 9 : Position nette de la France en investissements directs par secteur d'activité²²

en mds d'€

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Agriculture, sylviculture et pêche (A) | - 0,4 | - 0,3 | - 0,2 | - 0,4 | - 0,5 |
| Industries (B à E) | 328,0 | 377,1 | 351,3 | 311,3 | 313,0 |
| Construction (F) | - 1,9 | 0,9 | 9,1 | 8,0 | 8,0 |
| Commerce ; réparation d'automobiles (G) | 32,7 | 32,6 | 27,2 | 20,3 | 23,8 |
| Transports et entreposages (H) | - 1,6 | 0,1 | 1,0 | 4,8 | 10,5 |
| Hébergement et restauration (I) | 11,2 | 4,7 | 1,8 | - 1,4 | - 0,4 |
| Information et communication (J) | 47,9 | 57,5 | 58,6 | 54,1 | 20,9 |
| Activités financières et d'assurance (K) | 135,9 | 118,4 | 132,6 | 108,3 | 96,5 |
| Activités immobilières (L) | - 85,0 | - 60,5 | - 64,5 | - 65,5 | - 65,7 |
| Autres services (M à S) | 47,3 | 24,0 | 16,0 | 8,6 | 10,6 |
| Non ventilé | 3,7 | 9,7 | 6,5 | 2,4 | 20,4 |
| Total (tous secteurs) | 517,9 | 564,4 | 539,4 | 450,5 | 437,0 |

Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

La position nette créditrice du secteur du commerce provient principalement du commerce de détail en magasin non spécialisé. Cette activité présente à elle seule une position créditrice de 26 milliards d'euros à fin 2021. Elle est le reflet de l'internationalisation de plusieurs grands groupes de grande distribution. En revanche, les investissements étrangers en France sont généralement supérieurs aux investissements français à l'étranger dans le secteur du commerce de gros.

Tableau 10 : Position nette de la France en investissements directs étrangers par type de commerce

en mds d'€

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Commerce de gros (y compris intermédiaires) | - 2,0 | - 6,4 | - 0,3 | - 7,5 | - 2,5 |
| dont Intermédiaires du commerce de gros | - 2,3 | - 3,5 | - 2,5 | - 3,0 | - 2,4 |
| dont CG de produits agricoles brut et animaux vivants | 1,1 | 1,4 | 1,2 | 1,4 | 1,5 |
| dont CG de produits alimentaires, boissons, tabac | 1,2 | - 0,1 | 4,9 | 0,9 | 2,1 |
| dont CG de biens domestiques | 2,6 | 5,5 | 5,8 | 4,1 | 7,8 |
| dont CG d'équipements information et communication | - 1,6 | - 2,7 | - 2,9 | - 2,8 | - 3,3 |
| dont CG d'autres équipements industriels | - 4,4 | - 7,0 | - 6,0 | - 6,2 | - 6,7 |
| dont autres CG spécialisés | 1,6 | 0,3 | - 0,8 | - 1,8 | - 1,6 |
| Commerce de détail | 30,4 | 33,6 | 20,6 | 21,8 | 21,8 |
| dont CD en magasin non spécialisé | 36,2 | 34,6 | 29,2 | 27,4 | 26,3 |
| dont CD non alimentaire en magasin spécialisé | - 6,3 | - 1,2 | - 8,8 | - 6,1 | - 4,6 |
| Commerce et réparation d'automobiles | 4,4 | 5,3 | 6,9 | 6,0 | 4,5 |
| Total commerce | 32,7 | 32,6 | 27,2 | 20,3 | 23,8 |

Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements

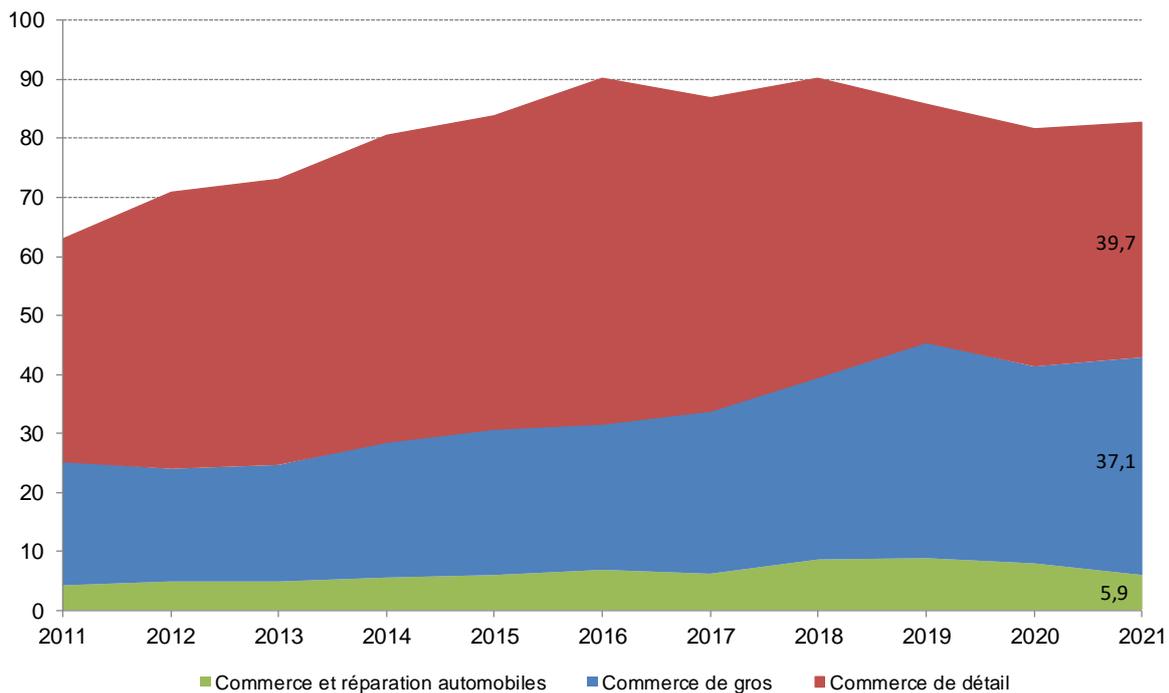
²² La ventilation par activité économique est effectuée sur la base de la NAF rév. 2. Le secteur est celui de l'entité résidente, pour les investissements entrants comme sortants. Pour les investissements directs français à l'étranger, le secteur est donc celui de l'investisseur, tandis qu'il s'agit du secteur de l'entreprise investie pour les investissements directs étrangers en France. Les sociétés holdings appartenant à un groupe coté sont reclassées en fonction de l'activité principale de leur groupe.

2.2 – Forte concentration des investissements directs à l'étranger dans le secteur du commerce

Huit groupes sont à l'origine de 66 % des **investissements directs à l'étranger** du secteur du commerce. C'est un niveau de concentration 1,5 fois plus élevé que dans l'industrie ou dans les autres sections tertiaires de la nomenclature, où il faut en moyenne une douzaine de groupes pour rassembler les deux tiers des investissements à l'étranger.

Les investissements directs français à l'étranger du commerce de détail s'élèvent à 40 milliards d'euros à fin 2021. Ils ont diminué de près d'un tiers par rapport au plus haut de 2016 (58 milliards). En revanche, les investissements à l'étranger du secteur du commerce de gros ont progressé de 49 % sur cette période, et atteignent 37 milliards d'euros à fin 2021. Enfin, les entreprises du commerce et de la réparation d'automobiles détiennent près de 6 milliards d'euros d'investissements à l'étranger.

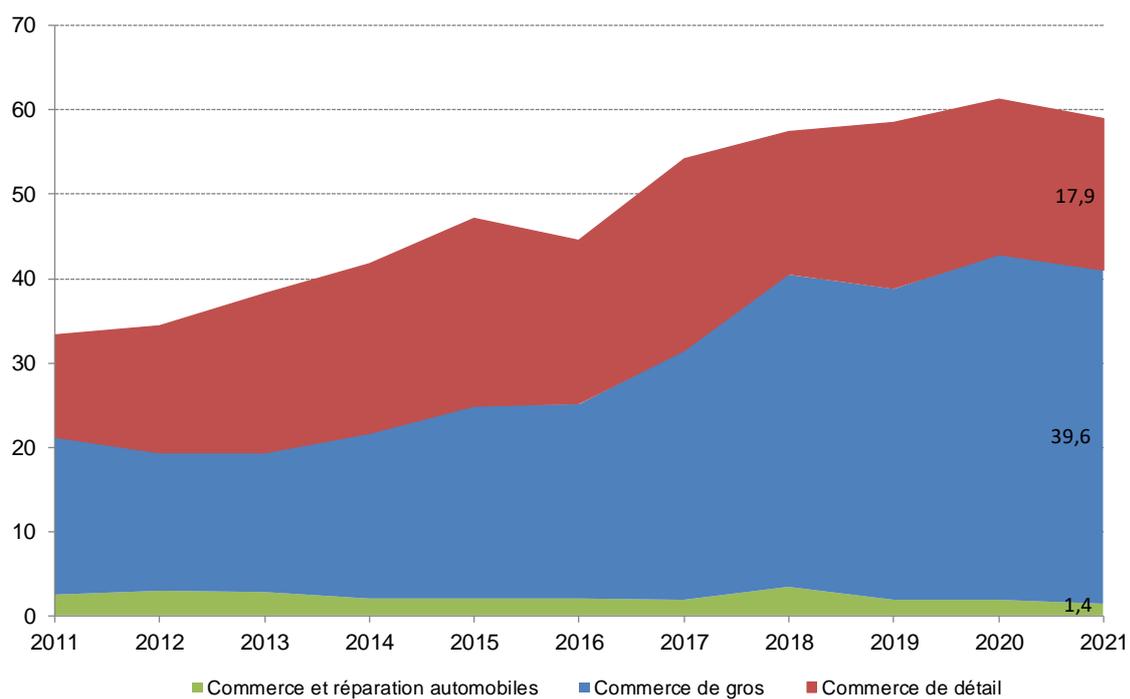
Graphique 3 : Décomposition du stock d'investissements à l'étranger des entreprises commerciales résidentes par type de commerce (en milliards d'euros)



Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements

Les **investissements directs entrants** dans le secteur commercial français sont nettement moins concentrés que les investissements sortants. Contrairement aux investisseurs français, les investissements étrangers se portent davantage sur le commerce de gros (39,6 milliards d'euros à fin 2021) que sur le commerce de détail (17,9 milliards). Les détentions étrangères dans le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles sont quant à elles nettement plus faibles (1,4 milliard).

Graphique 4 : Décomposition du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes par type de commerce (en milliards d'euros)



Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements

2.3 - Les pays de l'Union européenne sont les principaux partenaires du secteur commercial français

L'Union européenne est la principale destination immédiate²³ des investissements directs français à l'étranger. Avec 52 milliards d'euros fin 2021, elle concentre 63 % du total des investissements directs détenus à l'étranger par des entreprises commerciales résidentes. Les principaux pays d'accueil sont la **Belgique et l'Espagne**, les **Pays-Bas** constituant davantage un pays de transit des investissements pour des raisons fiscales que d'implantation d'établissements commerciaux.

Tableau 11 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs des entreprises commerciales françaises à l'étranger (par pays de contrepartie immédiate)

| | en mds d'€ | | | | |
|------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| Union européenne (à 27) | 58,5 | 58,5 | 53,8 | 52,0 | 52,4 |
| Zone euro (à 19) | 54,7 | 53,7 | 49,0 | 47,6 | 48,1 |
| dont Allemagne | 8,8 | 6,2 | 1,2 | 1,4 | 1,4 |
| dont Belgique | 11,1 | 15,0 | 15,1 | 15,7 | 17,4 |
| dont Espagne | 6,5 | 6,4 | 11,7 | 8,0 | 7,6 |
| dont Italie | 2,0 | 2,2 | 1,7 | 2,0 | 2,0 |
| dont Luxembourg | 0,9 | 1,0 | 0,5 | 1,1 | 0,6 |
| dont Pays-Bas | 24,4 | 20,4 | 15,8 | 16,4 | 17,3 |
| Autres pays de l'Union européenne | 3,9 | 4,8 | 4,9 | 4,5 | 4,4 |
| dont Pologne | 2,3 | 2,8 | 2,9 | 2,6 | 2,6 |
| dont République tchèque | 0,4 | 0,6 | 0,7 | 0,6 | 0,6 |
| dont Roumanie | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 |
| Reste du monde | 28,4 | 31,6 | 32,0 | 29,5 | 30,2 |
| dont Brésil | 3,0 | 3,1 | 3,3 | 2,7 | 2,7 |
| dont Chine et Hong-Kong | 4,1 | 3,7 | 3,7 | 2,7 | 2,9 |
| dont États-Unis | 1,9 | 3,1 | 5,2 | 4,5 | 4,7 |
| dont Japon | 0,5 | 0,7 | 0,9 | 1,0 | 0,8 |
| dont Royaume-Uni | 8,6 | 8,0 | 5,6 | 5,9 | 5,9 |
| dont Russie | 0,8 | 0,9 | 1,2 | 1,2 | 1,1 |
| dont Suisse | 0,6 | 0,5 | 0,6 | 0,6 | 0,7 |
| Total | 86,9 | 90,1 | 85,8 | 81,5 | 82,7 |

Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements

Les pays de l'Union européenne ont également un poids prépondérant dans les investissements directs étrangers dans le secteur commercial résident français, avec 39 milliards d'euros à fin 2021. Ces investissements représentent 66 % du total des stocks. Les premiers pays de provenance immédiate sont le **Royaume-Uni**, l'**Allemagne**, le **Luxembourg** et les **Pays-Bas**, ces deux derniers pays étant fréquemment des pays de transit des investissements.

²³ Dans cette partie, la ventilation géographique des investissements directs français à l'étranger ou étrangers en France est opérée en fonction du pays immédiat de destination ou de provenance des fonds, sans tenir compte de la localisation du destinataire final ou de l'investisseur ultime. Ainsi, lorsqu'une entreprise non résidente investit en France via le Luxembourg, l'investissement est attribué au Luxembourg et non au pays qui est à l'origine de l'investissement.

Tableau 12 : Ventilation géographique du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes (par pays de contrepartie immédiate)

| | en mds d'€ | | | | |
|------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| Union européenne (à 27) | 35,0 | 40,0 | 34,9 | 41,1 | 38,9 |
| Zone euro (à 19) | 33,5 | 37,6 | 32,8 | 38,7 | 37,0 |
| dont Allemagne | 6,4 | 8,2 | 9,4 | 11,6 | 10,2 |
| dont Autriche | 2,1 | 0,9 | 0,6 | 3,4 | 3,0 |
| dont Belgique | 3,1 | 4,6 | 2,9 | 2,3 | 2,8 |
| dont Espagne | 0,9 | 0,7 | 0,7 | 0,3 | 0,3 |
| dont Italie | 2,1 | 2,7 | 2,9 | 3,2 | 3,2 |
| dont Luxembourg | 9,8 | 11,0 | 9,1 | 10,3 | 9,9 |
| dont Pays-Bas | 7,7 | 8,2 | 6,6 | 7,3 | 7,6 |
| Autres pays de l'Union européenne | 1,4 | 2,4 | 2,1 | 2,4 | 2,0 |
| dont Danemark | 1,4 | 1,9 | 1,7 | 1,9 | 1,3 |
| dont Suède | 0,2 | 0,4 | 0,5 | 0,4 | 0,5 |
| Reste du monde | 19,2 | 17,5 | 23,7 | 20,2 | 20,0 |
| dont Chine et Hong-Kong | 0,6 | 0,2 | 0,5 | 0,4 | 0,6 |
| dont États-Unis | 1,6 | 2,5 | 2,2 | 2,8 | 3,0 |
| dont Japon | 2,4 | 3,0 | 2,0 | 2,2 | 2,2 |
| dont Royaume-Uni | 10,5 | 7,4 | 13,0 | 9,6 | 10,3 |
| dont Suisse | 2,5 | 2,9 | 4,2 | 3,4 | 2,6 |
| Total | 54,2 | 57,5 | 58,6 | 61,3 | 58,9 |

Source : Banque de France, Direction de la balance des paiements

2.4 - L'origine ultime²⁴ des investissements directs étrangers se situe aussi aux États-Unis et au Japon

L'attribution des investissements directs au pays de la tête de groupe de l'investisseur, et non plus au pays de provenance des fonds investis, modifie la hiérarchie des principaux pays investisseurs en France. Les premiers pays investisseurs en France dans le secteur du commerce sont alors l'**Allemagne**, le **Royaume-Uni**, les **États-Unis** et le **Japon**. Le poids des pays de transit, tels que le **Luxembourg** et les **Pays-Bas**, diminue nettement.

Dans cette approche, la **France** est également présente parmi les investisseurs directs, avec un stock de 10 milliards d'euros fin 2021. Plusieurs groupes multinationaux français disposent en effet de réseaux internationaux de filiales, en particulier des sociétés holdings localisées notamment aux **Pays-Bas** ou au **Luxembourg**, susceptibles de détenir des participations financières en France pour le compte du groupe. Ces investissements circulaires sont en hausse régulière depuis plusieurs années.

Tableau 13 : Origine ultime du stock d'investissements directs étrangers dans les entreprises commerciales résidentes

| | en mds d'€ | | | | | | |
|------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
| France | 8,6 | 7,9 | 6,4 | 7,5 | 8,4 | 9,8 | 10,1 |
| Union européenne (hors France) | 16,8 | 18,2 | 20,5 | 23,0 | 25,1 | 30,7 | 27,6 |
| Zone euro (hors France) | 15,6 | 16,6 | 18,9 | 20,5 | 22,5 | 28,1 | 25,4 |
| dont Allemagne | 7,2 | 7,3 | 8,1 | 9,7 | 10,1 | 12,0 | 11,1 |
| dont Belgique | 1,5 | 1,7 | 1,7 | 2,7 | 2,9 | 3,1 | 3,0 |
| dont Espagne | 1,4 | 1,4 | 1,4 | 1,3 | 1,9 | 2,5 | 2,2 |
| dont Italie | 1,6 | 2,0 | 2,1 | 2,5 | 2,6 | 2,9 | 3,0 |
| dont Luxembourg | 0,7 | 1,0 | 1,4 | 1,4 | 1,7 | 1,5 | 1,4 |
| dont Pays-Bas | 2,2 | 2,2 | 2,8 | 1,5 | 2,1 | 4,8 | 2,9 |
| Autres pays de l'Union européenne | 1,2 | 1,6 | 1,7 | 2,5 | 2,6 | 2,7 | 2,2 |
| dont Danemark | 0,8 | 1,1 | 1,3 | 1,9 | 1,9 | 2,1 | 1,5 |
| dont Suède | 0,5 | 0,5 | 0,4 | 0,6 | 0,7 | 0,5 | 0,7 |
| Reste du monde | 21,7 | 18,4 | 27,3 | 27,0 | 25,1 | 20,7 | 21,2 |
| dont Chine et Hong-Kong | 0,9 | 0,6 | 3,0 | 1,1 | 1,4 | 1,3 | 1,6 |
| dont États-Unis | 4,7 | 4,1 | 5,1 | 7,3 | 6,3 | 5,6 | 5,1 |
| dont Japon | 4,5 | 2,9 | 3,4 | 4,1 | 3,2 | 2,9 | 3,5 |
| dont Royaume-Uni | 6,7 | 6,4 | 9,1 | 6,9 | 9,2 | 6,3 | 6,9 |
| dont Suisse | 3,1 | 2,6 | 3,1 | 3,8 | 2,7 | 2,4 | 2,0 |
| Total | 47,1 | 44,5 | 54,2 | 57,5 | 58,6 | 61,3 | 58,9 |
| <i>Total hors France</i> | 38,5 | 36,6 | 47,8 | 50,0 | 50,2 | 51,5 | 48,8 |

Source : Banque de France, Direction des Enquêtes et Statistiques Sectorielles

²⁴ La ventilation des stocks d'investissements directs étrangers en France en fonction du pays de résidence de l'investisseur ultime repose sur la connaissance des liens financiers entre entreprises. Recommandée par l'OCDE, cette approche complémentaire fournit une analyse plus précise de l'origine géographique réelle des fonds investis dans les entreprises résidentes. A l'inverse, il n'est pas possible pour l'instant d'établir de ventilation géographique des investissements directs français à l'étranger selon les pays de destination ultime.

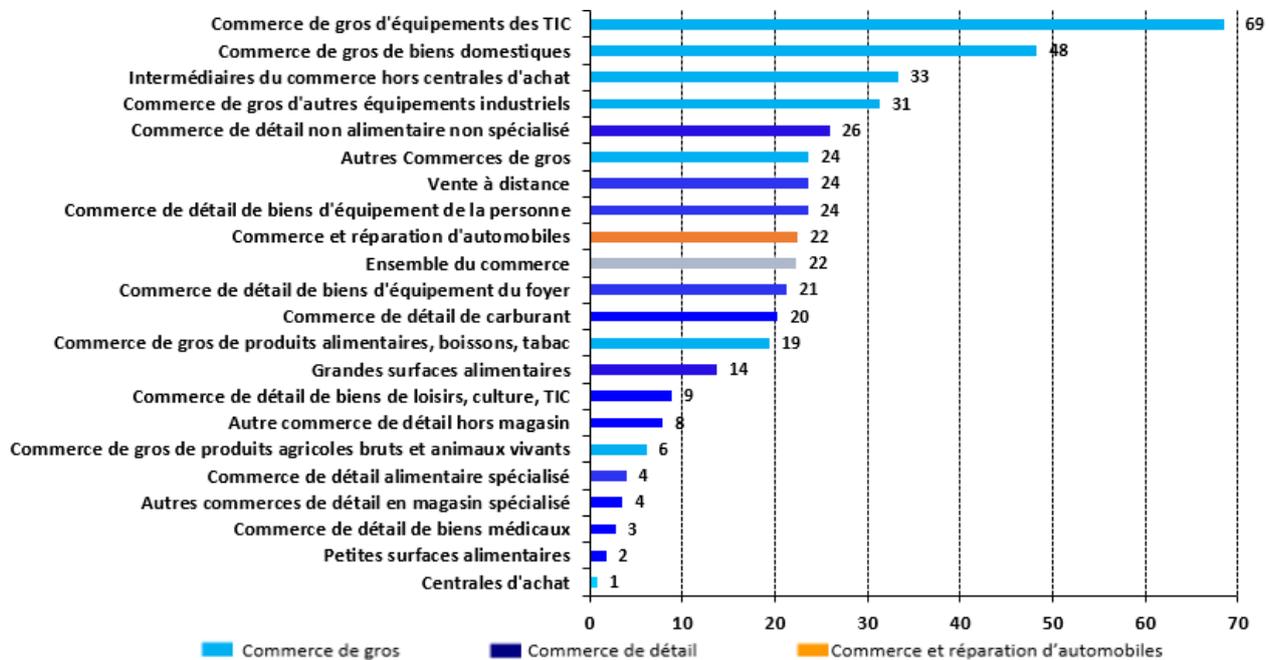
3 - Les groupes étrangers réalisent plus d'un cinquième du chiffre d'affaires des sociétés commerciales

3.1 - La part des groupes étrangers est plus importante dans le commerce de gros

En 2020, les filiales commerciales résidentes contrôlées par des groupes étrangers réalisent un chiffre d'affaires de 346 milliards d'euros et emploient 580 000 salariés, soit 22 % du chiffre d'affaires et 17 % de l'emploi salarié de l'ensemble des opérateurs commerciaux intervenant sur le territoire français.

Dans le commerce de gros (hors intermédiaires), les filiales résidentes de groupes étrangers réalisent 27 % du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur. C'est dans ce secteur que la part des filiales de groupes étrangers est la plus importante. En effet, outre les filiales commerciales de sociétés commerciales étrangères, ce secteur inclut les filiales de commercialisation des opérateurs industriels distribuant leurs produits en France. Pour les mêmes raisons, les filiales de sociétés étrangères détiennent une place importante dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (22 %). En revanche, la part des filiales de sociétés étrangères est plus faible dans le commerce de détail (14 %).

Graphique 5 : Part dans le secteur d'activité du chiffre d'affaires des filiales françaises de groupes étrangers en 2020 (en %)



Source : Insee-Lifi, Esane

Note de lecture : En 2020, 69 % du chiffre d'affaires du commerce de gros de biens d'équipements des TIC est réalisé par des filiales françaises de groupes étrangers.

Au sein du commerce de gros, l'activité des filiales sous contrôle étranger est dominante dans l'équipement de l'information et de la communication (69 %) tandis qu'elle est marginale dans le commerce de gros de produits agricoles bruts (6 %).

Parmi les intermédiaires du commerce, la présence étrangère est très faible dans les centrales d'achats, mais importante au sein des autres intermédiaires (33 %).

Dans le commerce et la réparation d'automobiles, la part des filiales de groupes étrangers ne reflète pas complètement le poids des constructeurs automobiles étrangers dans la distribution d'automobiles en France. En effet, les concessionnaires automobiles en France distribuant des marques étrangères sont liés par contrat et non par des liens financiers avec les constructeurs automobiles étrangers ou leur filiale de commercialisation établie en France.

Dans le commerce de détail, le contrôle étranger est modeste. Les groupes étrangers sont surtout présents dans le commerce de détail non alimentaire non spécialisé (26 %), l'équipement de la personne (24 %), la vente à distance (24 %), l'équipement du foyer (21 %) et la vente de carburant (20 %). Ils sont quasiment absents, en

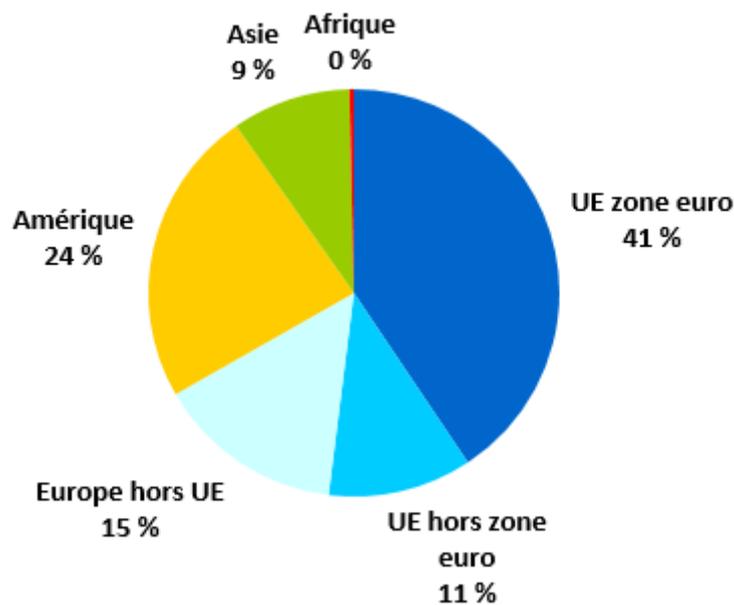
revanche, du commerce de biens médicaux et des petites surfaces alimentaires, secteurs dans lesquels le poids des unités légales indépendantes est prépondérant.

3.2 - Les groupes européens contrôlent deux tiers de l'activité des filiales commerciales des groupes étrangers

Les groupes européens dominent nettement au sein des groupes étrangers ayant une activité commerciale en France. En 2020, leurs filiales réalisent deux tiers du chiffre d'affaires de l'ensemble des filiales commerciales résidentes de groupes étrangers. Les groupes originaires de l'Union européenne (UE 27) réalisent 52 % de l'activité commerciale des groupes étrangers (41 % pour les groupes de la zone euro).

Les filiales commerciales de groupes non européens (un tiers du chiffre d'affaires total) sont majoritairement contrôlées par des groupes situés sur le continent américain (24 %) et, dans une moindre mesure, en Asie (9 %). Le poids des groupes africains est très faible.

Graphique 6 : Répartition du chiffre d'affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par zone géographique d'origine du groupe en 2020 (en %)



Source : Insee-Lifi, Esane

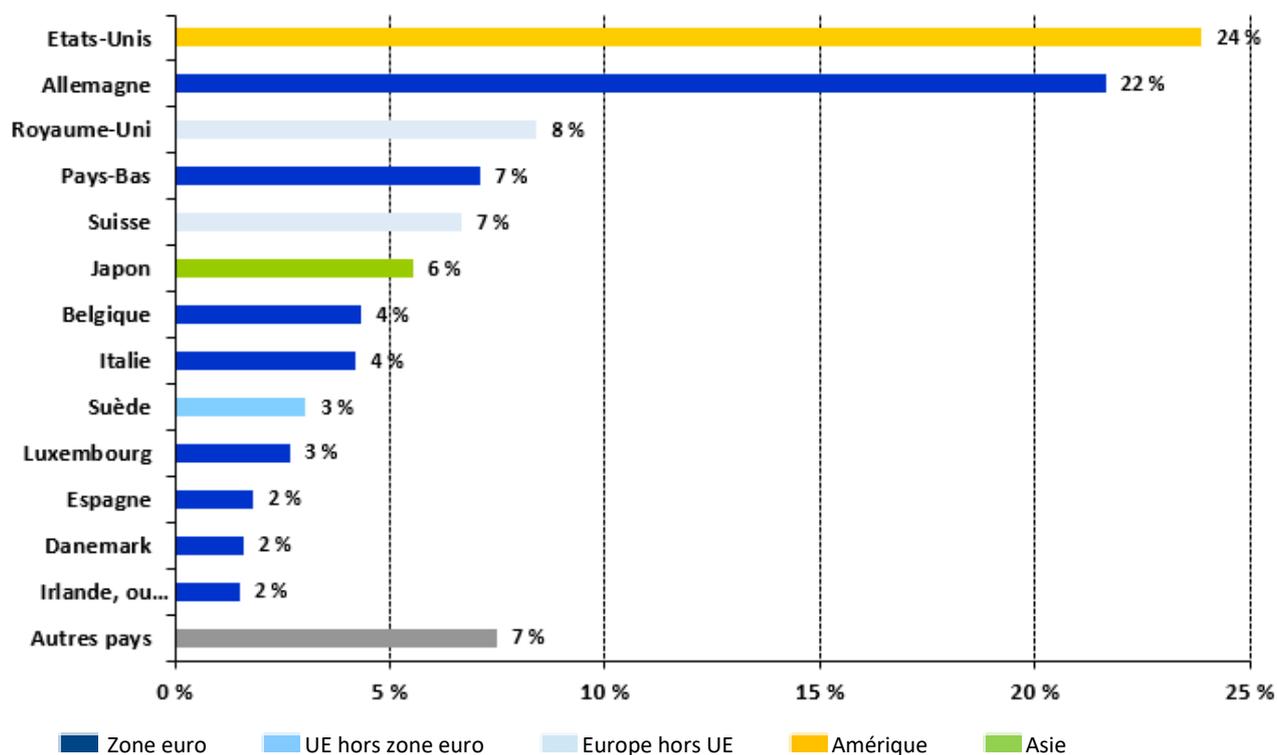
Note de lecture : En 2020, 41 % du chiffre d'affaires des filiales commerciales en France de groupes étrangers est réalisé par des filiales de groupes originaires de pays européens appartenant à la zone euro. Le Royaume-Uni appartient au périmètre « Europe hors UE ».

Avec 83 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 24 % de l'activité des implantations commerciales en France de groupes étrangers, les États-Unis sont le pays le plus présent. Leurs filiales exercent neuf dixièmes de leur activité dans le commerce de gros, en particulier dans le commerce de gros de produits pharmaceutiques (McKesson corporation, Walgreen Boots Alliance, Johnson & Johnson, ...) et d'ordinateurs (Hewlett-Packard, Tech data, Dell). Leurs filiales exercent également dans le commerce de détail (Amazon notamment).

En 2020, les filiales commerciales des groupes allemands arrivent en deuxième position avec 22 % de l'activité commerciale d'origine étrangère et un chiffre d'affaires de 75 milliards d'euros. Leur poids est presque équivalent à celui des implantations des groupes des États-Unis. Ces filiales se trouvent principalement dans le commerce de véhicules automobiles (Volkswagen, Porsche, Daimler) et les supermarchés (Lidl, Aldi).

Les filiales commerciales des groupes britanniques, au troisième rang avec 8 % de l'activité et 29 milliards de chiffre d'affaires, sont notamment implantées dans la distribution de produits pétroliers (BP, EG group), dans les grandes surfaces de bricolage (Kingfisher avec les enseignes Castorama et Brico Dépôt) et la distribution de produits à base de tabac (Imperial brands).

Graphique 7 : Part du chiffre d'affaires des filiales commerciales des groupes étrangers par nationalité d'origine du groupe en 2020 (en %)



Source : Insee-Lifi, Esane

Note de lecture : En 2020, les filiales commerciales en France de groupes des États-Unis réalisent 24 % du chiffre d'affaires total des filiales commerciales de groupes étrangers.

DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE

Sauf mention contraire, l'artisanat commercial est compté avec le commerce

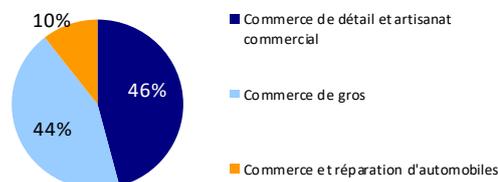
Valeur ajoutée en 2018

| | en milliards d'euros | |
|----------------|----------------------|--------------------------|
| | Commerce | Part dans l'économie (1) |
| Valeur ajoutée | 217,3 | 10,4 % |

(1) La part dans l'économie correspond ici à la part dans la valeur ajoutée totale (tous secteurs)

Source : Insee, comptes nationaux, comptes du commerce

Répartition de la valeur ajoutée du commerce en 2018



Chiffre d'affaires H.T. des secteurs commerciaux

| | en milliards d'euros | | |
|--------------------------|----------------------|----------------|----------------|
| | 2019sd | 2020 | 2021p |
| Com. détail, artis. com. | 526,9 | 514,5 | 566,5 |
| Commerce de gros | 889,3 | 846,7 | 954,2 |
| Commerce, répar. auto. | 215,3 | 194,8 | 219,3 |
| Ensemble commerce | 1 631,5 | 1 556,0 | 1 740,0 |

sd : semi-définitif ; p : provisoire

Source : Insee, comptes du commerce

Dans le tableau de synthèse ci-contre, l'activité est mesurée par le chiffre d'affaires hors taxe des secteurs définis par leur activité principale (APE). Dans le reste du rapport, on mesure l'activité par les ventes de marchandises (VM), excluant la plupart des services commerciaux. Pour le commerce de gros, il s'agit de VM hors taxes. Pour le commerce de détail et automobile, les VM sont présentées par type de magasin (formes de ventes), toutes taxes comprises et intègrent une partie des ventes de services (commissions) pour assurer la cohérence avec la consommation des ménages.

Eff. Non salarié au 31/12 dans les secteurs du commerce

| | 2019 | Part dans les secteurs marchands |
|----------------------------------|--------------|----------------------------------|
| | en milliers | |
| Hors artisanat commercial | | |
| Commerce de détail | 287,6 | 18 % |
| Commerce de gros | 76,0 | 5 % |
| Commerce, répar. auto. | 63,1 | 4 % |
| Ensemble commerce | 426,8 | 27 % |

Source : Insee - estimations d'emploi, Base non-salariés, Estel

Taux de marge commerciale

(rapport entre la marge commerciale et les ventes de marchandises)

| Hors artisanat commercial | 2018 |
|---------------------------|-------|
| Commerce de détail | 29,3% |
| Commerce de gros | 19,4% |
| Commerce, répar. auto. | 13,3% |

Source : Insee, comptes du commerce

Eff. salarié au 31/12 et salaires dans les secteurs du commerce

| | 2021 | Part dans les secteurs principalement marchands | Salaires en 2020 (bruts horaires moyens, en euros) |
|----------------------------------|----------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| | en milliers | | |
| Hors artisanat commercial | | | |
| Commerce de détail | 1 913,4 | 11,2% | 16,3 |
| Commerce de gros | 1 038,7 | 6,1% | 25,0 |
| Commerce, répar. auto. | 417,2 | 2,4% | 18,4 |
| Ensemble commerce | 3 369,3 | 19,7% | 19,5 |

Source : Insee - estimations d'emploi et Base tous salariés

Répartition de l'emploi salarié du commerce en 2021



Source : Insee - estimations d'emploi

Démographie des sociétés et entreprises individuelles en 2021

| | Commerce | Ensemble de l'économie (*) | Part du commerce |
|----------------------------------------------------------------|----------|----------------------------|------------------|
| Nombre de sociétés et entreprises individuelles (en milliers) | 1 023,3 | 5 647,5 | 18,5% |
| Nombre de créations (en milliers) | 138,2 | 995,9 | 13,9% |
| Nombre de créations hors micro-entrepreneurs (en milliers) | 58,9 | 354,3 | 16,6% |
| Taux de création (en %) | 6,1% | 17,4% | /// |
| Taux de création hors micro-entrepreneurs (en %) | 20,8% | 18,1% | /// |
| Nombre de défaillances hors artisanat commercial (en milliers) | 5,9 | 27,6 | 21,4% |

(*) Ensemble des activités marchandes hors agriculture

Sources : Sirene, Banque de France

Les données présentées dans tout le rapport concernent les sociétés et entreprises individuelles des secteurs du commerce, et non les entreprises au sens de la loi de modernisation de l'économie. Elles portent sur la dernière année disponible dans les statistiques de l'Insee. Elles sont présentées dans la base 2014 des comptes nationaux et en nomenclature Naf rév.2

(p) = résultat provisoire, susceptible d'être révisé.

ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF

COMMERCE DE GROS ET INTERMÉDIAIRES

| Secteur dans les publications sur le commerce | Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| C.G. de produits agricoles bruts | Groupe 46.2 |
| Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail | 4621Z |
| Autres produits | 4622Z, 4623Z, 4624Z |
| C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac | Groupe 46.3 |
| Produits frais | 4631Z, 4632A, 4632B, 4632C, 4633Z, 4638A |
| Boissons (alcoolisées ou non) | 4634Z |
| Autres produits | 4635Z, 4636Z, 4637Z, 4638B, 4639A, 4639B |
| C.G. de biens domestiques | Groupe 46.4 |
| Produits pharmaceutiques | 4646Z |
| Autres produits | 4641Z, 4642Z, 4643Z, 4644Z, 4645Z, 4647Z, 4648Z, 4649Z |
| C.G. d'équipements de l'information et de la communication | Groupe 46.5 |
| Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels | 4651Z |
| Composants et équipements électroniques et télécommunication | 4652Z |
| C.G. d'autres équipements industriels | Groupe 46.6 |
| Équipements de bureau | 4665Z, 4666Z |
| Matériel électrique | 4669A |
| Autres équipements | 4661Z, 4662Z, 4663Z, 4664Z, 4669B, 4669C |
| Autres C.G. spécialisés | Groupe 46.7 |
| Combustibles et produits annexes | 4671Z |
| Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction | 4673A, 4673B, 4674A, 4674B |
| Autres produits | 4672Z, 4675Z, 4676Z, 4677Z |
| C.G. non spécialisés | Groupe 46.9 |
| Commerce de gros hors intermédiaires | Division 46 hors groupe 46.1 |
| Intermédiaires du commerce | Groupe 46.1 |
| <i>dont centrales d'achats</i> | 4612A, 4617A, 4619A |
| Commerce de gros et intermédiaires | Division 46 |

COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL

| Secteur dans les publications sur le commerce | Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN | 1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupes 47.1 à 47.7 |
| ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin | 1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupe 47.2 |
| Alimentation spécialisée et artisanat commercial ¹ | 1071B, 1071C, 1071D |
| Boulangeries-pâtisseries | 1013B, 4722Z |
| Boucheries-charcuteries | 4721Z, 4723Z, 4724Z, 4725Z, 4726Z, 4729Z |
| Autres magasins d'alimentation spécialisée | 4711A, 4711B, 4711C |
| Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés | 4711D, 4711E, 4711F |
| Grandes surfaces d'alimentation générale | 4711D |
| Supermarchés | 4711E |
| Magasins multi-commerces | 4711F |
| Hypermarchés | |
| ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin | 4719A, 4719B |
| Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés | Groupes 47.3, 47.4, 47.5, 47.6, et 47.7 |
| Magasins non alimentaires spécialisés | 4730Z |
| Carburants | 4741Z, 4742Z, 4743Z |
| Technologie de l'information et de la communication | 4751Z, 4752A, 4752B, 4753Z, 4754Z, 4759A, 4759B |
| Equipement du foyer | 4761Z, 4762Z, 4763Z, 4764Z, 4765Z |
| Culture, loisirs | Groupe 47.7 |
| Autres commerce de détail en magasin spécialisé | 4771Z, 4772A |
| Habillement-chaussures | 4772B, 4775Z, 4777Z, 4778A |
| Autres équip. de la personne | 4773Z, 4774Z |
| Pharmacies, articles médicaux et orthopédiques | 4776Z, 4778B, 4778C, 4779Z |
| Autres magasins spécialisés | |
| ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN | Groupes 47.8 et 47.9 |
| Commerce sur éventaire ou marché | 4781Z, 4782Z, 4789Z |
| Ventes à distance et autres formes de commerce | 4791A, 4791B, 4799A, 4799B |
| ENSEMBLE COMMERCE DE DETAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL | 1013B, 1071B, 1071C, 1071D et division 47 |
| dont : activités artisanales | 1013B, 1071B, 1071C, 1071D |
| dont : commerce de détail hors pharmacies (incl act artisanales) | 1013B, 1071B, 1071C, 1071D, et division 47 hors 4773Z, 4774Z |

COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES

| Secteur dans les publications sur le commerce | Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Commerce de véhicules automobiles | 4511Z, 4519Z |
| Entretien et réparation de véhicules automobiles | 4520A, 4520B |
| Commerce de gros d'équipements automobiles | 4531Z |
| Commerce de détail d'équipements automobiles | 4532Z |
| Commerce et réparation de motocycles | 4540Z |
| ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES | Division 45 |

ANNEXE : PASSAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU COMMERCE DE DÉTAIL ET DU COMMERCE ET DE LA RÉPARATION AUTOMOBILE À LA CONSOMMATION COMMERCIALISABLE DES MÉNAGES EN 2021

La consommation commercialisable est une partie de la consommation des ménages. Elle comprend les produits vendus aux ménages par le commerce et les activités de réparation associées. Sont donc exclus les dépenses d'eau, de gaz naturel et d'électricité, ainsi que les services consommés par les ménages tels que les transports, la location immobilière, les services financiers, les services récréatifs et de soins personnels, l'éducation, l'action sociale...

En milliards d'euros TTC

| Formes de vente | a | b | c | d | e | f = a+b+c+d+e | g | h | i = f+g+h | j | k = i - j |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------|-------------------------------------------|
| | Commerce d'alimentation spécialisé et de petite surface (1) | Grandes surfaces d'alimentation générale | Commerce non alimentaire non spécialisé | Commerce non alimentaire spécialisé | Commerce hors magasin | Total commerce de détail et artisanat | Commerce et réparation automobile | Ventes au détail des autres secteurs (2) | Total des ventes au détail (y.c. commerce automobile) | Correction (3) | Consommation commercialisable des ménages |
| Produits | | | | | | | | | | | |
| Ventes au détail de marchandises (hors auto) | 76,4 | 181,9 | 11,0 | 221,1 | 53,9 | 544,3 | 48,9 | 34,8 | 628,0 | 74,9 | 553,0 |
| <i>Produits alimentaires (4)</i> | 73,2 | 132,2 | 0,6 | 7,6 | 17,1 | 230,6 | 0,0 | 7,6 | 238,2 | 15,3 | 222,9 |
| <i>Produits non alimentaires</i> | 2,5 | 30,8 | 10,4 | 197,9 | 36,6 | 278,2 | 1,6 | 24,1 | 303,9 | 46,9 | 257,0 |
| <i>Produits liés à l'automobile (5)</i> | 0,7 | 19,0 | 0,0 | 15,7 | 0,3 | 35,6 | 47,2 | 3,1 | 85,9 | 12,8 | 73,1 |
| Vente et réparation automobile (6) | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 83,4 | 1,2 | 84,6 | 31,6 | 53,0 |
| Total des ventes au détail et des ventes et réparation automobile en forme de vente (7) | 76,4 | 181,9 | 11,0 | 221,1 | 53,9 | 544,4 | 132,3 | 36,0 | 712,6 | 106,6 | 606,0 |
| Valorisation des commissions en ventes - ventes des activités secondaires (restauration, réparation hors automobile, commerce de gros ...) (8) | 2,9 | -48,8 | -2,8 | -42,7 | -0,9 | -92,3 | -125,8 | | | | |
| Chiffre d'affaires en secteur d'entreprise (9) | 73,5 | 230,8 | 13,8 | 263,8 | 54,8 | 636,7 | 258,1 | | | | |

Source : Insee - Comptes du Commerce

Note : pour des raisons d'arrondi, la somme des montants peut différer légèrement de leur total.

- (1) Y compris boulangeries-pâtisseries et boucheries-charcuteries (2) Ventes au détail des grossistes, des prestataires de services et ventes directes des producteurs
 (3) Correction pour biens existants (antiquités, brocante, autres achats d'occasion) et pour ventes au détail à usage professionnel (4) Y compris tabac et allumettes
 (5) Y compris vente et réparation de motocycles, carburants (6) Y compris caravanes et remorques
 (7) Ventes au détail et vente et réparation auto = (8) + (9)
 (8) Commissions perçues par les commerçants transformées en ventes - ventes relevant d'activités secondaires (hors commerce de détail, par exemple : restauration dans les magasins de meubles)
 (9) Chiffre d'affaires du commerce de détail et du commerce et réparation automobile comptabilisant la valeur des commissions perçues (tabac, presse) et non la valeur des ventes correspondantes

Lecture :

a) Les **ventes au détail** s'élèvent à 544,4 milliards d'euros (7). Elles sont obtenues à partir du **chiffre d'affaires total du commerce de détail et de l'artisanat** (colonne f, ligne (9)), auquel sont retirées les ventes qui ne relèvent pas du commerce de détail (commerce de gros, ventes de services, ventes de biens) et est rajoutée la valorisation des ventes de produits sur lesquelles les professionnels du commerce ne perçoivent que des commissions. Les ventes en secteur d'entreprise sont transformées en ventes en secteur d'établissement (ou forme de vente) à l'aide d'une matrice de passage.

b) Les 132,3 milliards des *ventes et réparations du secteur du commerce et réparation automobile* et les 36,0 milliards de *ventes au détail des autres secteurs* sont ajoutés aux 544,4 milliards d'euros de *ventes au détail* des secteurs du commerce de détail et de l'artisanat commercial. On obtient ainsi l'ensemble des ventes au détail de tous les secteurs de l'économie (712,6 milliards).

c) L'ensemble de la **consommation commercialisable**, de 606,0 milliards (colonne k, ligne (7)), s'obtient en retranchant à la totalité des 712,6 milliards d'euros de *ventes au détail réalisées par l'ensemble des secteurs de l'économie*, 106,6 milliards de ventes correspondant soit aux *achats effectués au détail par des utilisateurs professionnels*, soit à la *correction appliquée pour les biens existants*. Les biens d'occasion, en effet, ne sont comptabilisés en consommation des ménages que pour la seule valeur de la marge commerciale perçue par l'opérateur commercial.

ANNEXE – MÉTHODE : LES INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER

Les statistiques d'investissements directs étrangers, produites par la Banque de France, sont établies conformément à la méthodologie dite « du principe directionnel étendu », recommandée par le 6^{ème} manuel de balance des paiements du FMI (2008). Celle-ci constitue la norme officielle dans l'Union européenne. Pour des raisons d'homogénéité des séries statistiques, les données géographiques et sectorielles historiques ont été retraitées selon la même méthodologie. Par ailleurs, ces séries sont établies en « valeur mixte » : les investissements en capitaux propres dans des sociétés cotées sur les marchés financiers sont comptabilisés en valeur de marché, tandis que les investissements dans des sociétés non cotées sont mesurés en valeur comptable.

Le principe directionnel étendu présente les opérations et positions d'investissements directs en fonction du centre de décision économique : les prêts entre sociétés appartenant à un même groupe international ne sont pas classés en fonction du sens du prêt, mais d'après la résidence de la tête de groupe. Ainsi, le prêt d'une filiale à sa maison mère ou l'investissement en capital d'une filiale dans sa maison mère (représentant moins de 10 % du capital), considérés comme ayant été décidés par la maison mère, sont qualifiés d'investissements à rebours et sont reclassés en désinvestissements de la mère dans la fille. Par extension, le traitement principe directionnel est également appliqué aux relations entre sociétés « sœurs », c'est-à-dire appartenant au même groupe international mais sans lien direct en capital entre elles. Lorsqu'une société résidant en France détient une créance sur une société sœur non résidente, si la tête de groupe est également résidente, la créance est considérée comme un investissement à l'étranger ; si la tête de groupe est non résidente, la créance est reclassée comme un désinvestissement étranger en France.

L'objectif de ce reclassement est de neutraliser les flux et les stocks d'investissements directs entrants et sortants liés au développement par les multinationales de réseaux internationaux de filiales susceptibles de porter des créances et des engagements intra-groupes. Ainsi, certaines filiales résidentes d'un groupe français peuvent dégager des excédents de trésorerie alors que d'autres ont des besoins de trésorerie. Avec la méthodologie du principe directionnel étendu, la position nette, positive ou négative, vis-à-vis du centre de trésorerie non résident figure uniquement dans les investissements français à l'étranger, ce qui a pour effet de réduire du même montant les investissements entrants et sortants. Cette règle de classement peut conduire à des stocks négatifs, correspondant notamment au cas de groupes puisant davantage de fonds dans la trésorerie de leurs filiales étrangères que ce qu'ils y ont investi.

Le principe directionnel étendu n'est appliqué qu'aux prêts et emprunts transfrontières entre entreprises apparentées, et pas aux investissements directs sous forme de capital.

La méthodologie de la balance des paiements peut être consultée à l'adresse ci-dessous :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/balance-des-paiements-et-statistiques-bancaires-internationales/la-balance-des-paiements-et-la-position-exterieure>

Des séries statistiques depuis 2000 par pays et secteur d'activité sont également disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/balance-des-paiements-et-statistiques-bancaires-internationales/les-investissements-directs/investissements-directs-series>